SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE

RAPPORT D'ACTIVITE

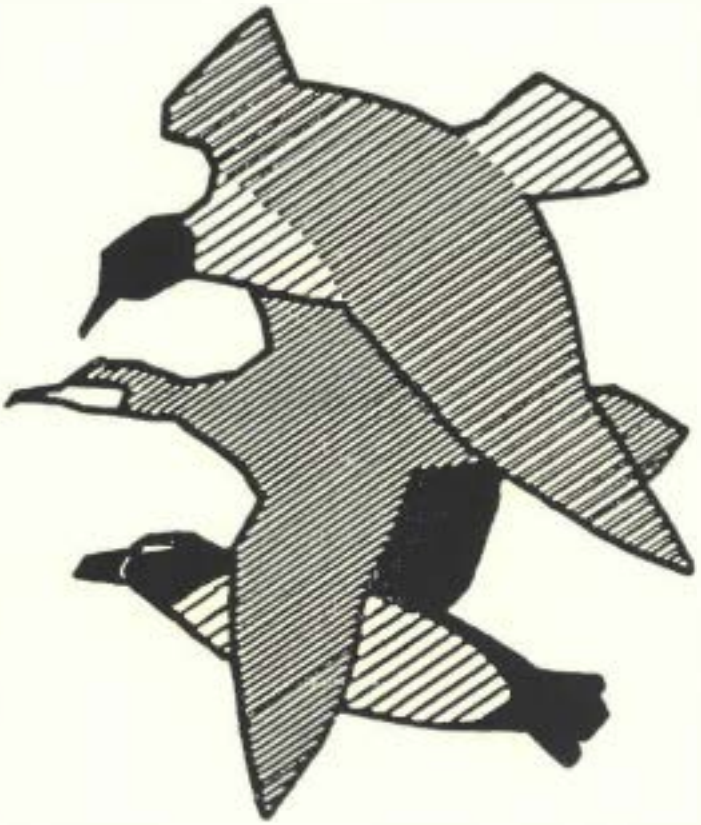

1989

ECLARAIGE SPECIAL...

En 1989,

* Un ministre à Goulien (Finistère) pour le 30ème anniversaire de la réserve Michel Hervé Julien

* Les réserves biologiques de Falguérec (Morbihan) et du Cragou (Finistère) doublent leurs surfaces

* Trois nouvelles réserves créées dans le réseau régional

* Opération "Sterne 89" : des oiseaux surveillés de près pour une meilleure protection

* Un nouvel emploi créée pour protéger la nature en Bretagne : une garde-animatrice à la réserve naturelle de Groix

* Les réserves communiquent : à Goulien-Cap Sizun et au Cragou, la "lettre de la réserve" informe la population

* Journées nationales de l'environnement. La SEPNB se mobilise 6670 personnes accueillies en trois jours...

* La maison de la nature de Bois Joubert double sa capacité d'accueil

* La SEPNB membre de la commission des sites des Côtes d'Armor et invitée au Conseil général du Finistère à donner son avis sur le problème de l'eau

* Le plan POLMAR-Finistère révisé pour intégrer la SEPNB dans la "cellule de crise"

La Une du 15.4 ...

Le Télégramme 15.4.89

SUD-FINISTÈRE

Cap Sizun : un ministre pour les 30 ans du paradis des oiseaux

(Lire en dernière page)

La Une du 17.4 ...

Lorient, Cap Sizun, Ouessant... Brice Lalonde en Bretagne : militant et... ministre de l'Environnement

(Lire en dernière page)

Le Télégramme 17.4.89

Le Télégramme
de Brest et de l'Ouest
QUIMPER et Sud

Directeur : J.-P. Coudurier | Sam. 15, dim. 16 avril 1989 | 3,50 F livraison à domicile + 0,10 F | N° 13.643

Un ministre pour les 30 ans du paradis des oiseaux

Le Télégramme 15.4.89

Ils allaient de ferme en ferme, pour convaincre quelques paysans de louer leurs terrains qui dominent la côte à Goulien-Cap-Sizun. Cela se passait en 1958. Naissait alors, sur une falaise du bout de la France, à la pointe du Finistère, une réserve naturelle pour les oiseaux de mer.

Se souvenir précisément comment étaient perçus pareille démarche semble aujourd'hui bien difficile. Illuminés, rêveurs, marginaux ? Quelques adjectifs de ce tonneau, et d'autres, plus péjoratifs encore, ont vraisemblablement circulé dans l'opinion à propos de ces pionniers.

Et pourtant ! Trente ans plus tard, Brice Lalonde, un secrétaire d'Etat accourt pour célébrer l'anniversaire de cette initiative.

Décidément les temps et les mentalités ont bien changé. Le plus souvent aujourd'hui le mot Environnement s'écrit avec une majuscule. Parce qu'il s'applique à un thème désormais classé parmi les affaires d'Etat.

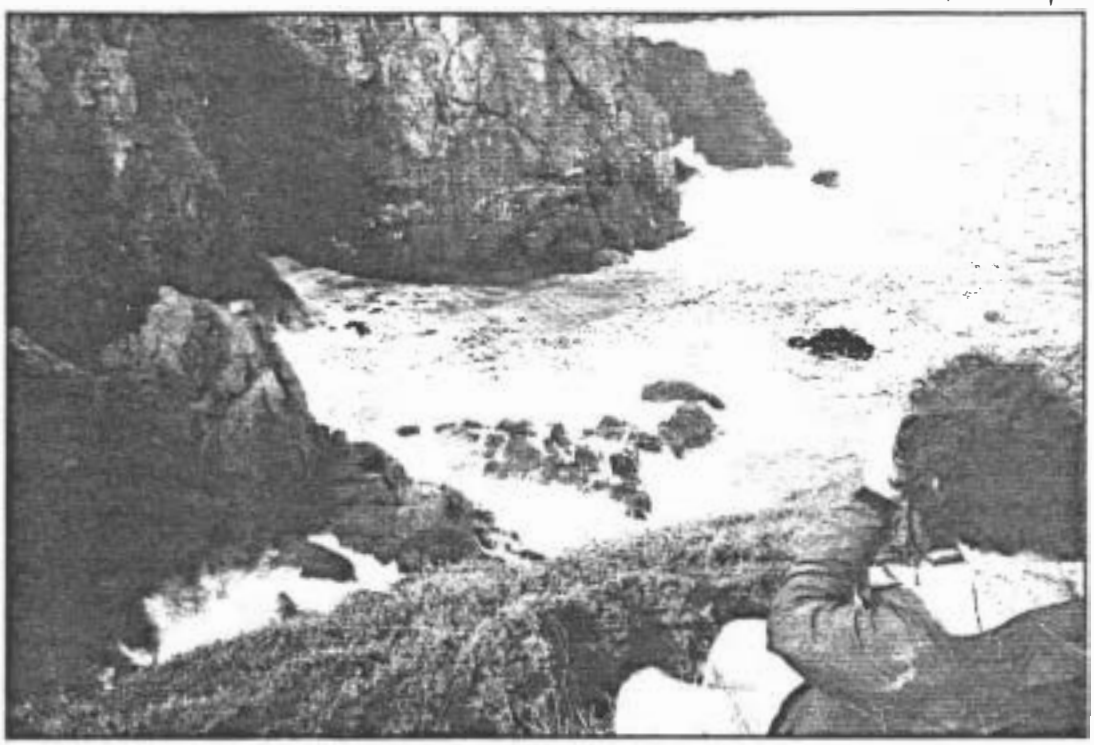

En trente années le site du Cap Sizun est devenu un refuge pour les espèces. (Ph. Cl. PRIGENT).

Par dizaines de milliers

D'ailleurs, à Goulien-Cap-Sizun (Finistère), la réserve n'offre plus seulement un refuge de paix aux oiseaux toujours fragiles, donc plus menacés que jamais. Par dizaines de milliers, chaque année, écoliers, familles, touristes, étudiants et authentiques savants arpentent longuement la falaise. Ils viennent pour apprendre, comprendre et expliquer la nature. Et finalement la vénérer.

En cette saison privilégiée, cette cohorte curieuse, disciplinée, émerveillée, découvre les oiseaux installés sur leurs nids protégés. Aux enfants et aux adultes profanes les gardes-animateurs racontent le mode vie des espèces. Les visiteurs initiés vont seuls, en prenant soin de ne pas perturber les colonies d'oiseaux.

Et les scientifiques, plus prudents que quiconque, restent des heures, des jours, des semaines, le regard vissé dans leurs jumelles. Pour noter les comportements des couples couvant sur la roche escarpée, en déduire des enseignements qui échappaient encore à leur sagacité.

Le contre-chant d'un professeur de musique

Quel chemin parcouru depuis trente ans. Max Jonin, le secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) ne le nierait pas. Car lui, mieux que tout autre, se souvient de cette époque où la tentation portait à se gausser des pionniers qui ont imaginé et concrétisé la réserve. Ecoutez-le :

« La SEPNB n'avait encore que quelques mois, lorsqu'une poignée de passionnés a défendu l'idée d'un espace protégé. Ils voulaient épargner des oiseaux sur lesquels certains avaient pris l'habitude de tirer, à la saison des nids ».

Bien rares étaient, à l'époque, les protestations élevées contre ces « cartons » aussi lâches que meurtriers.

Un Quimpérois, professeur de musique, eut heureusement le courage d'entonner le contre chant : Michel-Hervé Julien. C'est lui qui a convaincu — sans difficulté — et conduit sur la falaise, le petit groupe de la SEPNB fondateur de la réserve de Goulien-Cap-Sizun.

Une réserve n'est pas interdite

A ces précurseurs, Brice Lalonde va ce matin rendre un hommage appuyé, dans la foulée de ses hôtes de la société bretonne regroupés autour de Max Jonin.

Au vrai, jamais tel coup de chapeau n'aura paru plus mérité. Car il s'en est passé des choses, depuis qu'à Goulien la SEPNB gère l'espace, devenu propriété du département. Mouettes tridactyles, pétrels fulmars et guillemots ont reconnu là, pour s'y installer sans risque, le véritable lieu de paix qui leur était offert. Tout près des oiseaux la SEPNB réinstalle maintenant des moutons. Il paissent tranquillement ici et entretiennent un milieu favorable d'où ils avaient néanmoins disparu.

Plus étonnant encore des espèces végétales qu'on croyait définitivement rayées de l'inventaire local recommencent à pousser dans les parages.

Mais le plus rassurant est qu'on n'interdise pas cet espace privilégié.

La réserve n'est pas soustraite au plaisir des hommes. Elle est au contraire livrée à leur méditation. Ainsi 38.000 personnes ont pu constater à Goulien, rien qu'en 1988, combien les lieux répondent à la nécessité largement reconnue, de préserver notre patrimoine naturel.

Louis-Roger DAUTRIAT

LE SECRÉTAIRE D' ÉTAT
AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,
CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS MAJEURS

PARIS, LE 23 MAI 1989

Monsieur le Secrétaire Général,

Je tiens à vous remercier pour votre accueil lors de la visite de la réserve du Cap Sizun.

Ce fut un très beau trentième anniversaire pour la réserve et l'association et je veux leur souhaiter à tous deux une très longue vie et un avenir aussi brillant que leur passé.

Grâce à des associations telles que la vôtre, l'environnement trouve d'excellents protecteurs lui préparant un avenir porteur de progrès et d'espérance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Brice LALONDE

Monsieur JONIN
et Monsieur LE DEMEZET

186 rue Anatole France

29200 BREST

7

45, AVENUE GEORGES MANDEL - 75116 PARIS - TÉL. : (1) 46.47.31.32
TÉLEX MENVIR 642849 F - TÉLÉCOPIEUR G 3 : 46.47.38.95

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION, Structure et fonctionnement	page 11
Le réseau des réserves de Bretagne	page 23
L'éco-conseiller	page 31
Une structure d'animation et de formation	page 37
Les rapports des animateurs	page 39
Animation scolaire dans les réserves	page 53
Expositions	page 65
Le domaine de Bois-Joubert	page 59
Edition	page 69
Centres de documentation et photothèque	page 73
Connaître pour protéger	page 83
Actions en justice	page 79
Actions de protection de la nature	page 87
Communiqués de presse	page 93
La participation institutionnelle	page 105
Les rapports d'activités des sections	page 109
L'assemblée générale de Pont l'Abbé	page 165

L'ASSOCIATION STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

A Ménigoute, octobre 1979

LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

I LES ADHERENTS

* Au 31.12.1989, la SEPNB comptait : 2286 membres

- répartis en 1922 membres adhérents

364 associés

* Répartition des adhérents par département :

Finistère	:	567 + 128	= 695
Morbihan	:	309 + 47	= 356
Côtes-du-Nord	:	144 + 28	= 172
Ille-et-Vilaine	:	270 + 60	= 330
Loire-Atlantique	:	214 + 42	= 256
Hors-Bretagne	:	418 + 59	= 477
			2286

* En 1989, la diffusion de la revue PENN AR BED était de 1873 exemplaires, dont : 132 échanges
153 services gratuits

II LES ASSOCIATIONS ADHERENTES

AGENCE D'URBANISME de la CUB (AUCUBE) BREST (29)

ASSOCIATION KEREMMA J.M. BALLU 15 quai H. BARBUSSE NANTES (44)

ASSOCIATION NATURISTE COTE D'ARMOR Mairie PIRIAC SUR MER (44)

ASS. CANTONALE POUR LA PROTECTION ET LA DEFENSE DE L'ENVIRONEMENT
Buzadière-Rte de Trimer SAINT DOMINEUC (35)

ASS. COMMUNES CPIE TREGOR Min ar goas LANMODEZ (22)

ASS. FORESTOISE POUR LA PROTECTION DE L'ELORN C/O MR CRINON CRIBIN LA FORET LANDERNEAU (29)

ASS. LA CORBINIERE DES LANDES Goméné MERDRIGNAC (22)

ASS. ORSAY NATURE Faculté des Sciences ORSAY (91)

ASS. POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONEMENT DU BELON-AVEN 8 rue des deux Rivières RIEC SUR BELON (29)

ASS. POUR LA PROTECTION DE LA NATURE C/O Mr BICHAT-GOBARD 3 rue du Bocage LES SORINIERES (44)

ASS. RENOUVEAU Rue de la Plage LOCTUDY (29)

ASS. RENOUVEAU Kernaou CROZON (29)

ASS. RENOUVEAU 3 av. St Saens LA BAULE (44)

ASS. RENOUVEAU Beg Meil FOUESNANT (29)

ASS. UNE AUTRE ASSIETTE 21 rue Traverse des Boucheries LANDERNEAU (29)

ASS. ST. GILLES NATURE ENVIRONEMENT Le Clos Margot ST. GILLES (35)

ASS. VACANCES POUR TOUS La Marcillière GENNES SUR SEICHE (35)

LYCEE HARTELOIRE Labo Sciences Naturelles 41 av. Clémenceau BREST (29)

MAISON DE LA NATURE Ferme de la Bugallière ORVAULT (44)

PRO. SI. MAR. ENVIRT. Centre Culturel Bd de la République PORNICHET (44)

*** chaque association compte pour 1 adhérent

III NOTRE FEDERATION NATIONALE

La SEPNB adhère à la fédération Française des sociétés de protection de la nature : France Nature Environnement

IV LES SECTIONS DEPARTEMENTALES ET LOCALES

FINISTERE :

SECTION NORD-FINISTERE
groupe local "BEVA E GUITALMEZE"
c/o P. LAMOUR
Coatmeur 29830 PLOUDALMEZEAU

SECTION QUIMPER - PONT L'ABBE
(pays Bigouden)
Nelly le PROVOST
3 rue de Silguy - 29000 QUIMPER

SECTION CONCARNEAU-TREGUNC
Charles LEROUX - PENDRUC
29218 TREGUNC
TEL : 98-97-62-48

SECTION PAYS DE MORLAIX
Mme MAOUT 16, route du croissant
29210 MORLAIX
TEL : 98-72-02-96

SECTION DOUARNENEZ
Gilles COULLOMB, Kerhenri
Poullan sur Mer 29100

MORBIHAN

SECTION VANNES/MORBIHAN
(section departementale)
sous-sol F.
1 Cité radieuse
B.P. 209
56006 VANNES CEDEX
TEL : 97-40-92-85

SECTION LORIENT
Maison du Moustoir,
rue du Prof. Mazé
56100 LORIENT
TEL : 97-83-17-29

SECTION PLOERMEL
B.P. 47
56802 PLOERMEL
TEL : 97-93-60-25

COTES DU NORD

SECTION PAYS DE GOELO
Mme ROUDAUT
B.P. 93 B
22500 PAIMPOL

Groupe Local de LANNION-TREBEURDEN
Joël GUERIN
2 Park au Denned - kerligonan
22300 LANNION

ILLE ET VILAINE

SECTION RENNES
(section départementale)
Maison de la Consommation
et de l'environnement
48 Bd Magenta
35000 RENNES
TEL : 40-29-36-50

LOIRE ATLANTIQUE

SECTION NANTES
(section départementale)
Maison des Associations - la Manu
10 Bis Bd Stalingrad
44000 NANTES
TEL : 40-29-36-50

SECTION SAINT NAZAIRE
Presqu'île Guérandaise
Ecole Paul Minot
44500 LA BAULE

Protecteurs de l'environnement

OF/12 janv 89

Savoir dialoguer avec les maires

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne veut former les militants et associations de défense de l'environnement au dialogue avec les municipalités. Première expérience la semaine dernière où, à la Maison de la nature de Donges, près de Saint-Nazaire, une vingtaine de responsables ou militants d'associations de protection de la nature venus de l'Ouest ont planché pendant un long week-end sur les meilleurs moyens pour se faire écouter des conseils municipaux. Tous sont repartis avec dans leur porte-documents une charte « Commune et environnement » dont la SEPNB attend beaucoup pour sensibiliser les collectivités locales à la gestion de leur patrimoine naturel au quotidien.

Être les gardiens de la nature et les empêcheurs de polluer en rond c'est bien mais on peut et il faut faire mieux. Ce précepte, Jean Claude Demaure, biologiste de formation et chargé de cours en environnement et aménagement à l'École d'architecture de Nantes, militant à la SEPNB depuis plus de 15 ans, l'a dit et redit à ses auditeurs.

Comment ? D'abord en sortant des clichés qui existent aussi bien dans les têtes des élus locaux que des défenseurs de la nature : du style écolos rigolos ou maires complices des pollueurs et autres bétonneurs de verdure. « **Les associations et militants écologistes ne peuvent passer leur temps à s'agiter éternellement, faire de l'activisme et du juridisme systématiques,** explique Jean Claude Demaure.

Bien sûr, pas question de laisser ses convictions au vestaire ni de cesser d'être ce poil à gratter des collectivités ou pouvoirs publics. Mais il est aussi urgent que des associations rencontrent les élus avec des propositions concrètes sur des problèmes locaux de protection de la nature.

Un outil : la charte « commune et environnement »

Principal outil proposé par la Fédération française des sociétés de protection de la nature FFSPN et la SEPNB aux stagiaires : une charte « Commune et environnement ». Le but est de faire signer à un millier de communes européennes cet engagement mutuel entre les associations de protection de la nature et les municipalités.

Jean-Claude Demaure, responsable de la SEPNB sur Nantes.

Avec cette charte, les parties s'engagent à une démarche commune en matière de protection de l'environnement. On dresse un inventaire et des cartes des ressources « écologiques » de la cité qui débouchent sur un « plan vert » avec des projets concrets d'aménagement : sentiers pédestres, protection de zones sensibles, classes nature, traitement des déchets, plan d'occupation des sols etc...

« **Cela suppose une ouverture d'esprit autant de la part des élus pour entendre le discours écologique que des associations de protection qui doivent devenir force de proposition, avoir l'oreille de la municipalité, être des interlocuteurs crédibles** », plaide Jean-Claude Demaure.

A la fin de l'année 1988, 300 communes en Europe ont signé de telles chartes dont 135 en France. Exemple remarquable, 74 municipalités de la région des Baronnies, dans le sud de la France, se sont associées pour signer une charte commune.

Dans l'Ouest on traîne un peu les pieds, seules Rezé, près de Nantes, Caen et Trémaouézan dans le Finistère ont apposé leur cachet sur un tel contrat. Pour amorcer la pompe, la SEPNB attend beaucoup de ce stage qui devrait être renouvelé en automne.

Mais elle ne verse pas pour autant dans l'optimisme : il reste encore beaucoup à faire auprès des élus locaux français pour qu'ils prennent en compte la protection de l'environnement et acceptent le contre-pouvoir des associations de défense. En Grande-Bretagne, aux Pays-Bas ou en Allemagne par exemple, de nombreuses villes ont créé des postes de conseillers en environnement. Signe avant-coureur ? Le département du Finistère a recruté un conseiller en écologie : un scientifique titulaire d'une thèse de géomorphologie littorale.

Patrick CAILLIEZ.

● *FFSPN, 57 rue Cuvier 75231 Paris cedex 05, tel. 16 (1) 43 36 79 95.*

V LE SIEGE ADMINISTRATIF REGIONAL

SEPNB

186 RUE ANATOLE FRANCE

B.P. 32

29276 BREST CEDEX

TEL : 98-49-07-18

Les bureaux sont ouverts :

- du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H et
  de 13 H à 17 H 30

- le vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H à 18 H 30

Un répondeur téléphonique enregistreur peut prendre les messages auxquels réponse sera faite.

VI LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

AUCHER Jean-Paul : 4 rue de Rennes LARMOR PLAGE 56260

BIORET Frédéric : 2 rue des Bouleaux SAINT NAZAIRE 44600

BONO Gabriel : Vieux Bourg taupont PLOERMEL 56800

CADOU Didier : 7 rue Nominoé GUILERS 29820

CANEVET Paul : 7 rue du Douric PONT L'ABBE 29120

CHARBONNIER Laurent : 16 rue de Denver BREST 29200

DEMAURE Jean-Claude : 116 rue des Hauts Pavés NANTES 44000

FORLOT André : Kergroix PLESCOP 56890

GARNIER Michel : 56 rue J. Baptiste Marcet NANTES 44000

GARREAU Jacques : Brehuel Bt 5 DOUARNENEZ 29100

GUILLEMOT Bernard : 18 Allée Nominoé THORIGNE FOUILLARD 35235

JEAN Christine : 7 rue Cassini NANTES 44300

JONIN Max : Ar Warem l'Ormeau PLABENNEC 29860

LE DEMEZET Maurice : 1 rue Le Gréco BREST 29200

LE DEMEZET Marie-Claire : 1 rue Le Gréco BREST 29200

LE PENNEC Marcel : La vallée Penfeld BOHARS 29820

MELOU Michel : 1 rue Marcel Prévot BREST 29200

NICOT Didier : La Ville au Bois NOUVOITOU 35410

SALAUN Jean : Le Stang LOGONNA DAOULAS 29460

Le C.A. s'est réuni 4 fois dans l'année

VII LE BUREAU

COMPOSITON DU BUREAU

Président	Maurice LE DEMEZET
Vices-Présidents	André FORLOT Didier NICOT Jean-Claude DEMAURE
Secrétaire général	Max JONIN
Secrétaire adjoint	Frédéric BIORET
Trésorier	Michel MELOU
Trésorier adjoint	Jean SALAUN
Rédacteurs de PENN AR BED	Marcel LE PENNEC Jean-Yves MONNAT
Le rédacteur du bulletin de liaison	Christine MORVAN

Réunion en moyenne, tous les 15 jours à BREST.

VIII LES PERSONNELS

FIN 1989, la SEPNB emploie 13 salariés permanents

2 postes administratifs Secrétariat
Comptabilité (mi-temps)

1 conseiller écologique

4 postes au secteur Réserves 1 Responsable du réseau
3 Gardes animateurs

3 animateurs nature

2 postes au Domaine de Bois Joubert/Maison de la nature :

- 1 Directeur
- 1 Technicien

1 Chercheur-Contractuel

A ce personnel permanent il faut ajouter des personnels saisonniers sur les réserves, des objecteurs de conscience en service national civil (10 en moyenne) des T.U.C. et des stagiaires.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

SEPNB

ORGANIGRAMME

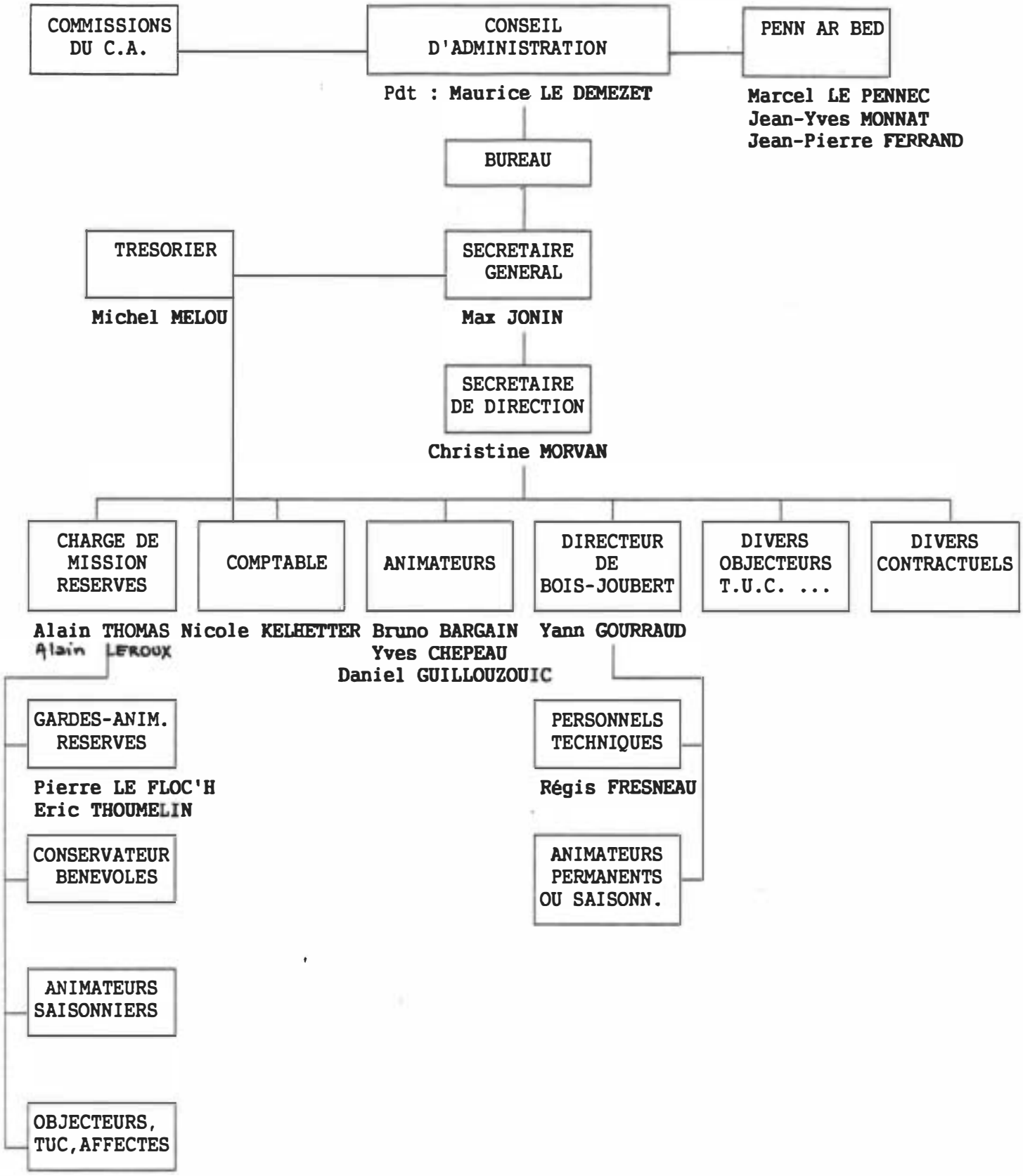

LE RESEAU DES RESERVES DE BRETAGNE

le télégramme 23.8.89

Près de l'Ellez
Sur les traces des castors

En longeant l'Ellez, les amateurs de balades pourront découvrir, dans un cadre magnifique et sauvage, les « us et coutumes » des castors ainsi que la faune et la flore bordant les rivières.

Sur l'initiative du SEPNB (Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne) et du Parc régionale d'Armorique, dix castors (six mâles et quatre femelles) ont été introduits sur les bords de l'Ellez, sur la commune de Brennilis, entre 1968 et 1971. Actuellement, on compte de 50 à 60 individus.

Promenade commentée

Tous les mercredi, vendredi et samedi, à 14 h 30, une promenade de 5 km sur les traces des castors est organisée et commentée par Claire Cherbuy, Brestoise étudiante en biologie cellulaire.

Tout au long de la randonnée, on peut remarquer des traces laissées par ces rongeurs : huttes, digues dans la rivière, et arbres abattus à la base, taillés en forme de cône.

En plus d'être discrets, ces mammifères sont nocturnes. Claire Cherbuy, en plus des visites guidées, se charge du recensement. Elle déclare : « En 20 ans, un habitant du coin m'a affirmé n'avoir vu que quatre castors. Quant à moi, je n'en ai vu aucun. Aussi, pour les dénombrer, je me fie à plusieurs indices : une hutte veut dire qu'une famille (un mâle, une femelle et les deux dernières portées) vit là, un bout de bois fraîchement écorcé indique que des castors habitent là en ce moment ! ».

Paysage pittoresque

Durant la balade, les visiteurs découvriront quelques endroits pittoresques. Aindi le passage à travers une tourbière où trône, au centre, un tapis d'herbe légèrement mouvant. Claire Cherbuy l'a d'ailleurs surnommé « le tapis magique ».

Le passage de la rivière de pierre en pierre est très apprécié, surtout des enfants, on s'en doute. Un petit plongeon « involontaire » n'est d'ailleurs pas exclu.

Claire Cherbuy, jeune étudiante en biologie, qui commente les visites.

Milieu similaire

Le choix de l'implantation des castors s'explique par le fait que cet endroit se rapproche énormément de leurs conditions de vie naturelle : il y a ce que l'on appelle des berges meubles (le castor peut facilement y construire sa hutte), de la nourriture (saule) et la rivière est en pente douce.

C'est vraiment l'endroit idéal pour cet animal qui atteint un poids de 30 kg environ pour une taille d'un mètre (dont 30 cm de queue) et qui a une espérance de vie de 50 ans.

Il nous rend d'ailleurs bien des services : c'est un as pour nettoyer les rivières et ainsi régulariser les cours d'eau.

Des précédents

Actuellement, aucune indication ne permet d'affirmer qu'il en existait dans la région avant 1968. Par contre, en Ille-et-Vilaine, certains noms de communes contiennent le mot « bièvre » qui est l'ancienne appellation du castor.

Dans la basse vallée du Rhône, au début du siècle, ces mammifères étaient pourchassés pour leur fourrure. Depuis, cette espèce protégée a été introduite ou réintroduite en Alsace et dans le Loir-et-Cher entr'autres.

Renseignements

Au café de la Croix Cassée, tél. 98.99.62.95.

Les groupes sont composés sur rendez-vous. Le nombre de participants est limité à 15 personnes par sortie.

Tarifs, adultes 10 F; enfants 5 F.

Les visites ont lieu le mercredi, vendredi et samedi à 14 h 30, les autres jours, Claire Cherbuy accueille éventuellement des colonies, sauf le dimanche où elle fait visiter les landes du Cragou (buses, faucons...).

Rendez-vous, bar-crêperie de Kermeur, le dimanche à 15 h.

LE RESEAU REGIONAL D'ESPACES PROTEGES

UN RESEAU D'HOMMES

* Personnel permanent

  - Alain LEROUX chargé de mission régional

  - Pierre LE FLOC'H gardes-animateurs de la
  - Eric THOUMELIN réserve de Goulien
    CAP-SIZUN

  - Catherine Pichot garde-animatrice de la
    réserve naturelle de
    L'Ile de Groix

* Administrateurs responsables du réseau

  - Max JONIN
  - Jean-Yves MONNAT

* Conservateurs bénévoles des réserves : 28 personnes, responsables sur le terrain de la mise en oeuvre de la gestion, du suivi naturaliste et éventuellement de l'animation d'une quarantaine de sites totalisant quelques 450 hectares sur 5 départements bretons. Ils sont aidés par quelques dizaines d'adhérents naturalistes.

LE RAPPORT D'ACTIVITE DU RESEAU

Chaque année, le rapport détaillé de ce très important secteur d'activité de la SEPNB est présenté à travers :

- l'annuaire des réserves bretonnes et normandes

- les travaux des réserves

- les rapports d'activité détaillés de :

  - la réserve naturelle F. LE BAIL/Ile de Groix

  - la réserve naturelle de St Nicolas des Glénan

Découverte de la Bretagne vivante

L'autre forme de tourisme

La SEPNB propose aux touristes une autre forme de découverte de la région. En s'appuyant sur les multiples réserves dont elle a la charge en Bretagne, elle développe des animations originales. Avec succès : 80 000 touristes y participent chaque été.

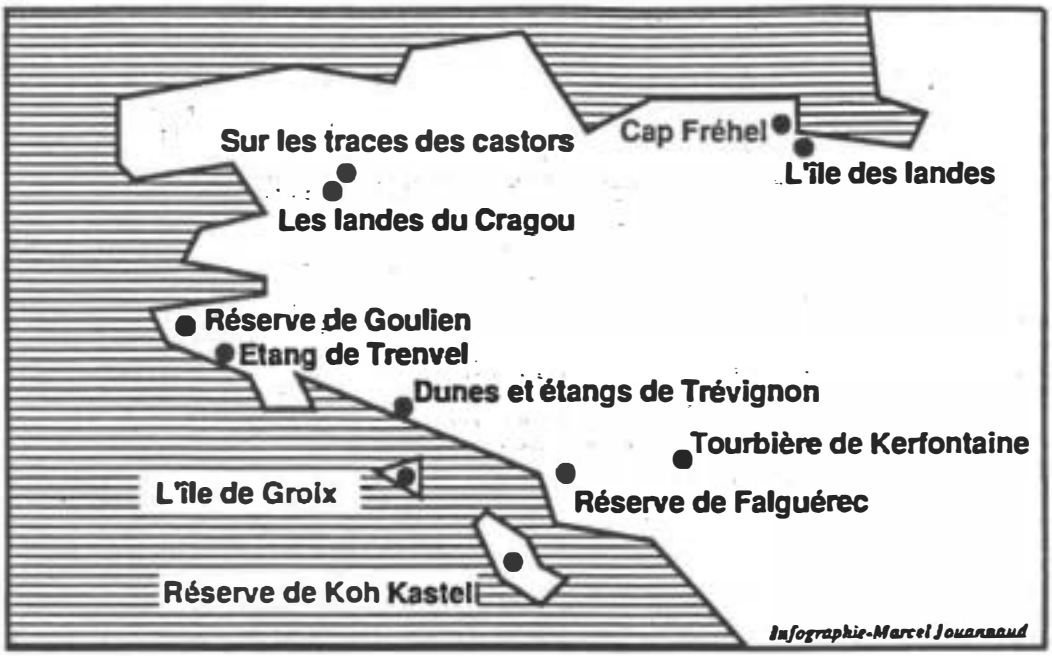

Les onze points d'accueil proposés aux touristes par la SEPNB.

BREST. – **« Nous contribuons largement à l'animation touristique de la région. »** Max Jonin, secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) estime que, depuis maintenant une trentaine d'années, l'association écologiste qu'il anime a été promotrice **« d'une autre forme de tourisme plus actif ».**

Ainsi, sur quatre départements de la région, la SEPNB propose-t-elle aux amoureux de la nature onze points d'accueil. **« Nous voyons plus de 80 000 touristes pendant les mois d'été »**, affirme-t-on au siège brestois de l'association.

Pour ne pas bronzer idiot

Sans gros moyens, la SEPNB est devenue un partenaire à part entière du tourisme-nature en Bretagne. Un tourisme qui refuse le « bronzer idiot ». Il commence par les classiques balades naturalistes, passe par d'originales « écoutes de la vie nocturne » dans des sites tels que la baie d'Audierne, se poursuit par des animations sur un vieux gréement qui tirera des bords pendant la saison estivale en baie de Cancale, ne négligera pas les observations d'oiseaux comme à Ouessant, la découverte du monde minéral à Groix, des tourbières à Sérent...

Des activités multiples complétées par des stages tout aussi variés. L'initiation à la photographie animalière, les marais salants, l'ornithologie en sont des exemples. Et pour qui ne trouverait pas le sujet de son choix dans le dépliant intitulé *Bretagne vivante* distribué par la SEPNB, il reste possible de se concocter un programme à la carte : les hôtels, campings, centres ou colonies de vacances qui souhaiteraient mettre en place une animation-nature sont invités à le faire savoir auprès de l'association.

SEPNB, rue Anatole-France 29200 Brest, tél. 98 49 07 18.

Un passeport pour le ciel

Grâce à la SEPNB, les marais, dunes, tourbières et landes de Bretagne abritent encore aujourd'hui des races en voie d'extinction et, pas plus loin que sur l'île aux Dames, ce joyau qu'est la sterne de Dougall, l'oiseau le plus rare d'Europe. François de Beaulieu a donc décidé de recenser les 35 sites préservés où nichent nos infatigables voyageurs (1).

Parce que l'oiseau cherche avant tout la tranquillité, les bénévoles de la SEPNB se sont donné pour tâche de permettre à des colonies entières l'accession à la propriété. Ces NLM (nids à loyers modérés), comme les surnomme François de Beaulieu, sont une source inépuisable de connaissance pour tous les passionnés.

On peut les découvrir tout au long du voyage auquel nous invite l'auteur, **« apprendre à voir sans déranger, à lire une falaise comme on lit un roman policier »**. Comme le souligne François de Beaulieu avant de clore son guide, **« les réserves apprennent à deviner, derrière l'oiseau libre, le travail des hommes ».**

(1) « Réserves de nature en Bretagne », par François de Beaulieu. Éditions Ouest-France.

- la réserve biologique de Goulien Cap Sizun

- le bulletin de la réserve biologique de Séné-Falguérec

- Depuis cette année, une "lettre de la réserve" est éditée sur certaines réserves pour diffusion gratuite aux habitants des communes concernées. En 1989, sont parues :

- lettre de la réserve n°1 Réserve de Goulien Cap Sizun

- lettre de la réserve n°1 Réserve des Landes du Cragou

NOUVELLES RESERVES

En 1989, trois nouvelles réserves biologiques sont venues agrandir le réseau SEPNB. Soit deux ensembles de galeries à chauve-souris et un îlot de nidification des sternes, grâce à des conventions de gestion passées avec leurs propriétaires.

- Réserve biologique de Glénac (Morbihan) : galeries d'anciennes mines de fer ;

- Réserve biologique de Corbinières-Boeuvres (communes de Messac et de Langon, Ille et Vilaine): galerie d'un viaduc SNCF ;

- Réserve biologique de l'Ile Notre Dame (sur la Rance, commune de Saint-Jouan des Guérets, Ille et Vilaine).

Cette même année a vu les surfaces de deux réserves s'agrandir de manière spectaculaire, grâce à de nombreux dons

- La Réserve des Marais de Falguérec (56) a plus que doublé atteignant aujourd'hui environ 40 hectares, grâce à une aide financière du W.W.F. ;

- La Réserve des Landes du Cragou (29) dépasse aujourd'hui la cinquantaine d'hectares, soit une quinzaine d'hectares d'acquis en 1989, grâce en partie à la Campagne "Sauvons la Forêt Primitive du Cragou" des Biscuits LU.

COMMISSION "RESERVES" DE LA SEPNB

Une première réunion présentant le nouveau chargé de mission succédant à Alain THOMAS a permis de dégager les priorités de l'année (22/4/89 à Lorient).

L'Assemblé Générale du réseau s'est déroulée à Lorient les 21 et 22/10/89 faisant le bilan 89 et définissant les perspectives. Loïc MARION chercheur CNRS à Rennes et Directeur de la Réserve Naturelle de Grandlieu est venu exposer le résultat de ses travaux sur le Héron cendré et

réfléchir avec nous sur la stratégie de protection des Ardéidés en Bretagne.

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS, STAGES, COLLOQUES

- Réunion annuelle du "Club des gestionnaires des espaces naturels en Bretagne" à Sarzeau (56) le 8/6/89 (M.J. et A.L.)

- AG. de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles à Sixt (Haute Savoie 14 au 16.09.89 : E.T., C.P., A.L. et M.J.) et participation aux réunions de travail (E.T., M.J.)

- Gestion pastorale en zones humides. Camargue, juin 89 : Bruno BARGAIN réprésentait la SEPNB et le Conservatoire du littoral pour la Baie d'Audierne

- Voyage d'étude à Majorque (Baléares, Espagne) : Bruno BARGAIN et Jacques HENRY y étaient pour la SEPNB et le Conservatoire du littoral pour la Baie d'Audierne

PROMOTION

- Distribution de 15 000 tracts "été 1989" sur les Réserves et les sites naturels animés par la SEPNB, dans les centaines d'Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Bretagne (nouveauté de cette année)

- L'opération publicitaire "Sauvons la Forêt Primitive Bretonne" menée avec la Société LU a rapporté 37 844 Frs investis dans l'acquisition foncière de nouveaux terrains au Cragou

ANIMATION

- Une trentaine d'animateurs se succèdent aux mois de Juillet et d'Août sur 11 sites : Pointe du Grouin, Caps Fréhel et d'Erguy, Landes du Cragou et Castors des Monts d'Arrée, Goulien Cap Sizun, Trenvel et Trévignon, Falguérec, Groix et Belle Ile

- Environ 80 000 personnes concernées par nos stands et nos animations, avec, conséquence du très bel été, 10 % de plus de visiteurs en moyenne par site par rapport à l'année précédente

- L'animation est à réorienter sur les sites de Trenvel et du Cragou . Une déception cependant au Cap Fréhel où notre animateur contractuel pendant six mois n'a pas eu le public espéré. L'expérience d'animation SEPNB est suspendue sous cette forme.

- Bonne tenue des animations scolaires sur les Réserves :
  Fréhel 10 classes ; Goulien 161 classes ;
  Falguérec 36 classes ; Groix 17 classes .

- Collaboration avec l'ABRI, Renouveau et certains VVF pour des randonnées natures : Cragou, Trunvel.

- Animation en mer à bord de la Bisquine Cancalaise (35) :
  179 passagers pendant l'été

SURVEILLANCE DES STERNES

Sur les deux principales colonies plurispécifiques du Finistère, Trevoc'h et Baie de Morlaix, huit surveillants se sont succédés pour éviter les dérangements des nichées entre le mois de mai et la fin du mois de juillet. Plus de 250 interventions ont été effectuées auprès de plaisanciers et véliplanchistes (informations, préventions de débarquements, quelques réprimandes...).

La surveillance est soutenue financièrement par la Direction de la Protection de la Nature et nous avons reçu depuis une aide de la Communauté Européenne pour la surveillance de la Sterne de Dougall.

NOUVELLES NATURALISTES

Année morose pour la reproduction des goëlands, des mouettes tridactyles, et des Alcidés. Les Guillemots du Cap Sizun ont perdu encore une dizaine de couples.

Par contre, les sternes ont connu une année satisfaisante avec une production de jeunes, moyenne à bonne chez les caugeks et les pierregarin, et des effectifs en hausse, sur la Colombière et Trévors. Sur l'Ile aux Dames (Baie de Morlaix), les effectifs avoisinent les 800 couples avec un nombre record pour la décénnie de Sterne de Dougall : 105 couples, soit environ 10% de la population européenne de l'oiseau de mer le plus rare d'Europe.

En mer d'Iroise, près de 1800 captures de Pétrel tempête permettent d'estimer la population non nicheuse, seulement 200 nids sont recensés, avec quelques Puffin des Anglais. Un jeune macareux a pris son envol de l'archipel de Molène, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Sur Falguérec, près de 50 couples de limicoles commencent à être à l'étroit sur la partie aménagée de la Réserve (Avocette, Echasse, Chevaliers Gambette, Vanneau Huppé...). Les 25 ha nouveaux permettront de leur fournir de nouveaux espaces favorables.

A Trunvel, les captures de Passereaux en période post-nuptiale affirment de plus en plus l'importance européenne de ce site pour la migration des Fauvettes paludicoles.

LE CHEPTEL DES RESERVES

- Vaches nantaises à Bois Joubert (19 bêtes)
- Moutons d'Ouessant à Goulien (17 bêtes)
- Moutons "Landes de Bretagne" à Goulien et Trunvel (22 bêtes)

DIVERS

- Enorme production de sel à Guérande et Mesquer environ 100 tonnes pour notre saline de Quifistre.

SÉNÉ

" LE HAMEAU DE BROUELLE-KERSTANG "

La réserve de FALGUEREC pour voisinage

TERRAIN LIBRE DE CONSTRUCTEUR 99 000 F H.T.

ROCHEVILAINE IMMOBILIER
1, rue Basse-Notre-Dame
56130 LA ROCHE-BERNARD
Tél. 99 90 78 50

OUEST FRANCE

ECO - CONSEILLER

VALORISER LA CONNAISSANCE
LE SAVOIR FAIRE DE L'ASSOCIATION

CONTACT : Bernard FICHAUT
Eco Conseiller
SEPNB
B.P. 32 - 29276 Brest Cédex
TEL : 98-49-07-18

Au service des communes (du Finistère) :

* A la demande de la communauté urbaine de Brest,
  Suivi du Site de la Décharge du Spernot et des populations de Goëlands Argentés, après la mise en marche de l'usine d'incinération

* Valorisation du patrimoine d'une commune
  - dépliant pour la découverte de la nature le long du sentier littoral Berthaume - Pointe St Mathieu - Plougonvelin

  - Réflexions et propositions de gestion du littoral de Cléder

Au service des administrations :

* Etude préalable à la mise en valeur et à l'ouverture au public des sites de stang Bihan et de St Laurent - Kerdaniou sur Concarneau et la Forêt Fouesnant (DDE - Finistère)

* Expertise sur site l'arrêté de protection de biotope de Trémaouézan - Langazel

* Cartographie et information sur les sites sensibles de nidification d'oiseaux marins pour les Phares et Balises (DDE)

* Divers contacts avec DDE pour collaboration et formation

Au service d'autres partenaires :

* Valorisation pédagogique des promenades des vedettes de l'Odet (dépliant ornithologique)

Ploudalmézeau

Colloque sur l'environnement

Des maires américains pas vraiment rassurés

21
OF.22/10189

Avant le déjeûner, les maires « mazoutés » reçoivent des livres sur la Bretagne.

Onze ans après la catastrophe de l'**Amoco-Cadiz** et six mois après celle de l'**Exxon Valdez,** il fallait faire le point sur les différents aspects de la protection de l'environnement. La prévention d'abord et puis la lutte quand la marée noire est là (les moyens utilisés) et ensuite, les impacts économiques et écologiques et un problème épineux... l'indemnisation.

Jean-Baptiste Henri, chargé de mission au syndicat mixte, espère en ouvrant la séance, pouvoir aider **« les collégues d'Alaska »** malgré les différences géographiques. Il souhaite qu'ils obtiennent plus et beaucoup plus d'indemnités que les Bretons. **« Nous en seront bénéficiaires car ça se répercutera aux États-Unis. »**

Bernard Fichault, conseiller en écologie à la SEPNB, dresse un inventaire de tout le travail effectué depuis l'**Amocco,** zone par zone, plage par plage, son travail avec les maires sur le terrain avec pelle et pioche. Il explique l'évolution d'une pollution après le nettoyage. Les Alaskiens s'inquiètent de ce qu'ils trouveront au printemps. Un point commun entre la côte brtonne et alaskienne : les falaises et les plages de galets. Les deux doivent se nettoyer assez vite naturellement grâce à l'assaut des vagues. Mais il faudra compter avec le temps pour le haut des plages et, dans certains cas, la formation de croûtes très dures **« comme du bitume, »** dira Bernard Fichault, est un problème qu'il faudra régler à la pioche.

« Certaines de vos plages seront quasiment propres au printemps, dit-il encore, **d'autres protégées des houles dominantes, propres en surface, sales en dessous, d'autres resteront sales avec croûtes ».**

Pas vraiment encourageant pour les gens de l'Alaska, mais ils ne sont pas venus pour qu'on leur raconte des histoires.

Michel Glémarec, biologiste, raconte l'incidence d'une marée noire sur les poissons, la nature déroutée. Tout est extrêmement lent à se refaire. Mais en Alaska que va-t-il se passer ? La question revient comme un leit motiv. La Bretagne n'est pas l'Alaska et les Bretons ne peuvent parler que de leurs expériences.

Pierre Rainelli de l'Institut national de la recherche agronomique pense que les pertes écologiques sont très difficiles à évaluer et délicates et conseille aux maires « mazoutés » de tout faire intervenir pour estimer ces pertes.

Le colonel Boulard, quant à lui, montre à l'aide de diapositives, tous les moyens employés pour le nettoyage. Il pense que **« plus les moyens sont légers, meilleur est le travail ».** Avec l'eau chaude par exemple, il faut compter, par jour et par homme, dix à quinze mètres carrés de nettoyage. **« Ce sera moins facile en Alaska,** pense-t-il, **car les moyens ne peuvent venir que de la mer. »**

L'évolution du droit international de la mer sera évoquée par M. Beurrier. Quant aux propos de M. Rouchdy-Kbaier sur le rôle et le fonctionnement du FIPOL (Fond international d'indemnisation des dommages de pollution par hydrocarbures), ils font bondir Michel Glémarec qui déclare : **« Le droit, c'est le plus grand cynisme ! »** et se demande si parfois ça vaut la peine de nettoyer.

Dur, dur, pour les maires américains qui, ils l'ont bien senti, ne sont pas au bout de leur peine.

M. Arzel pense qu'on a le droit d'être idéaliste mais qu'il ne faut pas pour autant capituler. **« Nous avons confronté nos expériences et nos difficultés face aux conséquences des marées noires et nous avons élaboré des propositions précises. C'était le but de ces journées. Si on capitule, rien ne bougera. Il faut que l'opinion soit plus sensibilisée sur les risques à venir. »**

Johns Devens, maire de Valder, apprécie malgré tout que tous les problèmes aient été soulevés : **« Nous an tirerons sûremant profit. »**

* Visite des sites pollués par la catastrophe de l'Amoco-Cadiz pour des personnels de ESSO

Au service de l'association :

* Cartographie pour les réserves du Cragou (propriétés, et usages du sol), de Trenvel (végétation), de Goulien - Cap Sizun, de Groix...

* Recherche cartographique pour une "cartographie écologique intégrée" avec Frédéric BIORET.

Recherche, valorisation :

* 2 posters sur le suivi cartographique des îles de Banneg et Béniget présentés à des colloques internationnaux à San Francisco (U.S.A.) et Sienne (Italie).

* Colloque de Brest "territoires et sociétés insulaires" <15-17 oct.89> : communication

* Colloque à Anchorage en Alaska (U.S.A.) sur invitation. Communication : "catalogue des techniques de nettoyage des pollutions par les hydrocarbures". Expérience de l'Amoco Cadiz. Travail avec les experts américains.

UNE STRUCTURE D'ANIMATION ET DE FORMATION

OF 11.8.89

Dunes et étangs de Trévignon
Chardons bleus et sarcelles

CONCARNEAU. – Parfaitement à l'aise dans leurs baskets, les jumelles à la main et l'appareil photo en bandoulière, ils sont une trentaine de curieux à se regrouper, en ce mercredi matin, au pied de la maison du conservatoire de Penloc'h, sur le littoral de Trégunc, à Trévignon. Ils sont parés pour découvrir, pendant près de trois heures, le site des dunes et étangs, classé au conservatoire du littoral et des espaces lacustres. Sylvie Le Berre, qui possède une maîtrise de sciences naturelles et un diplôme d'animatrice scientifique, sera leur guide, embauchée par la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Au fil de leur balade, ils vont se pencher pour découvrir la flore dunaire et surprendre les oiseaux à la longue-vue. Tous les trésors, souvent insoupçonnés, de ce milieu naturel, à 7 km de Concarneau.

Au départ, explications préalables sur l'histoire du milieu, la formation des étangs il y a 2000 ans, l'utilisation du sable pour reconstruire Lorient et Brest qui a nui à la dune, l'existence au début du siècle de l'usine d'iode devenue maison du conservatoire et lieu d'accueil sur le site.

Les étangs de Trévignon ont été rendus célèbres par le biologiste Jean Rostand qui y découvrit des grenouilles porteuses d'anomalies aux pattas. Aujourd'hui, les grenouilles ont des pattes normales, mais le milieu est plein de richesses en faune et en flore. C'est pour elles que 300 hectares ont été classés au conservatoire du littoral. De nombreuses actions de protection et de sauvegarde des dunes ont été entreprises par la commune, ainsi que par la SEPNB. Un secteur, autour du Loch-Cozlou (en français l'étang des roseaux), a été mis en réserve naturelle et la chasse y est interdite depuis deux ans, pour ne pas troubler les nombreux oiseaux nicheurs.

Lumière, oiseaux et fleurs

Plusieurs espèces rares nichent ou séjournent eux abords des étangs de Trévignon. On y rencontre habituellement des hérons, des foulques, des aigrettes, des grèbes huppés, des butors et bien sûr nombre de colverts. Plus rarement, un œil excercé pourra y voir des sarcelles d'été, des busards des roseaux, ou des fauvettes rousserolles venues d'Afrique. Dans quelques jours, on peut penser que les chevaliers arriveront puisque le Loch-Cozlou se transforme en vasière à cause de la sécheresse.

Les plantes des dunes sont aussi très spécifiques. Les promeneurs découvrent l'euphorbe dont les racines plongent à trois mètres dans le sable, le pourprier, et aussi le chardon bleu, devenu très rare et qui avait complètement disparu. Il repousse depuis deux ans, grâce aux actions de protection menées et renaît au milieu des oyats plantés pour maintenir la dune.

En compagnie de l'animatrice de la SEPNB, les amateurs de la nature découvrent tout ce qui fait l'originalité du site des dunes et étangs. Ils se promènent aussi en regardant l'admirable beauté du paysage de ce secteur. A Trévignon, la lumière est incomparable. Mercredi matin, la mer était d'un calme parfait, animée seulement par quelques barques de pêcheurs et le vol des mouettes. De Kérouini à Kerdallé, la longue plage était déserte et de l'autre côté de la dune, les étangs s'éveillaient paresseusement.

« Ce paysage, à lui seul, vaut la balade, même s'il n'y avait pas les plantes et les oiseaux », commentait un des participants.

Véronique ROLLAND.

Les promenades guidées ont lieu tous les mercredis et dimanches matin pendant l'été. Inscriptions au syndicat d'initiative de Trégunc, rue de Pont-Aven, tél. 98 50 22 05. Participation demandée : adulte, 30 F ; deuxième adulte d'une même famille, 20 F ; enfants, 10 F ; gratuit pour les moins de 10 ans. Rendez-vous à Penloc'h, longer la côte vers la droite en arrivant au port de Trévignon (7 kilomètres à l'est de Concarneau).

LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES ANIMATEURS

FINISTERE
NADINE CALVEZ
BRUNO BARGAIN

I TOURISME NATURE

Voyages naturalistes organisés pour la société ARCATOUR.

Voyage botanique du 16 au 24 juin (25 personnes)

Voyage ornithologique du 15 au 23 septembre (12 personnes)

Stage d'ornithologie à Ouessant du 11 au 25 septembre (12 personnes)

Animations estivales :

- en baie d'Audierne 3 sorties nature pour (23 personnes)
- aux étangs de Tévignon 2 sorties nature pour (50 personnes)
- aux étangs de Mousterlin 1 sortie nature pour (16 personnes

- des prestations nature (sorties nature, projection, causerie) pour des centres de vacances : Renouveau, OCAJ, centres aérés, maison familiales. 32 interventions pour 1263 personnes.

Week-end nature

- en baie du Mont St Michel 28-29/1/89

II FORMATION

Découverte générale de la faune et de la flore des Monts d'Arrée, des landes et tourbières du 5 au 9 juin pour 11 participants du Crédit Mutuel de Bretagne.

Encadrement stages BAFA pour UFCV de Rennes
13-18/2/89 découverte du milieu 13 stagiaires
24-29/6/89 découverte du milieu 12 stagiaires

Formation ornithologie des animateurs du centre des roches jaunes de Plougasnou.

Préparation avec UBAPAR, d'un projet de formation d'animateur nature dans le cadre du BEATEP en relation avec la DRJS.

Accueil sur la réserve de Trenvel des hôtesses des offices de tourisme du finistère (25 personnes).

III ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Partenaires :
Centre d'insertion de Brest-Kergaradec
Association pour le développement des classes de mer
I.M.E. de Kerlaz
Collège St Joseph du Guilvinec
Collège Château-Lavallière
Collège Joliot-Curie de Fontenay
Ecole St Anne de Quimper
Ecoles publiques de Carhaix
Lycée de Douarnenez
C.E.S de Belle Ile en terre
M.P.T St Pierre à Brest
Maison Communale de Fouesnant

15 interventions pour 626 personnes.

Classes de découvertes

Rosquerno Pont l'Abbé
La Pinelais (Loire Atlantique)
EPAL Huelgoat
8 classes pour 147 enfants

Jeunes naturalistes de l'AG de la SEPNB (20)
Préparation des rencontres EUROJEUNES 1990

BILAN 140 JOURNEES OU DEMI-JOURNEES POUR 2289 PERSONNES

La nature à la carte avec la SEPNB

Le Télégramme 5.7.89

Classique mais bien léché, le programme estival de découverte du milieu de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) ne fait que confirmer la croissance de l'association.

Preuve de la contribution non négligeable des troupes de MM. Le Démezet et Jonin au tourisme nature régional, les 80.000 entrées recensées l'an passé sur l'ensemble des réserves gérées par la SEPNB pourraient être dépassées cette année.

Deux des quatre étudiants chargés de la surveillance des sternes à Saint-Pabu : Didier Lamy (à droite) et Dany Thennou. (Ph. E. Le Droff)

On va encore écarquiller ses mirettes, ouvrir large ses pavillons, se muscler le mollet et consommer de la nature en visitant l'une des onze réserves gérées et animées par l'association. C'est avec les oiseaux marins qu'elle a conquis ses lettres de noblesse. Mais c'est certainement grâce aux écoutes nocturnes de la faune du marais de Trenvel, en baie d'Audierne, et aux minéraux de l'île de Groix que la SEPNB entre dans la légende.

La liste détaillée des « onze propositions pour découvrir la nature protégée », sur l'un des quatre départements bretons, figure sur une plaquette qui sera disponible dès la semaine prochaine dans la plupart des syndicats d'initiative de la région.

Le patrimoine naturel à nu

Fidèle à une formule bien rodée, l'association, sur chacun de ces sites, proposera des balades naturalistes avec un animateur. Des points accueil y sont aussi organisés.

Faune, flore, oiseaux, mammifères, le patrimoine naturel régional est mis à nu, mais non sans retenue : le voyeurisme des touristes à la recherche de vacances actives est contenu par les animateurs qui, pour chaque escapade, refusent plus de quinze personnes. Tout le monde y trouve son compte.

Découverte à la carte

Seule grande nouveauté, un animateur itinérant, dans le cadre ou en dehors du programme précité, répondra aux sollicitations les plus variées et sera à même de proposer une découverte de la nature à la carte.

Pour tous renseignements, téléphoner au 98.49.07.18 ou écrire à la SEPNB, 189, rue Anatole-France, Brest

Drôles de brigades

La liberté des touristes s'arrête où la nature reprend ses droits, Ainsi peut-on schématiser l'action sur le terrain de la SEPNB, qui en tant que gestionnaire d'espaces naturels sensibles tente de concilier découverte et protection du milieu.

Mais ce mariage de raison n'est pas toujours possible. Exemple : l'îlot de Trévorc'h, sentinelle de l'Aber-Benoît (Nord-Finistère), aux abords duquel depuis le 20 mai dernier deux équipes de deux bénévoles de la société se sont relayées.

Le trésor qu'elles ont jalousement gardé et protégé des goélands et des hommes est d'une valeur inestimable. Il s'agit d'une colonie d'un millier de sternes, des migrateurs menacés sur notre littoral qui ont élu domicile sur ce site pour convoler. Cette protection physique est assurée par MM. D. Lamy, D. Thannoo, M. Pluen et Mlle B. Renard.

Les résultats, s'ils sont positifs, se traduiront logiquement par un bon taux de natalité, ce qui ne pourra être observé qu'à l'issue de l'opération « sternes 89 » à la mi-juillet.

MORBIHAN

Jean DAVID

RAPPORT D'ACTIVITE

1 - WEEK-END NATURE

- Stage Baie du Mont St Michel les 28 et 29 Janvier
  18 participants

- Stage Hoëdic au printemps les 5,6 et 7 Mai
  6 participants

- Croisière ornithologique à Belle-Ile les 27 et 28 Mai
  3 participants

- Croisière ornithologique du 28 Octobre au 1er Novembre
  4 participants

- Stage grands migrateurs dans le Golfe du Morbihan les 2 et 3 Décembre. 7 participants

- Les autres stages programmés ont été annulés par manque de participants

2 - ANIMATIONS SCOLAIRES

* P.A.E. sur le thème de l'eau au collège de Muzillac
  2 journées d'animation en Avril pour 1 classe

* P.A.E. sur le thème de l'échasse blanche au collège d'Arradon 1/2 journée d'animation en Décembre pour 1 classe

* Journées pédagogiques organisées avec les vedettes vertes
  1 - le 23 mai pour 1 classe
  1 - le 7 juin pour 1 classe

* Séjour pédagogique de 3 jours dans les Marais de Guérande et la grande Brière en collaboration avec Y. CHEPEAU, les 30,31 mai et 1er juin pour 2 classes

* Demi-Journées de découvertes de la nature
  46 demi-Journées d'animations pour 51 classes soit environ 1300 élèves, parmi lesquelles sont consacrées aux visites de Falguérec : 30 demi-journées pour 35 classes soit environ 860 élèves

3 - ANIMATIONS ENFANTS HORS-SCOLAIRE

* Contrats bleus

Activités financées par la D.D.J.S. et organisées par la ville de Vannes

13 interventions d'1h30mn
pour 7 enfants au 2ème trimestre
pour 12 enfants au 3ème trimestre

* Sport et Vacances

Activités financées par la ville de Vannes et organisées par les centres sociaux de la ville de Vannes

2 sessions de 5 1/2 journées en Juillet et Août
pour respectivement 12 et 10 enfants.

4 - FORMATION

* Stage de Formation continue pour le C.E.R. du Finistère du 16/10 au 20/10 sur le thème de la déprise agricole (8 participants)

* Visite de 14 stagiaires de l'Ecole Normale à Falguérec le 6 Juin

* Stage de Formation à l'utilisation des malles natures à l'Ile Berder les 22 et 23 Avril (12 participants)

* Participation au jury du BEATEP les 18 et 19 décembre.

5 - ANIMATIONS TOURISTIQUES (Juillet et Août essentiellement)

* Maison du port/Arzon

- 10 1/2 journées de balades nature en presqu'île de Rhuys

- 1 journée de balade nature à Belle-Ile, pour (190 personnes)

* S.I. Port-Louis

- 4 1/2 journées de balades nature sur le Marais de Locmiquélic pour (34 personnes)

* S.I.V.O.M. Muzillac

- 6 1/2 journées de balades nature dans le pays de Muzillac pour (61 personnes)

* S.I. de Dangan

- 1 1/2 journée d'animation nature pour (35 personnes)

* V.V.F. Guidel

- 1 1/2 journée d'animation nature pour (30 personnes)

- 8 projections de diapos en soirée

* V.V.P.T.T. à Avjon

- 8 soirées projections de diapos

* C.C.A.S. de St Gildas de Rhuys

- 2 1/2 journées de balades nature pour (40 personnes)

- 3 soirées de projections de diapos pour (100 personnes)

N.B. Le public présent aux projections de diapos est difficile à évaluer mais peut atteindre 200 personnes en été au V.V.F. Guidel. Peut-être 100 à 150 spectateurs en moyenne.

6 - **DIVERS**

* Visites de groupes divers à Falguérec (handicapés, adultes, troisième âge)

- 6 visites pour (80 personnes)

* groupes divers hors Falguérec

- 2 demi-journées d'animation (60 personnes)

- 1 projection de diapos en soirée (50 personnes)

* colonies de vacances

- 1 soirée projection de diapos (100 enfants)

- 1 demi-journée de découverte de nature dans les Marais de Suscinio (25 enfants).

148 journées ou demi-journées pour 2518 personnes

De la roche « pudding » aux fours à boulets

Del 2-9-94

Avec un diplôme d'informaticien en poche, rien ne prédisposait Paskall Le Doeuff à devenir géologue, botaniste, historien et ornithologue. Rien, si ce n'est l'amour de la nature et de la côte d'Emeraude. Depuis trois ans, il essaie de préserver les sites du cap d'Erquy, des Sables d'or et du cap Fréhel. L'été, il y guide les touristes charmés.

« Très vite je me suis dirigé vers l'animation de centres de vacances », se souvient Paskall Le Doeuff. « J'ai travaillé dans des classes de mer, avant de passer à la réserve du cap Fréhel. D'abord comme objecteur de conscience, ensuite comme permanent. J'ai appris sur le tas, en suivant les visites à thème des spécialistes ». Et maintenant, il connaît tout de la région.

La promenade guidée au cap d'Erquy débute par des explications géologiques. De la formation de ces roches que l'on a appelées « pudding » à l'exploitation des carrières, il passe en revue l'évolution du sol. Et surtout, il précise comment ce sol et le climat ont permis la croissance d'une végétation particulière.

Tourisme intello

« La géologie est parfois rébarbative », avoue-t-il, « et j'essaie de la rendre la plus claire et la plus vivante possible.

Je parviens à sentir les groupes, les sujets sur lesquels ils attendent le plus de développements. Parfois, Les demandes sont variées et intéressantes et la visite déborde largement du cadre horaire prévu ».

La jolie vue sur le port d'Erquy et ses pêcheurs au travail incite régulièrement à un détour par l'information sur la vie portuaire, ses coutumes et ses règlements. « Il faut être prêt à enchaîner sur toutes les questions », se contente de dire Paskall Le Doeuff. « Nous attirons un public de gens aisés, des intellectuels. Ils ont des attentes relativement précises et essaient de nous brancher sur leurs thèmes favoris ».

La promenade sur le cap d'Erquy révèle également quelques points d'histoire. On y découvre des petits talus aménagés par les Celtes (320 av. J-C), pour se protéger des attaques venant des terres. Plus récents sont les fours à boulets utilisés par les armées révolutionnaires dans leurs luttes contre les Anglais. Cela ne manque pas d'anecdotes pimentées, pas toujous glorieuses pour nos soldats.

Le succès malgré la chaleur

Ces visites guidées s'écartent donc assez loin de leur thème originel « la flore et la faune ». « Je crois d'ailleurs qu'il nous faudra revoir cette appellation », suggère Paskall Le Doeuff. « Malgré quelques déceptions dues au manque d'oiseaux, notre saison s'avère excellente. La fréquentation a dépassé nos espérances. Dans l'ensemble, les promenades de l'après-midi ont connu une plus grande affluence que celles de la matinée. Bizarre car la chaleur devait pourtant inciter à rester sur les plages. Nous assistons au démarrage d'un tourisme culturel, et je m'en réjouis ».

Ch. De Caevel

Les explications précises et imagées de Paskall La Dœuff recueillent l'attention des visiteurs du cap d'Erquy.
(Photo Ch. de Caevel)

LOIRE ALTANTIQUE
Yves CHEPEAU

I) PUBLIC JEUNES

A : sur le temps scolaire

- CLASSES DE DECOUVERTES

- 2 classes de perfectionnement (28 élèves) de Rezé en séjour au Centre de la PINELAIS : sensibilisation à la nature en milieu

- 1 classe de CM1 (29 élèves) et 1 classe d'adaptation (10 élèves) de Rezé en séjour à la PINELAIS : sensibilisation à la nature en milieur rural.

- 1 classe de CM1 - CM2 de l'école St Clément/RENNES en séjour à Bois-Joubert (17 élèves) : sensibilisation à la nature, à la découverte d'un milieu et à la protection de la nature.

- PROJETS D'ACTION EDUCATIVE (P.A.E.)

- 6 classes de 5ème (135 élèves) du Collège Trémolières de CHOLET EN Séjour à Bois-Joubert : initiation à la découverte des 2 éco-systèmes : la Brière et le Marais Salants de Guérande : 12 sorties.

- PRESTATIONS PEDAGOGIQUES PONCTUELLES

- Ecoles primaires privée et publique de BRAINS (44), dans le cadre d'un contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) (176 élèves) : 13 sorties d'1/2 journée : découverte du patrimoine naturel de la commune de BRAINS : la Faune des eaux douces, les oiseaux l'étude du Paysage, l'arbre, l'approche sensorielle de la nature. Rendu final sous forme d'une exposition, en juin.

- Ecole Anne Franck/CARQUEFOU classes primaires (105 élèves) : connaissance des oiseaux. Animations avec supports audio-visuels, à l'école.

- Université de Nantes, stage d'étudiants de licence à Bois-Joubert (20 étudiants) : interprétation des chants des oiseaux, écologie de l'avifaune des vasières intertidales : 3 sorties.

- Lycée Charles Péguy/GORGES (44) : écologie d'une rivière et aménagement : sortie.

- Collège St Paul/REZE (44) 4 classes de 5ème (108)élèves ; écologie forestière et sylviculture, en fôret du Gâvre (44) : sortie.

- Lycée Sables d'Olonne, en séjour à Bois- Joubert (50 élèves) : animation / diaporama sur la Brière, en soirée.

- Collège St Michel/PLOUZANE, en séjour à Bois-Joubert (30 élèves) : animation / diaporama et sortie : découverte de la Brière.

- Yvelines Education et Loisirs, Centre Géroma/St Marc S/Mer (60 élèves) : découverte de la Brière : sorties.

- A.H.B./ORVAULT (44), Ecoles primaires d'Orvault (936 élèves 6 journées) : connaissance des amphibiens : animations dans les écoles avec supports audio-visuels.

- VOYAGES SCOLAIRES :

a) produits SEPNB commercialisés par la SNCF, dans le cadre de son catalogue de voyages scolaires éducatifs :

- Ecole St Joseph/PLOUBALAY (22) en séjour à la Turballe, (61 élèves) : découverte du milieu en Brière et dans les Marais Salants : sorties.

- Ecole de Kersabiec/LORIENT en séjour à Bois-Joubert (54 élèves) : découverte du milieu en Brière et dans Les Marais Salants : sorties.

b) autres

- Collège "La Croix de Pierre" de PLENEE-JUGON (22), (35 élèves) : découverte du milieu en Brière : sorties.

- Farlham Collège Indiana-U.S.A. (20 étudiants) : sortie - conférence sur le site classé du lac de Grandlieu (44).

B : Hors temps scolaire

- IMP des Thébaudières/Vertou en séjour à LA TURBALLE (14 enfants, 4 journées) : sorties et activités de sensibilisation à la nature.

II) FORMATION DES ADULTES

- Enseignants des écoles primaires de BRAINS (44), en conférence pédagogique (préparation d'un nouveau C.A.T.E.), (7 personnes) : l'ornithologie et ses applications pédagogiques.

III) LOISIRS ET TOURISME DE DECOUVERTE DE LA NATURE ADULTES

A : Produits SEPNB

- Stage d'ornithologie : "les limicoles", en Baie de Bourgneuf (44), (7 stagiaires) : identification et écologie de limicoles.

- Initiation à la photographie animalière, dans les Marais Salants de Guérande (5 stagiaires) : bases naturalistes,techniques, et dangers de la photo animalière.

- Stage d'ornithologie : "l'Hivernage des oiseaux d'eau entre Loire et Charente", des Traicts du Croisic à l'Anse de l'Aiguillon (itinérant), (14 stagiaires) : pratique de l'ornithologie et découverte des sites d'hivernage des oiseaux d'eau.

B : Prestations extérieures, ponctuelles

- Résidence St Saens (RENOUVEAU) LA BAULE , (1010 personnes) : 31 sorties ornithologiques dans les Marais Salants et en Brière, ou animations / diaporama en soirée.

- VVF LA TURBALLE (1500 personnes) : 22 sorties de découvertes des Marais Salants et Briérons, et animation / diaporama, en soirée.

- "Le Moulin de Praillance" (L.V.T.) PIRIAC S/MER (172 personnes) : 5 sorties d'observation des oiseaux dans les Marais Salants, de découverte de la faune du littoral, et animations / diaporama en soirée.

- Camping "Le Razay" PIRIAC S/MER (64 personnes) : 2 animations / diaporama en soirée.

- VVF BATZ S/MER (380 personnes) : 13 sorties ornithologiques dans les Marais Salants et animations / diaporama en soirée.

- C.A.T. de Loire-Atlantique (23 personnes) : 3 sorties d'observation des oiseaux.

- Association L.V.N./nantes (15 personnes) : sortie d'initiation à l'ornithologie.

- OCCAJ PORNICHET (70 personnes) : animation / diaporama en soirée.

- Association "Le Fayard"/St Lô : sortie naturaliste en Brière.

- Groupes d'individuels (33 personnes) : sorties de découverte de la Brière.

- COCORAPE, association de randonnée (35 personnes) : sortie de découverte de la Brière.

- Association "Animation 2000" LES MOUTIERS-en-RETZ (44), (80 personnes) : soirée conférence avec support audio-visuel sur les zones humides littorals.

- Association "Randonnées Brennoises" BRAINS (44), (7 personnes) : sortie d'initiation à l'ornithologie, en Baie de Bourgneuf.

- SIVOM de NORT S/ERDRE (21 personnes) : sortie de découverte des Marais de Mazerolles.

- Groupe d'individuels (15 personnes) : sortie ornithologique dans les Marais Salants de Guérande.

- Université Inter-Age de St Nazaire (250 personnes) : conférence sur les oiseaux des Marais Salants, avec support audio-visuel .

BILAN CHIFFRE 170 Journées ou Demi-Journées
1888 Scolaires concernés
3708 Autres Publics

ANIMATIONS SCOLAIRES SUR LES RESERVES

Effort toujours soutenu pour une action pédagogique à partir des espaces naturels protégés.

En 1989 :

- Réserve naturelle F. LE BAIL/Ile de Groix (Morbihan)
  17 classes accueillies

- Réserve biologique de Goulien - Cap Sizun (Finistère)
  161 classes accueillies

- Réserve biologique de Séné - Falguérec (Morbihan)
  36 classes accueillies

- Site classé de Fréhel (Côte du Nord)
  10 classes accueillies

Aider et étudier les oiseaux dans l'école

Un animateur-nature pour le Sud-Finistère

L'automne et l'hiver sont de remarquables saisons pour découvrir la nature. De nombreuses espèces d'oiseaux, par exemple, ne viennent en Bretagne qu'à cette époque. C'est le cas notamment pour les milliers de canards et d'échassiers qui s'arrêtent en halte migratoire ou en hivernage dans les estuaires et les étangs.

Pour aider les enfants à mieux connaître les oiseaux, la SEPNB a étendu le rayon d'action d'un animateur nature de la réserve du Cap-Sizun (Goulien) à tout le Sud-Finistère.

Montage diapos et conférences

Eric Thoumelin, à la demande, intervient dans les écoles avec montage diapos et conférences sur des sujets précis : approche de l'écologie du milieu, le paysage dunaire, les réserves naturelles de Bretagne, les zones humides, les landes... histoire, géologie, botanique, vie animale, influence des éléments sur le peuplement, la répartition des oiseaux, la reproductions, les migrations, etc...

Un sujet très vaste et varié en relation avec les programmes de l'Education nationale.

Des sorties éducatives

Des sorties sur le terrain, à la journée ou la demi-journée, sont possibles en rivière de Pont-l'Abbé, en baie d'Audierne, aur les dunes du Trez-Goarem en Esquibien ou la station de Lespoul de Pont-Croix, etc... selon le lieu de l'établissement scolaire.

Nourrir les oiseaux

Mais la nouveauté qui pourrait faire à elle seule l'objet d'un PAE est l'étude des oiseaux à l'école, dans l'école ! Il suffit pour cela de les attirer : en hiver, les oiseaux ne meurent pas de froid, mais de faim : graines et graisse sur las bords des fenêtres avec des mangeoires appropriées et les enfants pourront, sans quitter la chaleur de la classe, observer le fascinant manège du petit peuple de toutes les couleurs qui fréquentent nos cours et jardins.

Eric apporte des conseils judicieux et documentés pour la construction des mangeoires et des nichoirs puisque chaque espèce a ses habitudes particulières. Identification, régime alimentaire, comportements, reproductions, dessions, graphiques, expositions... il propose de mettre en place dans les écoles un suivi d'activités autour des oiseaux de l'hiver à l'été.

■ Pour tous renseignements complémentaires et inscription, écrire à Eric Thoumelin, réserve ornithologique, 29770 Goulien, ou tél. 98.70.13.53.

- 1 1/2 journée d'animation nature pour (35 personnes)

* V.V.F. Guidel

- 1 1/2 journée d'animation nature pour (30 personnes)

- 8 projections de diapos en soirée

* V.V.P.T.T. à Avjon

- 8 soirées projections de diapos

* C.C.A.S. de St Gildas de Rhuys

- 2 1/2 journées de balades nature pour (40 personnes)

- 3 soirées de projections de diapos pour (100 personnes)

N.B. Le public présent aux projections de diapos est difficile à évaluer mais peut atteindre 200 personnes en été au V.V.F. Guidel. Peut-être 100 à 150 spectateurs en moyenne.

6 - **DIVERS**

* Visites de groupes divers à Falguérec (handicapés, adultes, troisième âge)

- 6 visites pour (80 personnes)

* groupes divers hors Falguérec

- 2 demi-journées d'animation (60 personnes)

- 1 projection de diapos en soirée (50 personnes)

* colonies de vacances

- 1 soirée projection de diapos (100 enfants)

- 1 demi-journée de découverte de nature dans les Marais de Suscinio (25 enfants).

148 journées ou demi-journées pour 2518 personnes

De la roche « pudding » aux fours à boulets

Del 2-9-94

Avec un diplôme d'informaticien en poche, rien ne prédisposait Paskall Le Doeuff à devenir géologue, botaniste, historien et ornithologue. Rien, si ce n'est l'amour de la nature et de la côte d'Emeraude. Depuis trois ans, il essaie de préserver les sites du cap d'Erquy, des Sables d'or et du cap Fréhel. L'été, il y guide les touristes charmés.

« Très vite je me suis dirigé vers l'animation de centres de vacances », se souvient Paskall Le Doeuff. « J'ai travaillé dans des classes de mer, avant de passer à la réserve du cap Fréhel. D'abord comme objecteur de conscience, ensuite comme permanent. J'ai appris sur le tas, en suivant les visites à thème des spécialistes ». Et maintenant, il connaît tout de la région.

La promenade guidée au cap d'Erquy débute par des explications géologiques. De la formation de ces roches que l'on a appelées « pudding » à l'exploitation des carrières, il passe en revue l'évolution du sol. Et surtout, il précise comment ce sol et le climat ont permis la croissance d'une végétation particulière.

Tourisme intello

« La géologie est parfois rébarbative », avoue-t-il, « et j'essaie de la rendre la plus claire et la plus vivante possible.

Je parviens à sentir les groupes, les sujets sur lesquels ils attendent le plus de développements. Parfois, Les demandes sont variées et intéressantes et la visite déborde largement du cadre horaire prévu ».

La jolie vue sur le port d'Erquy et ses pêcheurs au travail incite régulièrement à un détour par l'information sur la vie portuaire, ses coutumes et ses règlements. « Il faut être prêt à enchaîner sur toutes les questions », se contente de dire Paskall Le Doeuff. « Nous attirons un public de gens aisés, des intellectuels. Ils ont des attentes relativement précises et essaient de nous brancher sur leurs thèmes favoris ».

La promenade sur le cap d'Erquy révèle également quelques points d'histoire. On y découvre des petits talus aménagés par les Celtes (320 av. J-C), pour se protéger des attaques venant des terres. Plus récents sont les fours à boulets utilisés par les armées révolutionnaires dans leurs luttes contre les Anglais. Cela ne manque pas d'anecdotes pimentées, pas toujous glorieuses pour nos soldats.

Le succès malgré la chaleur

Ces visites guidées s'écartent donc assez loin de leur thème originel « la flore et la faune ». « Je crois d'ailleurs qu'il nous faudra revoir cette appellation », suggère Paskall Le Doeuff. « Malgré quelques déceptions dues au manque d'oiseaux, notre saison s'avère excellente. La fréquentation a dépassé nos espérances. Dans l'ensemble, les promenades de l'après-midi ont connu une plus grande affluence que celles de la matinée. Bizarre car la chaleur devait pourtant inciter à rester sur les plages. Nous assistons au démarrage d'un tourisme culturel, et je m'en réjouis ».

Ch. De Caevel

Les explications précises et imagées de Paskall La Dœuff recueillent l'attention des visiteurs du cap d'Erquy.
(Photo Ch. de Caevel)

LOIRE ALTANTIQUE
Yves CHEPEAU

I) PUBLIC JEUNES

A : sur le temps scolaire

- CLASSES DE DECOUVERTES

- 2 classes de perfectionnement (28 élèves) de Rezé en séjour au Centre de la PINELAIS : sensibilisation à la nature en milieu

- 1 classe de CM1 (29 élèves) et 1 classe d'adaptation (10 élèves) de Rezé en séjour à la PINELAIS : sensibilisation à la nature en milieur rural.

- 1 classe de CM1 - CM2 de l'école St Clément/RENNES en séjour à Bois-Joubert (17 élèves) : sensibilisation à la nature, à la découverte d'un milieu et à la protection de la nature.

- PROJETS D'ACTION EDUCATIVE (P.A.E.)

- 6 classes de 5ème (135 élèves) du Collège Trémolières de CHOLET EN Séjour à Bois-Joubert : initiation à la découverte des 2 éco-systèmes : la Brière et le Marais Salants de Guérande : 12 sorties.

- PRESTATIONS PEDAGOGIQUES PONCTUELLES

- Ecoles primaires privée et publique de BRAINS (44), dans le cadre d'un contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) (176 élèves) : 13 sorties d'1/2 journée : découverte du patrimoine naturel de la commune de BRAINS : la Faune des eaux douces, les oiseaux l'étude du Paysage, l'arbre, l'approche sensorielle de la nature. Rendu final sous forme d'une exposition, en juin.

- Ecole Anne Franck/CARQUEFOU classes primaires (105 élèves) : connaissance des oiseaux. Animations avec supports audio-visuels, à l'école.

- Université de Nantes, stage d'étudiants de licence à Bois-Joubert (20 étudiants) : interprétation des chants des oiseaux, écologie de l'avifaune des vasières intertidales : 3 sorties.

- Lycée Charles Péguy/GORGES (44) : écologie d'une rivière et aménagement : sortie.

- Collège St Paul/REZE (44) 4 classes de 5ème (108)élèves ; écologie forestière et sylviculture, en fôret du Gâvre (44) : sortie.

- Lycée Sables d'Olonne, en séjour à Bois- Joubert (50 élèves) : animation / diaporama sur la Brière, en soirée.

- Collège St Michel/PLOUZANE, en séjour à Bois-Joubert (30 élèves) : animation / diaporama et sortie : découverte de la Brière.

- Yvelines Education et Loisirs, Centre Géroma/St Marc S/Mer (60 élèves) : découverte de la Brière : sorties.

- A.H.B./ORVAULT (44), Ecoles primaires d'Orvault (936 élèves 6 journées) : connaissance des amphibiens : animations dans les écoles avec supports audio-visuels.

- VOYAGES SCOLAIRES :

a) produits SEPNB commercialisés par la SNCF, dans le cadre de son catalogue de voyages scolaires éducatifs :

- Ecole St Joseph/PLOUBALAY (22) en séjour à la Turballe, (61 élèves) : découverte du milieu en Brière et dans les Marais Salants : sorties.

- Ecole de Kersabiec/LORIENT en séjour à Bois-Joubert (54 élèves) : découverte du milieu en Brière et dans Les Marais Salants : sorties.

b) autres

- Collège "La Croix de Pierre" de PLENEE-JUGON (22), (35 élèves) : découverte du milieu en Brière : sorties.

- Farlham Collège Indiana-U.S.A. (20 étudiants) : sortie - conférence sur le site classé du lac de Grandlieu (44).

B : Hors temps scolaire

- IMP des Thébaudières/Vertou en séjour à LA TURBALLE (14 enfants, 4 journées) : sorties et activités de sensibilisation à la nature.

II) FORMATION DES ADULTES

- Enseignants des écoles primaires de BRAINS (44), en conférence pédagogique (préparation d'un nouveau C.A.T.E.), (7 personnes) : l'ornithologie et ses applications pédagogiques.

III) LOISIRS ET TOURISME DE DECOUVERTE DE LA NATURE ADULTES

A : Produits SEPNB

- Stage d'ornithologie : "les limicoles", en Baie de Bourgneuf (44), (7 stagiaires) : identification et écologie de limicoles.

- Initiation à la photographie animalière, dans les Marais Salants de Guérande (5 stagiaires) : bases naturalistes,techniques, et dangers de la photo animalière.

- Stage d'ornithologie : "l'Hivernage des oiseaux d'eau entre Loire et Charente", des Traicts du Croisic à l'Anse de l'Aiguillon (itinérant), (14 stagiaires) : pratique de l'ornithologie et découverte des sites d'hivernage des oiseaux d'eau.

B : Prestations extérieures, ponctuelles

- Résidence St Saens (RENOUVEAU) LA BAULE , (1010 personnes) : 31 sorties ornithologiques dans les Marais Salants et en Brière, ou animations / diaporama en soirée.

- VVF LA TURBALLE (1500 personnes) : 22 sorties de découvertes des Marais Salants et Briérons, et animation / diaporama, en soirée.

- "Le Moulin de Praillance" (L.V.T.) PIRIAC S/MER (172 personnes) : 5 sorties d'observation des oiseaux dans les Marais Salants, de découverte de la faune du littoral, et animations / diaporama en soirée.

- Camping "Le Razay" PIRIAC S/MER (64 personnes) : 2 animations / diaporama en soirée.

- VVF BATZ S/MER (380 personnes) : 13 sorties ornithologiques dans les Marais Salants et animations / diaporama en soirée.

- C.A.T. de Loire-Atlantique (23 personnes) : 3 sorties d'observation des oiseaux.

- Association L.V.N./nantes (15 personnes) : sortie d'initiation à l'ornithologie.

- OCCAJ PORNICHET (70 personnes) : animation / diaporama en soirée.

- Association "Le Fayard"/St Lô : sortie naturaliste en Brière.

- Groupes d'individuels (33 personnes) : sorties de découverte de la Brière.

- COCORAPE, association de randonnée (35 personnes) : sortie de découverte de la Brière.

- Association "Animation 2000" LES MOUTIERS-en-RETZ (44), (80 personnes) : soirée conférence avec support audio-visuel sur les zones humides littorals.

- Association "Randonnées Brennoises" BRAINS (44), (7 personnes) : sortie d'initiation à l'ornithologie, en Baie de Bourgneuf.

- SIVOM de NORT S/ERDRE (21 personnes) : sortie de découverte des Marais de Mazerolles.

- Groupe d'individuels (15 personnes) : sortie ornithologique dans les Marais Salants de Guérande.

- Université Inter-Age de St Nazaire (250 personnes) : conférence sur les oiseaux des Marais Salants, avec support audio-visuel .

ANIMATIONS SCOLAIRES SUR LES RESERVES

Effort toujours soutenu pour une action pédagogique à partir des espaces naturels protégés.

En 1989 :

- Réserve naturelle F. LE BAIL/Ile de Groix (Morbihan)
  17 classes accueillies

- Réserve biologique de Goulien - Cap Sizun (Finistère)
  161 classes accueillies

- Réserve biologique de Séné - Falguérec (Morbihan)
  36 classes accueillies

- Site classé de Fréhel (Côte du Nord)
  10 classes accueillies

Aider et étudier les oiseaux dans l'école

Un animateur-nature pour le Sud-Finistère

L'automne et l'hiver sont de remarquables saisons pour découvrir la nature. De nombreuses espèces d'oiseaux, par exemple, ne viennent en Bretagne qu'à cette époque. C'est le cas notamment pour les milliers de canards et d'échassiers qui s'arrêtent en halte migratoire ou en hivernage dans les estuaires et les étangs.

Pour aider les enfants à mieux connaître les oiseaux, la SEPNB a étendu le rayon d'action d'un animateur nature de la réserve du Cap-Sizun (Goulien) à tout le Sud-Finistère.

Montage diapos et conférences

Eric Thoumelin, à la demande, intervient dans les écoles avec montage diapos et conférences sur des sujets précis : approche de l'écologie du milieu, le paysage dunaire, les réserves naturelles de Bretagne, les zones humides, les landes... histoire, géologie, botanique, vie animale, influence des éléments sur le peuplement, la répartition des oiseaux, la reproductions, les migrations, etc...

Un sujet très vaste et varié en relation avec les programmes de l'Education nationale.

Des sorties éducatives

Des sorties sur le terrain, à la journée ou la demi-journée, sont possibles en rivière de Pont-l'Abbé, en baie d'Audierne, aur les dunes du Trez-Goarem en Esquibien ou la station de Lespoul de Pont-Croix, etc... selon le lieu de l'établissement scolaire.

Nourrir les oiseaux

Mais la nouveauté qui pourrait faire à elle seule l'objet d'un PAE est l'étude des oiseaux à l'école, dans l'école ! Il suffit pour cela de les attirer : en hiver, les oiseaux ne meurent pas de froid, mais de faim : graines et graisse sur las bords des fenêtres avec des mangeoires appropriées et les enfants pourront, sans quitter la chaleur de la classe, observer le fascinant manège du petit peuple de toutes les couleurs qui fréquentent nos cours et jardins.

Eric apporte des conseils judicieux et documentés pour la construction des mangeoires et des nichoirs puisque chaque espèce a ses habitudes particulières. Identification, régime alimentaire, comportements, reproductions, dessions, graphiques, expositions... il propose de mettre en place dans les écoles un suivi d'activités autour des oiseaux de l'hiver à l'été.

■ Pour tous renseignements complémentaires et inscription, écrire à Eric Thoumelin, réserve ornithologique, 29770 Goulien, ou tél. 98.70.13.53.

Journées de l'oiseau en Europe

La réserve de Falguérec fête son 10eme anniversaire

Falguérec, un lieu d'observation privilégié, unique en Bretagne

VANNES (P.C.).- Jusqu'à aujourd'hui se poursuivent les journées internationales de l'environnement et les journées européennes de l'oiseau, avec notamment cet après-midi pour les élèves d'une classe du collège de Séné la visite de la réserve de Falguérec sous la conduite et l'entière responsabilité des représentants de la SEPNB. Des hommes qui durant ce dernier week-end ont mis sur pied une intéressante exposition au palais des arts pour mieux faire comprendre la fragilité de la faune et de la flore dans notre région. Un week-end nature consacré principalement à l'ornithologie par l'intermédiaire notamment de projections cinémathographiques et de la visite de la réserve de Falguérec qui fête cette année son 10eme anniversaire.Une réserve qui a poussé ses limites ces derniers mois en atteignant aujourd'hui la superficie de 30 hectares et dont la remise en état des anciens marais salants constitue l'une des lourdes taches. Dans quelques semaines, sa fréquentation par les visiteurs va sans aucun doute devenir plus importante avec le flot des touristes et ce sont trois animateurs qui seront là en permanence pour faire découvrir un site unique en Bretagne pour son accueil de notamment trois colonies nicheuses que sont les échasses, les avocettes et les chevaliers gambettes. Mais Falguérec est aussi, et peut-être surtout, une réserve pour oiseaux migrateurs effectuant un trajet quotidien de 800 à 1 000 km entre les régions de l'Europe du Nord et de l'Afrique.

Une base de repos et de ravitaillement très prisée pour sa tranquillité et la nourriture abondante que les oiseaux peuvent y découvrir avec la régulation du niveau des eaux dans les bassins.Et la réserve de Falguérec ne vit pas refermée sur elle-même : en participant au recensement européen des oiseaux d'eau dont les données sont regroupées à Munster (Allemagne de l'Ouest), elle contribue à mieux expliquer et comprendre le comportement d'espèces nécessaires à l'équilibre écologique d'autres régions d'Europe.

La Liberté 5.6.87

JOURNEES MONDIALES DE L'ENVIRONNEMENT
JOURNEES EUROPEENNES DE L'OISEAU
3-4-5 JUIN

Mobilisation générale sur les 5 départements pour un programme exceptionnel dans toutes les sections et sur les réserves biologiques ouvertes au public. Des conférences, des expositions, des projections de films, des stands...

6 670 personnes accueillies par la SEPNB

au cours de ces trois journées

Bravo et merci à tous les intervenants.
A noter particulièrement :

* Une super balade en bateau à la Pointe de Pen Hir en Finistère

* Une opération importante sur Vannes-Falguérec, rapprochant la réserve du son environnement socio-économique

* Des rencontres avec des paludiers et des aquaculteurs en Loire-Atlantique

* Un atelier-scolaire sur la mare à Rennes

* Une présence dans les écoles à Brest, à Ploërmel, à La Baule

* L'inauguration d'une nouvelle réserve à Glénac (56) pour protéger un refuge hivernal de chauves-souris (9 espèces).

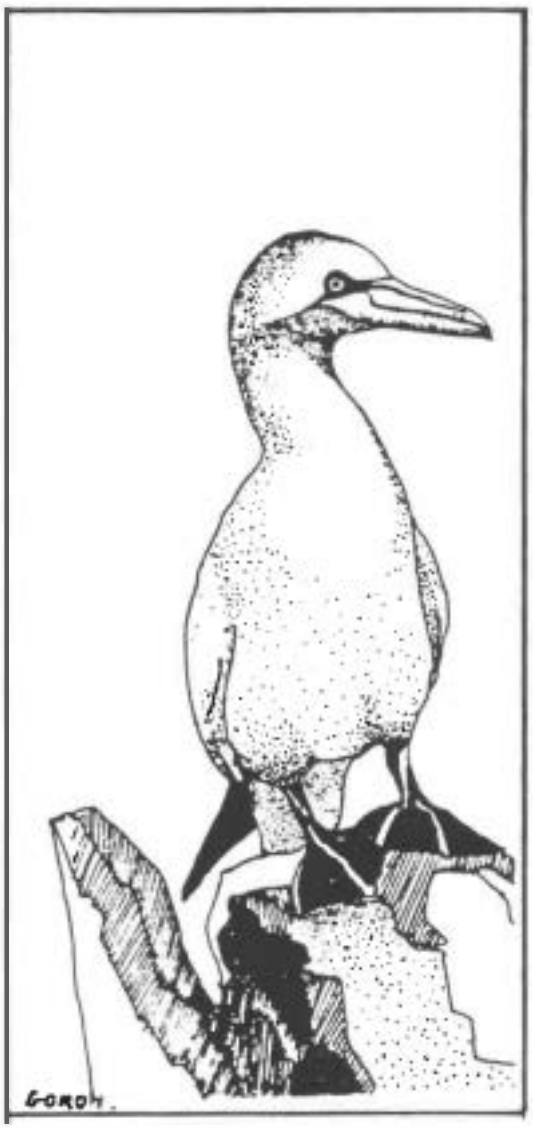

Les oiseaux à l'école

P.O 7/06/89

Une classe visitant l'exposition à l'école Paul-Minot

Dans le cadre des journées mondiales de l'environnement, la section de la Presqu'île guérandaise de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) propose une exposition sur les oiseaux dans les locaux de l'école Paul-Minot.

Samedi dernier, cette exposition était ouverte au public. Pendant toute cette semaine, 22 classes des écoles de La Baule découvrent les oiseaux de la Presqu'île, véritable réserve biologique. C'est la municipalité qui a subventionné cet événement. Devant le succès publique, une centaine de personnes se sont déplacées samedi, l'exposition ouvrira à nouveau ces portes samedi prochain. En outre, les gens venant la voir auront la possibilité de participer à un concours national sur les oiseaux organisé par la Ligue française pour la protection des oiseaux.

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'OISEAU

Dans le cadre des Journées Européennes de l'Oiseau, l'exposition « Les Oiseaux et le Vent » et « Réserves en Presqu'île Guérandaise » a accueilli toute la semaine les scolaires.
Elle comprend également les œuvres de M. Melet, sculpteur sur bois briéron. Une bibliographie sur le thème de l'oiseau, un concours doté de nombreux prix (longue-vue, jumelles, livres, cassettes, etc...) et la projection permanente de 10 films sur les oiseaux de l'environnement.
Elle sera ouverte au public samedi matin 10 juin de 8 h 45 à 12 h 30 (dernier jour).
Renseignement : R. Gautron, tél. 40.24.42.68.

E.P.G. 9/06/89

Protection de la nature
Apprendre pour agir

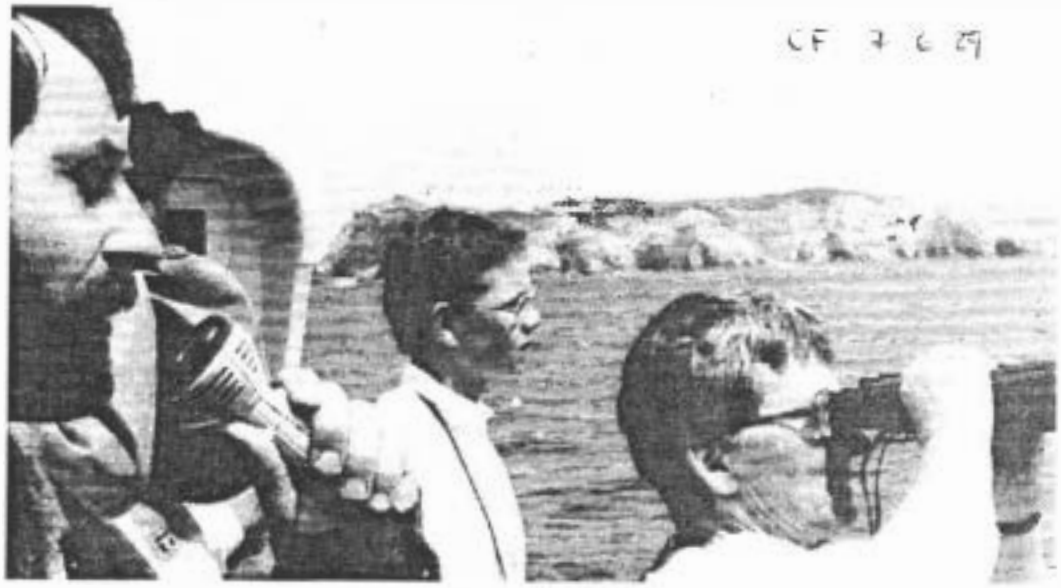

Au premier plan Claude Humeau, responsable de la réserve ornithologique.

La journée européenne des oiseaux organisée par les associations de protection de la nature a été particulièrement bien marquée à Camaret. La Société d'Étude et de Protection de la nature en Bretagne (SEPNB) organisait une sortie ornithologique, dimanche, aux Tas-de-Pois et à la pointe de Dinan à bord de la vedette « Sirène ». Les commentaires de la visite étaient assurés par Claude Humeau, responsable de la réserve ornithologique des Tas-de-Pois et Claude Le Fur. Soixante-quinze personnes dont l'adjointe au maire, Mme Nadine Servant, avaient pris place à bord. Le public était composé d'une majorité de personnes de la presqu'île et de quelques touristes. La population est très sensibilisée à l'écologie. La catastrophe de l'« Amazzone » qui avait déversé ses boues de pétroles sur nos côtes n'y est sans doute pas étrangère.

Quelques minutes après avoir quitté la cale des mareyeurs, le navire passe devant la pointe du Gouin, l'occasion pour le guide de nous parler de géologie. Plus loin, c'est la grande muraille du Toulinguet, construite en 1812, puis les Tas-de-Pois. Cormorans huppés et goélands sont au rendez-vous par centaines. A l'occasion, l'on verra un canard Eider, des guillemots, des fulmar-pétrels. Claude Humeau indique l'emplacement d'un nid de petits pingouins. Sur l'un des îlots, une importante colonie de mouettes tridactyles. Claude Humeau les a recensées : une soixantaine de nids actuellement ; 135 nids il y a deux ans et une quarantaine il y a quatre ans. Le navire est tout près de l'îlot, le barreur, Gérard Drevillon, manœuvre avec talent pour que les visiteurs puissent voir au mieux les oiseaux. L'aide d'une paire de jumelles est très utile pour observer les nids. Le spectacle des rochers et des falaises du Grand Dahouet, Petit Dahouet, Pen Glas, Ar Forc'h et Bern-hid est magnifique. La hauteur de certains îlots vue du bateau est impressionnante.

Autre spectacle pour le plus grand plaisir des enfants, la distribution de pain aux goélands marins. Les oiseaux connaissent le navire et leur bienfaiteur, Jean Téphany. Ensuite, la « Sirène » met plein gaz, longe le Veryac'h, Kerlaz, Beg-Meil, le Perzic et approche ensuite la pointe de Dinan puis la Palud où de la mer on aperçoit clairement deux talus de défense datant de l'âge de fer.

Après trois heures exceptionnelles à la découverte des oiseaux de mer et aussi de la presqu'île, les passagers reviennent au port la tête pleine de souvenirs et visiblement satisfaits de cette sortie maritime.

Gilles PAPE.

Débat sur les pollutions

« Personne ne respecte rien »

Discussion à bâton rompu samedi, entre des membres de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et quelques Concarnois. Et, effectivement, on a cassé du bois sur le dos des pollueurs de toute sorte. A l'occasion des Journées mondiales de l'environnement, la SEPNB organisait un débat sur les problèmes locaux. Une vingtaine de personnes sont venues dire leur impuissance face à certaines pollutions et surtout certains pollueurs.

« Personne ne respecte rien, c'est l'anarchie » devait déclarer un riverain de la station d'épuration de Kérambreton, « que peut-on faire ? ».

Face à ces questions, Alfred Corne, Charles Le Roux, Michel Beucher, de la SEPNB et Christian Belluard, d'Eau et Rivières de Bretagne, n'ont pu que faire part de leur expérience. « C'est toujours très long de s'attaquer à des pollueurs. Je suis sur certains dossiers de pisciculture depuis trois ou quatre ans » a expliqué Christian Belluard. Pour le président de l'Association de pêche et pisciculture de Concarneau, cette longueur est due au manque de moyens. Seuls trois inspecteurs surveillent les installations classées dans un département où il y a pas moins de 3.000 éleveurs de porcs, 50 usines agro-alimentaires (abattoirs, salaisons), 91 pisciculture. L'administration, pas toujours prompte à sanctionner les pollueurs, a aussi été mise en cause.

La qualité des eaux de Concarneau a été évoquée. La ville n'est pas dans un secteur qui dépasse la norme limite de 50 mlg par litres. « Au captage du Fresq, l'eau est en permanence à 50, remarque Christian Belluard. Elle est ensuite mélangée avec l'eau de moindre teneur et le taux descend dans les limites légales ».

Alfred Corne devait regretter, pour sa part, que l'on construise des stations de dénitration, onéreuses, plutôt que d'attaquer la pollution à la source, chez les éleveurs et agriculteurs.

La station de Kérambreton, aux résultats limités pour les eaux littorales, la méthanisation des ordures ménagères plutôt que l'incinération, ont été également évoqués lors de ce débat général, qui aura au moins permis à quelques Concarnois de crier leur impuissance.

LE DOMAINE DE BOIS-JOUBERT

MAISON DE LA NATURE DE BOIS JOUBERT
DONGES Loire-Atlantique

COMPTE RENDU ACTIVITE 1989

Durant l'année 1989, la Maison de la Nature de Bois-Joubert a accueilli 9 classes, soit 411 élèves en séjour (1000 Journées) et 14 Stages d'associations extérieures, soit 201 adultes (705 journées).

Le Centre d'Accueil a par ailleurs hébergé 350 personnes (478 nuités).

Le Centre Aéré de la Commune s'est déroulé pour la quatrième année à Bois-Joubert en juillet et août : 131 enfants ont ainsi profiter du domaine (1464 journées).

L'Equipe de Bois-Joubert a organisé les 3 CAMPS NATURES de la SEPNB en 1989.

CAMP BRIERE	12 enfants 11 à 13 ans (5 jours à Pâques)
CAMP BRIERE/MARAIS SALANTS	16 enfants 10 à 12 ans (15 jours en Juillet)
CAMP ORNITHO/MARAIS SALANTS	17 enfants 11 à 13 ans (7 jours en Août)

Dans le cadre des Journées mondiales de l'Environement, l'équipe d'animation de Bois-Joubert a proposé aux Dongeois de découvrir la richesse des Marais de Liberge situés à l'entrée du bourg. Un stand avec projection vidéo et deux points d'observation avec longues-vues ont permis l'accueil de 7 classes soit 200 élèves.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

- La création d'un nouveau bâtiment d'hébergement venant compléter le centre d'accueil de Bois-Joubert a été le plus gros chantier de construction de l'année 89. Réalisé entièrement en auto-construction, l'équipe de chantier de Bois-Joubert a fourni plus de 2500 heures de travail et est intervenue dans tous les corps de métiers (des fondations jusqu'à la prise électrique).

Bloc sanitaire complet (2 wc, 3 douches, 4 lavabos), 3 chambres de 8 lits, chauffage central, détection incendie et téléphone; ce nouveau bâtiment vient doubler la capacité d'hébergement de Bois-Joubert qui est aujourd'hui de 48 places.

Grand coup de chapeau à Régis et à ses objecteurs : du vrai travail de Pro !

- D'autres chantiers moins importants ont aussi marqué cette année 89 :

La finition de la Salle de Travaux Pratiques qui, équipée de paillasses et d'aquariums était opérationnelle dès le printemps.

Réfection d'une cuisine pour les objecteurs, de la salle de bain du logements de fonction et de la buanderie.

-Différents travaux d'aménagement et d'entretien du domaine ont aussi été réalisés :

- Bardage de la "Bergerie" du Point Accueil jeunes,
- Création d'une retenue d'eau pour le "Port à Chalands",
- Débroussaillement et curage de la mare de la ferme,
- Curage d'un kilomètre de canal au nord du Domaine,
- Création de deux abreuvoirs et d'un petit pont secondaire,
- Entretien du nouveau verger conservatoire de Bois-Joubert,
- Reconstruction du corral pour les vaches nantaises,
- Réfection complète de la route d'accès à Bois-Joubert et stabilisation du parking.

PRODUCTIONS DU DOMAINE

Produits cidricoles :	Jus de pommes	732 litres
	Cidre	260 bouteilles
	Vinaigre	100 litres
Volaille :	57 poulets	

Boulanges : Une dizaine de boulanges ont été assurées par Régis soit 132 Kg de pain cuit au feu de bois.

VACHES NANTAISES : Troupeau de Bois-Joubert

* Naissances 1989 : 10 naissances : 6 mâles
4 femelles

* Ventes 1989 : 2 vaches de réforme (n°370 et n°972)
1 petite génisse
1 petit mâle pour l'élevage
2 mâles broutards
1 boeuf de 3 ans pour la boucherie.

* Composition actuelle du troupeau :

- 1 Taureau
- 10 Vaches
- 2 génisses de 2 ans
- 2 génisses de 18 mois
- 2 génisses de 1 an
- 2 mâles broutards 6 mois

Remarque : on peut noter un net rajeunissement du troupeau de Bois-Joubert; les anciennes vaches réformées ont été remplacées par des génisses, ce qui permet d'envisager l'avenir du troupeau avec confiance.

Par ailleurs, il faut savoir que la SEPNB, en collaboration avec l'I.T.E.B. (Institut Technique de l'Elevage Bovin), assure le suivi génétique de plusieurs troupeaux sur la région.

Effectif actuel des bêtes participant au programme :

3 Taureaux (plus 3 autres en paillettes)
19 Vaches
21 Génisses

Même si cet effectif diminue encore légèrement du fait du départ des anciennes vaches de réforme, le nombre de génisses permet de rester confiant.

A noter la création de 2 petits élevages cette année, ce qui ne peut que nous encourager à poursuivre le travail entrepris.

EXPOSITIONS

OF / 13·4·89

Exposition au château
« Espaces protégés de Bretagne »

« A l'instar du patrimoine culturel, la nature, un patrimoine à protéger ».

En exergue de l'exposition **« Espaces protégés de Bretagne »**, qui se tient actuellement dans les sous-sols du château, le ton général est donné.

Vingt panneaux montrent la diversité des interventions, d'associations ou d'organismes privés et publics, en matière de protection d'espaces naturels.

Réalisée par la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), l'expo fête son premier anniversaire.

Elle entre dans le cadre des animations centrées autour de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le week-end prochain, les 15 et 16 avril, à Loctudy. Une assemblée qui verra, entre autres, l'intervention de Brice Lalonde.

« Nous avons maintenant des réseaux d'espaces protégés et il était utile d'en montrer l'existence et la diversité dans une exposition », précise Alain Thomas, responsable des réserves de la SEPNB en Bretagne.

Les associations ne sont pas les seuls instigatrices de protection de sites. Les conseils généreux, le conservatoire du littoral ou les parcs régionaux en sont les partenaires institutionnels.

Une panoplie de modes d'interventions

Si l'étang de Trunvel, en baie d'Audierne, est géré par la SEPNB, les polders de Combrit, les dunes de la Torche le sont par le conservatoire, et la réserve naturelle de Saint-Nicolas des Glénan est, elle, propriété du département. Entre autres.

L'exposition présente les différents outils et moyens utilisés pour la préservation de ces espaces : le classement des sites, la mise en réserves naturelles, les arrêtés de protection de biotopes ou les périmètres sensibles...

« Il existe toute une panoplie de modes d'interventions, souligne encore A. Thomas. **Chaque organisme utilisant plutôt l'un, plutôt l'autre. »**

Quant aux objectifs poursuivis, ils se singularisent les uns des autres.

Pour la SEPNB, l'objectif **« consiste davantage à préserver des espaces écologiquement plus intéressants en ce qui concerne la faune et la flore ».** Ainsi, des stations où les espèces végétales sont les plus menacées ou encore des colonies d'oiseaux en voie de disparition.

Les départements vont, aux, plutôt acquérir des sites plus vastes où prime le caractère paysager comme des zones vierges de construction et qu'il s'agit de garder indemnes.

Quant au conservatoire, sa politique oscille entre les deux. Il agit sur le littoral en gardant **« des fenêtres non aménagées sur la côte. Il assure également l'acquisition de sites biologiques d'intérêt régional ».**

Face à la diversité des sites protégés, il existe néanmoins une unité d'action : **« inventorier les richesses, gérer le milieu naturel et imaginer les conditions d'accueil au public ».**

Et dans les faits, tous les organismes publics ou privés sont amenés à travailler en collaboration. D'où l'intérêt de l'exposition.

A.R.

Alain Thomas, permanent SEPNB : « Tous les organismes sont appelés à travailler ensemble. »

Au centre loisirs et culture du Guilvinec
« Les orchidées de Bretagne »

Une exposition sur les orchidées de Bretagne se tient jusqu'au 24 avril au CLC du Guilvinec.

Bon nombre de Bigoudens seront surpris d'apprendre que leurs dunes et marais sont parfois peuplés de ces fleurs à la renommée prestigieuse. Une enquête de cinq ans a permis à B. Bargain, F. Bioret et J.-Y. Nonnat, de la SEPNB (Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne), de recenser 40 espèces différentes en Bretagne et de dresser un inventaire cartographique précis. Il faut savoir que l'orchidée représente une des familles les plus importantes du règne végétal puisqu'on en dénombre 20 000 espèces à l'état sauvage. La flore française quant à elle en compte une centaine.

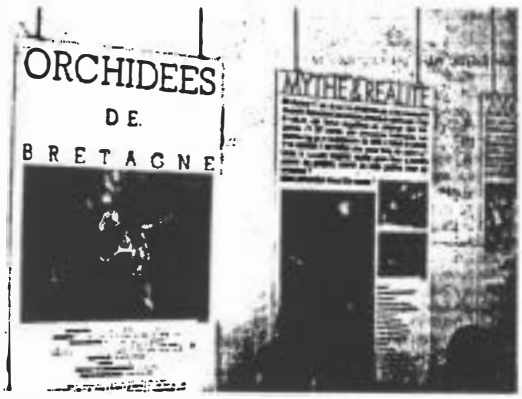

Loin de ressembler à leurs sœurs des régions exotiques, les orchidées bretonnes sont néanmoins colorées et gracieuses mais ne doivent pas être cueillies d'une part parce qu'elles ne tiennent pas en vase et surtout parce que la plupart des espèces sont protégées.

Contentez-vous de les découvrir et de les admirer au creux d'une dune ou d'un marais, parfois dans les prairies, plus rarement dans les bois et forêts. C'est sans doute le conseil à retenir de l'exposition qui, par ailleurs, tente de découvrir aux visiteurs, à l'aide de documents photographiques et d'explications claires, la vie étrange de l'orchidée.

A voir jusqu'au 24 avril, aux heures d'ouverture du CLC.

EXPOSITIONS

"Les orchidées de Bretagne" expo. SEPNB

11 - 22 janvier à Lorient
28 avril - 12 mai à Plévin, office du tourisme
3 au 5 juin à Vannes
9 au 12 juin au Salon du livre à Trévarez

"Les espaces de nature protégés en Bretagne" expo. SEPNB

18 - 24 mars Collège Charles de Foucault Brest
15 Juillet - 15 Août DRAE Rennes
14 - 15 octobre AG nationale de la FFRP à Loctudy

"Connaître pour protéger" expo. SEPNB

18 - 24 mars Collège Charles de Foucault Brest
3 - 5 juin Vannes
14 - 15 octobre, Brest journée Langevin UBO
15 - 23 octobre Lorient, Maison du Moustoir
27 octobre - 1er novembre festival de Ménigoute
27 novembre - 3 décembre, Vannes

"Les réserves de Bretagne" expo. SEPNB

3 au 5 juin à Brest, Lycée de Kérichen

"Le vent et les oiseaux de mer" expo. SEPNB

3 au 5 juin à La Baule

"Oiseaux du Cap Sizun" expo. SEPNB

30 mai - 10 juin Douarnenez

EDITION

A NATURE: "PENN AR BED"

Née en 1953, la revue Penn ar Bed est la seule publication traitant spécifiquement de la nature et de la protection de la nature en Bretagne. Rédigée avec le souci de donner aux lecteurs une information rigoureuse et claire, elle est à la fois un guide pour le promeneur, un outil pour le défenseur de l'environnement, un lien entre tous les passionnés de la nature bretonne... "Toujours pillée, jamais égalée... un instrument unique pour la connaissance du patrimoine breton" selon la revue Ar Men. Ses 130 numéros contiennent une somme d'informations sans équivalent sur la nature en Bretagne et certains, aujourd'hui épuisés, ont fortement contribué à la prise de conscience des problèmes d'environnement dans le grand public et parmi les décideurs.

Penn ar Bed est édité par une association, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) ; mais ce n'est pas un bulletin interne pour autant. Cette revue a de quoi séduire et captiver tous ceux — promeneurs, enseignants, élus locaux... — qui recherchent une connaissance du patrimoine naturel régional sous ses aspects les plus variés.

Une maquette claire, une iconographie abondante, une rédaction soignée rendent sa lecture agréable. Des numéros spéciaux permettent d'approfondir certains sujets, tels que les oiseaux marins, l'île de Groix, les tourbières, le blaireau, les inventaires naturalistes. Les autres numéros comportent des articles sur des thèmes variés ainsi que des rubriques (nouvelles des réserves, rencontres naturalistes, livres de nature...). Sans être véritablement une publication militante qui rendrait compte de toutes les agressions subies par la nature bretonne et de tous les combats menés dans ce domaine, Penn ar Bed est aussi une revue qui s'engage sur les problèmes d'environnement : non pas avec des slogans, mais avec des faits et des arguments, même si cela doit indisposer ce taines autorités. Enfin, Penn ar Bed signifie "le bout du monde" en breton, ce qui trahit à l'évidence des origines finistériennes. La revue se diffuse essentiellement par abonnement et ne se trouve pas dans les kiosques. Il est possible d'en obtenir un spécimen et de s'y abonner en écrivant à : SEPNB, BP 32, 29276 Brest cedex, tél. 98.49.07.18. ■

Jean-Pierre FERRAND

EDITION

REVUE PENN AR BED

- n° 129 et 130 : "Nos oiseaux de mer" par E. OFFREDO

- n° 131 : "A propos des réserves"

Il y a réserve et réserve
Jean-Pierre Ferrand.....

La réserve de l'année: l'île de la Colombière
Jean-Pierre Ferrand.....

La Colombière, histoire d'une petite île devenue réserve biologique
Florence Gully .....

Nouvelles des réserves
Alain Thomas .....

Toponymie de la réserve de Koh Kastell (Belle-Ile)
Claude Guillou .....

Les fouilles de l'île d'York
Marie-Yvane Daire.....

Portrait: Michel Querné
Thierry Creux .....

Les Odonates des réserves
Jean David .....

Concours d'entrée à la réserve de Falguérec
Daniel Guillouzouic .....

Une classe de nature à la réserve de Clesseven.....

- n° 132

L'accès à nature
Jean-Pierre Ferrand .....

Le narcisse des Glénan, de la protection à la gestion
Frédéric Bioret et Daniel Malengreau.....

Exploitations et recherches minières abandonnées de Bretagne
Louis Chauris .....

CENTRE DE DOCUMENTATION ET PHOTOTHEQUE

LE CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION

Adresse : SEPNB
B.P. 32
29276 BREST CEDEX

Responsable bénévole
Brigitte GUISNEL

Condition d'accès : ouverture à tout public
chaque jeudi de 15 heures à 19 heures
prêt gratuit 4 semaines
photocopies payantes
demandes (précises),
par correspondance acceptées

Le centre de BREST est une vraie bibliothèque spécialisée sur la nature et l'environement en général.

Il offre 160 revues régulièrement suivies et dépouillées dont une trentaine étrangères.

plus de 1500 livres, brochures, thèses, documents divers.

une revue de presse classée par thèmes, tenue à jour depuis 1978 (Ouest-France, le Télégramme).

Présentoir d'appel, régulièrement renouvelé, dans la bibliothèque municipale voisine.

EN 1989 : Fréquentation maintenue, visites plus fréquentes des adhérents.

Publications des notes naturalistes dans PENN AR BED en cours d'édition.

PHOTOTHEQUE REGIONALE

Adresse : René-Pierre BOLAN
Photothèque SEPNB
6 rue Guerin
35470 BAIN DE BRETAGNE

Conditions : se renseigner Tél. : 99-43-88-09

Disponibles : 3600 diapositives + 500 en 1989
1200 négatifs
1000 tirages noir et blanc

En 1989 : 500 diapositives données à la phototèque
19 interventions pour prêt de documents
Couverture photographique du réseau des réserves : 391 clichés pris sur 8 sites

ACTIONS EN JUSTICE

ACTIONS JURIDIQUES

DOSSIERS EN COURS (cf. RAPPORT 1988)

* Cueillette illégale de pouce-pied à Groix
  Amende de ...310 F ! lettre faite au procureur pour lui signaler le ridicule de la peine...

* Zone aquacole de Ploubazlanec (côtes du Nord)
  Recours contre le P.O.S. au Tribunal administratif sans succès

  Appel en cours en Conseil d'Etat
  Il reste d'autres recours au Tribunal administratif non jugés

Dépôts de plaintes avec constitution de partie civile :

- destruction et transport de Chevalier Guignette

- destruction et transport de Mouette Rieuse
- destruction et transport de Tournepierre
- destruction et transport de Petit Gravelot
- destruction d'un Héron Cendré
- transport d'espèces protégées : Harle huppé et Harle Bièvre

- transport et détention de Bernaches nonettes
- naturalisation d'espèces protégées : Crécerelle et Chevêche

Recours en annulation auprès du Tribunal administratif contre l'arrêté préfectoral d'Ille et Vilaine fixant la date de fermeture de la chasse.

CONNAITRE POUR PROTEGER

Le Télégramme
9.1.89

Goulien

Des oiseaux de plâtre pour peupler la « falaise » d'Océanopolis

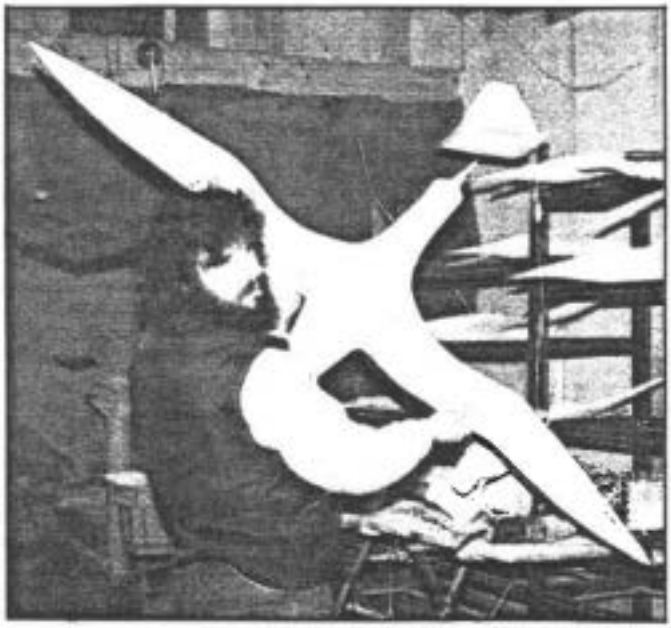

Pierre Le Floch, peintre et sculpteur animalier, dans son atelier.

(Photo F. Decourchelle)

Au Moulin-Blanc, à Brest, devrait ouvrir, pour l'été 1989, le centre de la mer Océanopolis. Depuis le mois d'avril 1988, dans le Cap-Sizun, à la maison de la réserve de Goulien, Pierre Le Floch, le garde animateur, prépare les oiseaux qui viendront y trouver leur place. Pas des oiseaux de chair et de plumes bien sûr, mais des oiseaux de polyester, de plâtre à l'armature métallique qui seront installés au début du mois de juin sur une construction représentant une falaise bretonne.

Un appel d'offres a été lancé, et la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a obtenu le contrat avec Océanopolis pour la réalisation et la pose de 100 oiseaux de mer. La commande est précise et la liste imposée : guillemots, fulmars, cormorans, pingouins, mouettes tridactyles, goélands (bruns, argentés), macareux, grands gravelots, mouettes rieuses, huîtriers-pies, puffins des Anglais, sternes caugeks. Le petit pipit maritime et le grand fou-de-bassan, sans oublier les craves noirs à bec rouge. Oiseaux en vol ou sur leurs nids, tous ces volatiles typiques des falaises et des îlots maritimes bretons seront imaginés avec une attitude particulière. Chaque création sera unique..

Un travail d'artistes et de scientifiques

Pierre Le Floch a été chargé par la SEPNB de réaliser les volatiles. Naturaliste-ornithologiste, Pierre est aussi peintre et sculpteur animalier. Il a déjà réalisé depuis une dizaine d'années toutes sortes d'animaux en différentes matières. Un travail d'artiste qui exige une connaissance approfondie des oiseaux. Pas question de faire de « l'à peu près ». C'est un travail scientifique, plein de sensibilité. Les cent formes d'oiseaux sont déjà réalisées. Seuls restent de légères mises au point, un petit coup de ponçage, du fignolage de surface. Pierre a commencé la peinture. Tout devrait aller assez vite maintenant. Les oiseaux et leurs nids seront terminés et posés le 15 mars 1989. Ce jour-là, en effet, Pierre Le Floch reprend son travail d'animateur avec l'ouverture annuelle de la réserve naturelle du Cap-Sizun, à Goulien. La SEPNB l'avait déchargé de l'animation pour la saison 1988, afin qu'il puisse se consacrer entièrement à ses oiseaux de plâtre. Les visiteurs d'Océanopolis pourront désormais admirer une falaise bretonne superbement reconstituée.

TRAVAUX DE RECHERCHE

ETUDE REALISEES EN 1989 (CONTRATS)

* Inventaire et suivi ornithologique de la Baie d'Audierne
  - par B. BARGAIN et J. HENRY pour le conservatoire du littoral

* Etude sur les roselières de l'étang de Trenvel (Baie d'Audierne (Finistère)
  - par J. HENRY et B.BARGAIN pour l'association, pour la promotion du pays Bigouden et le conservatoire du littoral

* Conséquences de la mise en marche de l'usine d'incinération du Spernot (Brest) sur les populations de goëlands argentés
  - par B. FICHAUT pour la Communauté Urbaine de Brest.

ETUDES EN COURS

1 - Fonctionnement d'une population de goëlands marins : relation (compétition, régulation) avec les populations de goëlands argentés et bruns
  - par J.C. LINARD (contrat SRETIE/SEPNB) n° 88 056

2 - Acquisition des bases biologiques et démographiques pour la gestion des populations de pouce-pied (Pollicipes cornucopiae)
  - par J.P. CUILLANDRE (contrat SRETIE/SEPNB) n° 88 153

ETUDES ET RECHERCHES, HORS CONTRATS, BENEVOLES

- Recensement annuel des oiseaux échoués
- Recensement ornithologique de la Baie du Mont St Michel
- Recensement ornithologique du Lac de Hte Vilaine
- Inventaires araignées
  orthoptères
  invertébrés

- Programme de baguage sur l'échasse et le tadorne en Morbihan

- Suivi ornithologique de la réserve de Trenvel. études
  sur la rousserolle effarvate,
  le busard des roseaux,
  la migration des fauvettes paludicoles

- Suivi de la station d'Eryngium viviparum de Belz (56)
- Atlas de l'avifaune de Groix
- Suivi de site à chauve-souris, de la colonie de castors des Monts d'Arrée,...

Etc...

Oiseaux en baie d'Audierne
285 espèces recensées

Tel 23.5.89

A la demande de la délégation Bretagne du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (1), la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne, a réalisé une étude sur les oiseaux en baie d'Audierne. L'inventaire a été fait à partir des données ornithologiques obtenues sur l'ensemble des dunes, marais et étangs situés sur les communes allant de Plovan à Penmarc'h. Cette zone correspond grosso modo au périmètre d'intervention défini par le Conservatoire du littoral. Sont également intégrées à la liste, quelques espèces observées dans les vallées ou les plateaux situés immédiatement en arrière des dunes et des marais, ainsi que les oiseaux marins recensés à partir du rivage. Par contre, en ce qui concerne la nidification, n'ont été retenus que les indices concernant le secteur restreint de l'étude : dunes, marais, étangs, ainsi que leurs abords immédiats. Au total, cet inventaire dénombre 285 espèces, dont 99 nicheuses. Il s'agit d'une augmentation très importante, puisque cela représente presque un doublement du nombre d'espèces recensées par la liste proposée en 1970 par Brien (144). La SEPNB note qu'un tel enrichissement « ne doit pas cependant faire illusion ». Il est, selon elle, « le reflet du développement considérable qu'a connu l'ornithologie de terrain, bien plus qu'une réelle augmentation de la valeur ornithologique de la baie d'Audierne ».

(1) Conservatoire du littoral, 5, rue Jules-Vallès, Saint-Brieuc.

ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Les « hirondelles de mer » sous haute surveillance

Tel 12-5-89

La SEPNB veut les protéger des rats, des goélands... et des pique-niqueurs

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) vient de lancer une opération dont le but est de favoriser la nidification des hirondelles de mer, les sternes. Les sternes sont des oiseaux migrateurs qui, après avoir passé l'hiver dans le golfe de Guinée, viennent se reproduire sur les ilôts rocheux de la côte nord du Finistère.

Depuis plusieurs années, la SEPNB est sensibilisée au problème de ces oiseaux particulièrement fragiles : l'an dernier, l'intervention de fonctionnaires des Phares et Balises venus repeindre un amer sur l'île de la Croix, à Landéda, avait fait fuire la colonie.

Max Jonin, le secrétaire général de la société a fait hier le point sur les mesures qu'il a décidé de prendre pour que de tels incidents ne puissent pas se reproduire. « Il faut d'abord dire que les Phares et Balises ont très bien compris ce qu'il ne fallait plus faire. Nous avons édité un petit document dont l'administration tient compte pour programmer ses interventions ». Il y est expliqué, par exemple, que la nidification des sternes se fait dès les premiers beaux jours, en général vers la mi-avril. Jusqu'au 15 juillet, et quelque fois jusqu'à fin août, suivant les localisations, les colonies restent vulnérables; c'est-à-dire tant que les poussins de l'année ne volent pas.

Prévenir les débarquements

La SEPNB veut maintenant atteindre le public des plaisanciers qui, sous le soleil, sont tentés de débarquer pour pique-niquer, sur un ilôt comme il en existe des centaines sur le littoral. Elle ne peut pas surveiller toute la pointe de Bretagne. Elle a choisi deux sites : l'île Trévor, dans l'estuaire de l'Aber-Benoît et quelques îlots de la Baie de Morlaix où les colonies sont particulièrement nombreuses et les a placés sous surveillance.

« A Saint-Pabu, pendant les week-ends, nous distribuons des tracts explicatifs aux plaisanciers et aux véliplanchistes », dit M.Jonin qui espère qu'il pourra ainsi prévenir les débarquements intempestifs. Mais si quelqu'un ne tient pas compte de l'avertissement, « les brigades vertes » de la SEPNB, équipées de zodiacs sauront aller le chercher sur les lieux du délit. Les contrevenants sont passibles de condamnation en vertu de la loi de 1976 sur la protection de la nature.

« Contrôler la démographie des goélands »

L'homme n'est pas le seul prédateur que redoute la sterne : ses ennemis s'appellent aussi le rat et le goéland. « Nous avons dératisé Trevor » dit Max Jonin. « Nous avons également décidé de contrôler la démographie des goélands qui, du fait des déchets que laisse notre société, se multiplient au-delà de l'équilibre naturel ». Ce qui veut dire que la société n'hésite plus à dire tout haut ce qu'elle fait depuis 20 ans : elle empoisonne les goélands « comme l amis des chats sont contraints noyer des portées pour éviter l prolifération ».

Le sterne de Dougall, l'oiseau le plus rare d'Europe, va faire l'o jet comme ses cousines d'autres espèces d'une protection renforcé

30.000 à 40.000 francs de budget

La SEPNB va dépenser de 30.000 à 40.000 francs pour mener à bien sa campagne de défense des quatre espèces de sternes dont on compte environ 1.500 couples en Bretagne. Les bénévoles qui actuellement surveillent pendant le week-end les zones de nidification et qui, cet été, seront à pied d'œuvre tous les jours, seront indemnisés. Il s'agit d'étudiants en sciences naturelles pour la plupart. Il faut aussi compter les dépenses de Zodiac. « On peut trouver que ça coûte cher pour des oiseaux. Mais ces oiseaux sont menacés s'ils ne peuvent pas se reproduire tranquillement. Ensuite, il serait trop tard. Je pense que l'enjeu vaut le coup » conclut Max Jonin qui attend, pour cette opération, une subvention du ministère de l'Environnement.

ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

Quelques dossiers parmi les nombreuses actions au niveau régional

ENVIRONNEMENT

- Replantations après la tempête de 1987 (Paimpol, Maël-Pestivien)

- Action militante pour sauver le bois de Langlovas (Morlaix)

- Intervention (retenue) dans le projet d'élevage de saumons en Baie de Morlaix (SALMOR)

- Intervention sur le projet d'aménagement du Port Rhu à Douarnenez

- Lutte contre les ports de plaisance prétexte à la construction immobilière

  (St Quay Portrieux, Trébeurden, Aber Wrac'h)

  Conférence de presse interassociative à Paris

- Intervention contre les travaux illégaux du Port de Loctudy

- Action sur les problèmes d'ordures ménagères, sur les usines d'incinération

  (Concarneau, Brest, Plouhinec),

  sur les stations d'épuration défectueuses...

- Intervention auprès des candidats aux élections en mars 1989

- Action interassociative contre les projets de mines d'uranium

- Protection de l'Etang au Duc à Ploërmel

- Intervention sur les projets de golf (Morlaix, St Pabu, Ploërmel, Crozon...)

- Action interassociative contre l'abattoir prévu à Theix (50)

  pour éviter d'accroître la pollution du golf

Moto verte et 4 x 4

Le préfet interdit les dunes et les Monts-d'Arrée

OF 30.6.89

QUIMPER. – C'est une première, le préfet du Finistère Maurice Saborin vient de prendre un arrêté limitant la pratique de la moto et des véhicules 4 x 4 sur le territoire du Finistère. Cette décision qui prend effet depuis le 15 juin a été prise au nom de la protection de l'environnement et pour mettre fin **« à une pratique inconsidérée »**. Cette réglementation est le fruit de tables-rondes qui ont réuni depuis quatre ans à la préfecture, les associations de protections de la natures, les associations sportives de moto, les élus et les services de l'État.

L'arrêté signé Maurice Saborin interdit la circulation **« des engins type moto et 4 x 4 »** dans les lieux suivants.

D'une part **« dans l'ensemble du département, sur les dunes et sentiers côtiers, dans les propriétés privées (seuf accord des propriétaires), à l'intérieur du domaine forestier géré par l'Office national des forêts et dans le lit des cours d'eau, ainsi que sur les sentiers de grande randonnée et le long des plans d'eau »**.

La circulation est interdite d'autre part **« à l'intérieur du site inscrit des Monts-d'Arrée dans le zone délimitée sur les documents cartographiques pouvant être consultés à le préfecture et dans les sous-préfectures de Morlaix et de Châteaulin, seuf sur les voies départementales et communales ouvertes à la circulation publique et sur les chemins ruraux précisés sur lesdites cartes, ainsi que sur les chemins appartenant à des propriétaires privés, et ce avec leur accord »**.

Les contrevenants se verront normalement infliger une amende par les gendarmes. La décision du préfet qui impose une réglementation là où existait un vide a été mûrement réfléchie. C'est en 1985 que la **« réflexion concertée »** s'est engagée sur le sujet sous l'égide du préfet. Autour d'une table, se sont retrouvés à plusieurs reprises les associations sportives de moto, l'association 4 x 4 brestoise, la SEPNB pour la défense de l'environnement, le Parc d'Armorique, des communes du centre-Finistère, les gendarmes, les policiers, l'office national des forêts, la DDA, la DDE, etc. Tout cela pour aboutir à une texte admis par tous. Reste à la faire respecter.

- Protection du marais de Pen en Toul (56)

Faune, Flore, Milieux

* Obturation poteaux métalliques creux des PTT (Ille Vilaine, Douarnenez, Concarneau, Loire-Atlantique)

* Création de deux réserves pour chauves-souris (Morbihan et Ille et Vilaine) et d'une réserve pour sternes (Ille et Vilaine)

* Nombreuses interventions sur le problème des goëlands en zones urbaines (Brest - Douarnenez)

* Opposition à un projet d'un important élevage de visons en Trégunc

* Surveillance en continu de 2 colonies de sternes pour assurer une protection maximum

* Suivi de la station d'Eryngium viviparum de Belz (56)

* La SEPNB a acheminé vers la station ornithologique de l'Ile Grande
  75 % des oiseaux qui y ont été traités
  50 % des oiseaux furent sauvés

COMMUNIQUES DE PRESSE

Courrier du Léon et du Trégor 1-06-89

SEPNB : POUR UNE ECONOMIE DU VIVANT

Deux récents évènements, la perte d'un conteneur contenant 5 tonnes de Lindane par le «Pérentis» en Manche et l'échouage du super pétrolier «Exxon Valdez» en mer d'Alaska viennent nous rappeler que nous vivons dans une société à haut risque. Le passé récent nous égrène d'autres évènements tragiques: l'Amoco-Cadiz, Bhopal, Tchernobyl... Les certitudes de la technique, son impéralisme même, n'ont pas empêché ces accidents. Ils démontrent qu'à l'heure actuelle le risque technologique majeur n'est pas suffisamment contrôlé, n'est pas convenablement géré. Certes le problème est difficile, mais une société peut-elle développer des techniques qu'elle ne maîtrise pas suffisamment au plan de la sécurité alors même que les risques potentiels encourus en cas d'accidents peuvent prendre des dimensions planétaires (Tchernobyl)? Au delà des problèmes de sécurité, la santé humaine, il convient aussi de s'interroger sur le fait que dans les circuits économiques classiques, l'environnement, le milieu biologique, la faune, la flore disparaissent systématiquement des bilans, voire même des évaluations des dommages constatés. L'économie ne prend pas, ou peu, en compte les données biologiques, esthétiques etc... Le récent verdict du Juge Mc Garr réfutant le préjudice écologique dans le procès de l'Amoco Cadiz est là pour le rappeler à tous, aux Bretons en particulier. Tout se passe comme si les potentialités du milieu marin et littoral deviennent caduques dans le cadre de l'économie de marché qui ne prend en compte que l'espace support tant que valeur d'usage et non en tant que milieu biologique fonctionnel auto-productible. C'est l'abondance qui fonde la loi et les usages. Quels sont les décideurs convaincus à l'heure actuelle que le littoral et le milieu marin sont des biens qu'il convient d'économiser? L'océan actuellement a plus de valeur comme support de l'activité marchande de transport de marchandises que comme milieu vivant (pêche, aquaculture, algues, producteur d'oxygène) etc... Tant que les états n'inverseront pas cette équation, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaitront pas que c'est l'écologie qui fonde l'économie du milieu marin nous aurons des Amoco, des Exxon, des Pérentis, des poubelles flottantes gorgées de déchets, tous plus dangereux les uns que les autres. Faudra-t-il attendre d'être le dos au mur pour mettre en place des politiques cohérentes, ne savons-nous donc que développer des politiques de pompiers, attendre que l'incendie soit là! L'économie impérialiste c'est aussi la loi des égoïsmes majeurs, la philosophie du profit qui règne en maître. A quoi bon les belles devises: «Liberté, égalité, fraternité», «God bless America» etc... qui ignorent toutes que nous n'avons qu'une terre et que l'homme n'est qu'un organisme vivant parmi beaucoup d'autres sur cette planète. Si le profit continue à être la religion dominante, la montée des risques majeurs (ozone, réchauffement, déchets) sera de plus en plus difficile à empêcher, et donc à contrôler, si faire se peut.

En tant qu'écologistes nous ne pouvons que regretter cette nouvelle marée noire d'Alaska, et condamner à nouveau cette course au profit qui en est responsable. Nous gardons cependant l'espoir que les conséquences de ce drame seront à même d'entraîner des prises de décisions adaptées par la communauté internationale et qu'enfin l'économie du vivant sera reconnue comme une composante essentielle, prioritaire, de l'économie globale.

Société Pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne

Lindane, marée noire en Alaska pour la SEPNB « le risque technologique n'est pas convenablement géré »

Tel 10-4-89

La SEPNB (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne) réagit à la perte d'un conteneur contenant cinq tonnes de lindane par le « Périntis » en Manche, et l'échouage du super-pétrolier « Exxon Valdez » en mer d'Alaska.

« Ces événements viennent nous rappeler que nous vivons dans une société à haut risque. Le passé récent nous égrène d'autres événements tragiques : l'« Amoco-Cadiz », Bhopal, Tchernobyl... Les certitudes de la technique, son impérialisme même, n'ont pas empêché ces accidents. Ils démontrent qu'à l'heure actuelle le risque technologique majeur n'est pas suffisamment contrôlé, n'est pas convenablement géré (...)».

La SEPNB poursuit : « Quels sont les décideurs convaincus à l'heure actuelle que le littoral et le milieu marin sont des biens qu'il conviant d'économiser ? L'océan actuellement a plus de valeur comme support de l'activité marchande de transport de marchandises que comme milieu vivant (pêche, aquaculture, algues, producteurs d'oxygène). Tant que les états n'inverseront pas cette équation, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaîtront pas que c'est l'écologie qui fonde l'économie du milieu marin, nous aurons des Amoco, des Exxon, des Pérentis, des poubelles flottantes gorgées de déchets, tous plus dangereux les uns que les autres (...) ».

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

SEPNB

Le 22 mai 1989

RECHERCHE ET EXTRACTION D'URANIUM EN BRETAGNE
COMMUNIQUE

L'actualité est de nouveau en Bretagne aux recherches et à l'exploitation de l'uranium.

Dans ce contexte, la SEPNB tient à rappeler plusieurs points essentiels :

- Les activités minières portant sur l'uranium constituent l'un des maillons les plus polluants de la chaîne nucléaire. Les eaux d'exhore et de lessivages des terrils contiennent de grandes quantités de radionucléides, dont le plus dangereux est le radium, susceptibles d'être concentrés dans la matière vivante et de contaminer les différents consommateurs y compris l'homme. Des mesures réalisées en pays guérandais confirment très nettement les craintes formulées à cet égard. La libération du Radon (gaz radio-actif) accrue par le concassage du minerai apporte un autre élément de risque par irradiation.

L'élévation du taux de cancérisation dans certaines circonscriptions minières concernées par l'uranium depuis plus de vingt ans doit donner à réfléchir et, aujourd'hui, le corps médical reconnaît et s'inquiète de la radiotoxicité des faibles doses de rayonnements.

La SEPNB tient à marquer très particulièrement son inquiétude quant au maintien de la qualité des eaux : la localisation de certaines prospections puis exploitations en tête de bassins versants fait peser sur l'alimentation en eau potable de populations, même éloignées, un risque certain de contamination en dépit de mesures d'épuration préconisées.

Pour de nombreuses communes, l'éventualité d'une activité d'extraction du minerai d'uranium paraît être une possibilité de création d'emplois ou tout au moins une source de revenus pour la commune. L'expérience, cependant, montre que, bien souvent le personnel n'est pas recruté localement et que les retombées financières locales liées au tonnage extrait demeurent faibles.

La SEPNB rappelle également qu'une activité minière a toujours une fin. Des exemples locaux (St Renan) montrent bien quels sont les problèmes liés à une cessation d'activité en ce domaine.

Enfin, ces emplois sont directement liés aux fluctuations du marché de l'uranium qui subit le contre-coup de la stagnation du parc nucléaire mondial et échappent totalement à la maîtrise locale.

En revanche, combien d'emplois agricoles seront supprimés ? Quels investissements annexes (routes, adduction diverses) devront être pris en charge par les communes ? Quelles nuissances (passage de camions) faudra-t-il subir pour quelques emplois éventuels et de courte durée .... ?

Notre pays dispose actuellement de quantités d'énergie supérieures à ses besoins. La Bretagne, en particulier, et contrairement à une idée répandue, ne souffre d'aucun déficit énergétique.

La SEPNB demande que le domaine des énergies nouvelles ne soit pas délaissé. Il reste une chance de créer des emplois stables et valorisants.

EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE
A.P.P.S.B.
1, Impasse Camille Pelletan
56100 LORIENT
Tél. 97.87.92.45

SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE
(S.E.P.N.B)

Quimper, le 3 JUILLET 1989,

COMMUNIQUE

Les associations EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE et S.E.P.N.B n'ont cessé depuis plus de vingt ans, d'alerter les pouvoirs publics sur l'évolution désastreuse de la qualité des eaux douces et littorales de la région, et sur la nécessité d'engager une politique volontariste et ambitieuse pour leur protection.

Elles se réjouissent donc des mesures décidées lors du dernier Conseil des Ministres, ainsi que des modifications règlementaires à l'étude dans les départements bretons, mais tiennent cependant à faire part des observations suivantes :

1) La réaction des pouvoirs publics, dont il convient d'attendre de connaître le contenu pour en apprécier la portée, est hélas bien tardive...

Les fortes concentrations en nitrates enregistrées dans les rivières et les nappes de la région, les marées vertes ou rouges qui affectent le littoral, les pollutions bactériennes qui condamnent l'avenir des élevages conchylicoles ne se sont quand même pas développées en seulement quelques mois ! Il y a déjà plus de quinze ans qu'ils sont apparus dans la région, et force est de reconnaître, malgré les cris d'alarme des associations, l'inertie dont ont fait preuve jusqu'à présent, à quelques exceptions près, les pouvoirs publics et les élus !

2) Cette passivité s'est doublée d'un laxisme administratif considérable dans les préfectures bretonnes, comme vient de le mettre en évidence le rapport des Messieurs DENIEL et BILLARDON, Inspecteurs généraux de la Mission d'Inspection Spécialisée de l'Environnement, sur " les établissements d'élevage intensif en Bretagne " :

" Etudes d'impact incomplètes et succinctes, surfaces d'épandage insuffisantes, absence de carnets d'épandage, absence de bilans de fertilisation ou sous-estimation de ceur-ci, dérogations trop fréquentes et injustifiées ... ", tout ceci fait conclure à la Mission d'Inspection générale, que :

" les attitudes des autorités élues, professionnelles, et administratives des départements de Bretagne, ne se sont pas traduites par des décisions ou des comportements à la mesure des véritables problèmes . "

3) Nos associations considèrent que les mesures règlementaires de prévention des pollutions agricoles adoptées récemment dans les départements bretons, sont loin d'être à la hauteur de l'enjeu du problème de l'eau.

Ainsi par exemple dans le département du Finistère, seule la zone des abers est considérée par l'administration comme " prioritaire " (zone dans laquelle les contraintes sont renforcées), ce qui exclut par exemple :

- le bassin versant de l'ELORN qui alimente la moitié des consommateurs finistériens en eau, et sur lequel pourtant, les teneurs en nitrates atteignent déjà 40 mg/l !

- de nombreux bassins versants débouchant sur des zones conchylicoles ou dans des secteurs littoraux touristiques, ou sur lesquels est prélevée l'alimentation en eau des populations !

Cette décision " minimale " se trouve d'ailleurs en contradiction formelle avec le projet de directive européenne sur les nitrates. Est-ce ainsi que la France entend faire avancer la protection de l'environnement en Europe au moment ou elle assume la haute responsabilité de la présidence du Conseil des Ministres Européen ?

4) Enfin, nos associations estiment indispensable que toute action de prévention des pollutions d'origine agricole s'appuie sur une politique d'aide à la réorientation des activités agricoles vers des formes d'élevage et de culture davantage respectueuses de l'eau et des sols.

Pour la S.E.P.N.B et Eau et Rivières de Bretagne,

Le Président d'E.R.B,

Y. LANDREIN.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

SEPNB

17.07.89

REPONSE DE LA SEPNB
A L'ARTICLE DE P. DELMET "GENTIL COQUELICOT, MESDAMES..."
DANS LE PAYSAN BRETON DU 9 JUIN 1989.

La campagne médiatique de recensement des derniers bleuets du territoire national, organisée par le Fonds Mondial pour la Nature et France-Culture a suscité un article dans le "Paysan Breton" du 9 juin 1989, intitulé "Gentil Coquelicot, Mesdames...".

Au moment où les problèmes d'environnement à l'échelle mondiale prennent une importance croissante, il est paradoxal de constater que la presse agricole bretonne prend le problème de la disparition d'un patrimoine génétique à la légère. Se faisant, elle ignore les nombreuses prises de position convergentes de diverses personnalités de l'Environnement et de l'Agriculture sur la diversité biologique et la protection des ressources génétiques.

Pour preuve, si besoin en est, de la prise en compte de cet aspect de la gestion de notre planète, l'article du Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, Monsieur André CAUTERON, paru dans le Monde du 14 juin 1989, intitulé "Pour une politique de la diversité biologique".

Si, dans quelques années, on découvre dans le modeste bleuet, ou tout autre être vivant dans l'environnement des champs cultivés, des composantes indispensables à la recherche pour la santé humaine comme on en a trouvé dans certains champignons ou plantes d'allures insignifiantes, en restera-t-il suffisamment pour l'utilisation prévue ?

La sauvegarde de la nature et certaines formes d'agriculture peuvent être compatibles. Dans certaines régions, les agriculteurs reçoivent des subventions pour gérer certains milieux particulièrement riches au niveau biologique et en tradition d'utilisation (par exemple les prairies humides du Marais Poitevin...).

C'est également une façon de maintenir des agriculteurs et des activités pastorales dans des régions dévaforisées au niveau socio-économique.

A l'heure où la planète se transforme en terre maraîchère, aménager l'espace, gérer et valoriser les ressources naturelles, ce n'est pas favoriser ou défavoriser une catégorie socio-professionnelle mais c'est apprendre à vivre ensemble tout en protégeant l'avenir.

Alors, nous n'avons pas "à choisir entre le coquelicot et le blé" comme l'écrit P. DELMET, nous voulons une certaine qualité de vie pour l'agriculteur, mais aussi pour le simple promeneur, amoureux des fleurs des champs, et surtout pour les générations futures, un gage de maintien de la vie et des ressources de la planète.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

SEPNB

Communiqué de presse du 13 juillet 1989

LES MAREES NOIRES ET LES LOBBIES

Le récent voyage d'une délégation du Syndicat Mixte des Communes et Départements victimes de la marée noire de l'Amoco Cadiz en Alaska, puis à Washington a donné lieu à de nombreux articles dans la presse régionale et à une présentation plusieurs jours durant aux actualités télévisées régionales. Il en ressort en particulier la découverte par les élus de l'importance des "lobbies" de l'environnement aux Etats-Unis, et du rôle que ceux-ci peuvent éventuellement jouer dans le cadre du procès de l'Amoco Cadiz. Par comparaison, disent-ils, les associations françaises (et bretonnes) apparaissent bien faibles. Qu'il nous soit permis, à notre tour, de nous étonner de cette appréciation quand nous avons pu vérifier depuis près de vingt ans à la SEPNB que bon nombre d'élus locaux ou nationaux ont toujours tenté, en Bretagne en particulier, de minimiser les problèmes d'environnement. Combien de procès la SEPNB n'a-t-elle pas eu à mener contre des procédures abusives ou des choix manifestement nocifs pour l'environnement ou la nature. Il est bon de rappeler les exemples des remembrements abusifs ou encore celui de la montée en puissance des nitrates que la SEPNB dénonce depuis plus de 13 ans déjà (cf nos communiqués de presse de l'été 1976 - autre année de sécheresse).

Il est bon de noter aussi que seuls les élus se sont rendus en Alaska et aux Etats-Unis, les représentants des mouvements associatifs de protection de la nature n'ont même pas été contactés !

Il est souhaitable aussi de rappeler qu'on ne peut être défenseur de l'environnement en dehors des frontières et dans le même temps considérer que ces problèmes doivent d'abord être envisagés sous l'angle des priorités au niveau local et régional : l'emploi et l'économie (celle du secteur agricole en particulier) venant inéluctablement en tête et excusant tous les choix d'aménagement des décideurs.

Sans doute, les dernières élections européennes traduisent-elles la montée de ce contre-pouvoir "vert" dont l'existence aux USA réjouit nos élus, en sont-ils aussi satisfaits en Bretagne ?

Maurice LE DEMEZET
Président

Polders de Combrit classés

OF 12.9.89

La SEPNB satisfaite

QUIMPER. – La réaction de colère du maire de Combrit, Henri Perennou, devant le classement en « site naturel » des polders de Combrit-Ile Tudy voir **Ouest-France** de samedi) n'est pas partagée par tout le monde. La SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), tout comme Jean Richard, le prédécesseur de M. Perennou à la mairie de Combrit, estiment que le classement est une bonne chose, d'autant plus qu'il n'interdit pas d'édifier sur cet espace des équipements de loisir.

Le maire de Combrit, écrit la SEPNB sous la plume de son secrétaire Max Jonin, **« a sans doute le droit d'être en colère, mais pas celui d'être surpris... La politique de classement des sites reste du domaine du pouvoir central et c'est heureux dans l'intérêt général de la protection du patrimoine naturel »**. L'association estime qu'**« il est difficile de dire** (comme M. Perennou) **que** « des technocrates parisiens décident... au vu de quelques diapositives » **quand on sait que le dossier a été instruit au niveau départemental et que la commission départementale des sites du Finistère a donné un avis favorable »** au classement.

Enfin, aujourd'hui, **« un maire devrait se réjouir d'avoir un patrimoine naturel classé sur sa commune quand on sait que c'est là la matière première d'un tourisme grandissant que la région Bretagne cherche à promouvoir »**.

Jean Richard qui fut maire de Combrit avant 1983 est, lui aussi, « surpris » de la surprise d'Henri Perrenou. En effet, **« la procédure de classement a été lancée en janvier 1984 alors qu'il était déjà maire. Je ne pouvais donc pas être en conflit avec lui sur ce sujet »**. L'ancien maire estime par ailleurs **« que le classement n'interdit pas l'aménagement d'équipements de loisirs sur cette base de nature et de loisirs de Combrit-Ile Tudy, dans le prolongement des équipements déjà réalisés sur cette zone : 7 tennis, 1 piste cyclable, 1 salle polyvalente, 1 terrain de foot... »** En revanche le classement interdit d'éventuels projets immobiliers de style « Marina » dont il avait été question à une certaine époque.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
EN BRETAGNE

SEPNB

186, rue Anatole-France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex
Tél. 98.49.07.18

21 SEPTEMBRE 1989

COMMUNIQUE DE PRESSE :
CHASSE ET ENVIRONNEMENT

V/Réf :
N/Réf. :

Dans un article de presse du 20 septembre 1989, le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère affirme que les chasseurs sont aujourd'hui devenus des écologistes. Dont acte.

Les protecteurs de la nature ne se reconnaissent pas dans les "détracteurs pathologiques" évoqués et ils ne feront pas le déplacement à la maison de la chasse pour s'entendre dire ce que tout le monde sait. Il est exact que les responsables de la chasse sont aujourd'hui "des gestionnaires du patrimoine, responsables et respectueux", assistés par des techniciens et des scientifiques. Nous savons reconnaître les avancées significatives mais si les intentions sont bonnes, il faut aller jusqu'au bout.

Hors, aujourd'hui, sans tenir compte des éléments incontestables du rapport réalisé par l'Office National de la Chasse et le Muséum d'Histoire Naturelle à la demande du Secrétaire d'Etat à l'Environnement, les chasseurs ont proposé, et obtenu, une date de fermeture de la chasse au gibier d'eau trop tardive (sauf pour le canard colvert), mettant ainsi les chasseurs français dans l'illégalité par rapport à la directive européenne ayant force de loi et primant sur le droit des états membres. Et cela, en période de présidence européenne par la France...

Président Créoff : bien, mais peu mieux faire..

Reconnue d'Utilité Publique
Agrément au titre de la loi sur la Protection de la Nature
Agrément auprès de la Jeunesse et des Sports
Adhérent à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature
Siège social : Faculté des Sciences, Brest
C.C.P. 1361-60 X Rennes

EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
A.P.P.S.B.
1, impasse Camille Pelletan
56100 LORIENT
TEL : 97 87 92 45

SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE (S.E.P.N.B.)
186, rue Anatole France
29276 BREST-CEDEX
TEL : 98 49 07 18

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Prière d'insérer en page régionale ; merci)

EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE - A.P.P.S.B., et la SOCIETE POUR L'ETUD ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE (S.E.P.N.B.), réunies le samedi 28 octobre 1989 à CARHAIX, communiquent :

Une meilleure prise en compte de l'environnement et de sa gestion est perceptible au travers du fonctionnement de diverses instances politiques et administratives : Préfectures, Conseils Départementaux d'Hygiène, groupes de travail sur la qualité de l'eau au sein des Conseils Généraux et du Conseil Economique et Social... Les associations travaillant depuis vingt ans sur ces questions sont satisfaites que leurs analyses ne soient plus considérées comme fantaisistes mais comme des éléments essentiels du développement économique, ce qui leur vaut de plus en plus d'être considérées comme des partenaires à part entière.

Dans ce contexte, la Société Pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) et Eau et Rivières de Bretagne - A.P.P.S.B. ont décidé d'étoffer encore leurs relations et de mettre en place un cadre commun de réflexion et d'actions.

Ces deux associations sont en effet conscientes des obstacles, des freins et des pressions qui déjà apparaissent et qui sont susceptibles de dévier ou d'entraver cette évolution positive.

C'est ainsi, en particulier, qu'elles considèrent comme d'une exceptionnelle gravité le chantage exercé par la COOPERATIVE DES ELEVEURS DE PORCS DE LA REGION DE LAMBALLE (C.O.O.P.E.R.L.) sur les élus, simplement soucieux d'appliquer la loi.

Elles envisagent d'ores et déjà d'engager conjointement les différentes procédures *juridiques* que justifie un tel chantage.

CARHAIX, le 28 octobre 1989.

LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

La SEPNB est membre de :

Au Niveau Départemental :

- Commissions départementales des sites, perspectives de paysages : Finistère, Morbihan, Ille et Vilaine, Loire Atlantique

- En 1989, la SEPNB a été nommée à la Commission départementale du site du département des Côtes du Nord

- Commissions d'arrondissements d'urbanisme : Finistère

- Commissions départementales des carrières : Finistère, Ille et Vilaine, Loire Atlantique

- Conseils départementaux d'hygiène : Morbihan, Finistère

- Conseils départementaux de la chasse et de la faune sauvage : Finistère, Morbihan, Loire Atlantique

- Groupe de travail sur le schéma de mise en valeur de la mer Pointe du Raz - Odet

- Comité de suivi de l'usine d'incinération de Concarneau

Au Niveau Régional :

- Collège régional du patrimoine et des sites
- Commission régionale de la forêt et des produits forestiers

- Comité consultatif de la réserve naturelle des Septs Iles

- Comité technique de l'eau
- "Club" des gestionnaires d'espaces protégés de Bretagne

Au Niveau National :

- Comité permanent du Conseil national de protection

de la nature : (Ministère de l'Environnement)

- Comité MAB - France de l'UNESCO

- Comité pour la recherche dans les espaces protégés (CREP)
- Conférence permanente des Réserves naturelles (CPRN)
  - conseil d'administration
  - bureau et commissions

- Groupement d'intérêt scientifique (G.I.S.)
  - "oiseaux marins"

DIVERS :

- Conseil d'administration de l'Université de Bretagne Occidentale

- Groupe de travail sur l'eau Préfecture du Finistère

- Observatoire de l'eau mis en place par le conseil général du Finistère

PAR CONVENTION :

- avec l'état la SEPNB gère les réserves naturelles de l'Ille de Groix (56) et de la Saint Nicolas des Glénan (29)

- avec le Conseil Général du Finistère, la SEPNB gère les réserves biologiques de Goulien - Cap Sizun et de l'Iroise

- avec le Conseil Général des Côtes du Nord, la SEPNB gère les réserves biologiques de la Colombière et du Grand Rocher

LES RAPPORTS D'ACTIVITES DES SECTIONS

SECTION ILLE ET VILAINE

RAPPORT D'ACTIVITE

Adresse : Maison de la consommation et de l'environnement (MCE)
48 Boulevard Magenta
35000 RENNES
TEL : 99-30-35-50

Responsable : Guy Luc CHOQUENE
La Couteyère
Piré/Seiche
35150 JANZE

Secrétaire : Jean-Luc TOULLEC

Trésorier : Jean DEMIER

Objecteurs : Jean-Luc TOULLEC - Laurent HELBERT

Stagiaire : Pierre JULLIEN achève sa formation DEFA (diplome d'édude aux fonctions d'animateur) au sein de la section jusqu'en Avril 1990

Réunion de section : Tous les ler mardi de chaque mois 20h30 à la MCE

Permanences : à la MCE Lundi 14h-19h
Mercredi 16h30-18h30
Vendredi 10h-12h

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

I - Actions de protection de la nature

1.1') Poteaux métalliques creux

Depuis trois ans, la SEPNB grâce aux bénévoles a entrepris l'obturation des poteaux téléphoniques creux. En 1988, la section sur la base de la convention signée au niveau national entre la LPO et TELECOM demandait une conpensation financière pour tout le travail effectué, les frais calculés étant évalués à 90 000 Francs. Finalement, en Décembre, France TELECOM acceptait notre requête. On ne peut que s'en féliciter.

OUEST-FRANCE
Le 8 juin 83

Un trois étoiles pour chauves-souris

LA GACILLY. – Les responsables de la SEPNB ont choisi la journée internationale de l'environnement pour inaugurer une des plus grandes réserves de chauves-souris de Bretagne sur le site de Sourdréac, propriété de M. de Cacqueray à Glénac. C'est dans les anciennes mines fermées dans les années 1920 que logent quelques trois cents chauves-souris l'hiver. Elles abritent l'oreillard, le grand rinolophe, ou le grand murin. En avril dernier une équipe de bénévoles a nettoyé ce site. Ce week-end c'est le maire de Glénac, M. Morice qui a eu l'honneur de découvrir le panneau indicateur de ce nouvel espace protégé. L'initiateur de cette réalisation est Guy-Luc Choquené de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne aidé financièrement par la Délégation régionale de l'architecture et de l'environnement représentée par Noël Jecquel. Au cours de cette cérémonie ou Nadine Nicolas représentant le groupe Mammologique breton a pris la parole, le secrétaire général de la SEPNB Max Jaunin a retracé l'historique de cette réalisation. Des grilles ont été posées à l'entrée des galeries évitant les visites, mais un espace permet aux résidents de cette colonie hivernante de voyager tranquillement.

1.2) Reserves

1.2.1 - Chauves souris

Mise en réserve des anciennes mines de Glénac, commune Morbihainaise du pays de Redon. Après une opération nettoyage du site réunissant 35 bénévoles en Avril, une convention était signée avec le propriétaire confiant la gestion du site à la fois à la SEPNB et au GMB (Groupe Mammalogique Breton). Cette réserve était inaugurée officiellement le 4-06-1989 (cf article OF).

Autre réserve à chauves souris depuis octobre 1989 dans les galeries intérieures d'un viaduc situé sur les communes de MESSAC-LANGON. Convention signée avec la SNCF propriétaire du site.

1.2.2 - Sternes

Situé dans la Rance, l'ilot Notre Dame était intéressant à plus d'un titre. Outre qu'il soit un site important de reproduction pour la sterne Pierre Garin, la nidification de la sterne de Dougall et de l'Eider à duvet y a été observée. Après un contact avec la propriétaire, celle-ci sensible à notre demande signait la convention de mise en réserve en Octobre.

II ETUDES

2.1. - Recensemment oiseaux échoués

Celui-ci s'est déroulé le 19 Février sur le littoral Nord de l'Ille et Vilaine et regroupait une dizaine de personnes. Ont été trouvés, 40 individus appartenant à 11 espèces et comprenant : 37,5 % de limicoles
52,5 % de laridés
10,0 % autres

On notera le chiffre anormalement élevé par rapport aux autres années concernant les limicoles, conséquences de la chasse ?

2.2 - Resencemment ornithologique de la baie du Mont St Michel

Organisé par la SEPNB et Ar Vran, celui-ci s'est passé les 20 et 21 Mai. Une trentaine de personnes étaient présentes. Parmi les nombreuses observations, on citera dans le désordre : Bruant proyer, Caille, Bergeronnette printanière, Rousserolle effarvate, Gravelot à collier interrompu, Tadorne. A noter, moins commun les trois busards nicheurs dans les herbes (Busard cendré, des roseaux et St Martin). Enfin à classer dans les observations exceptionnelles, l'échasse blanche (5 couples nicheurs, première fois en Ille et Vilaine) et la Fauvette à lunette plutot localisée dans la région méditérranéenne.

Des oiseaux rares sur l'étang de Haute-Vilaine

24-08-89 OF

Alors qu'un nombre croissant de zones humides sont en voie d'assèchement, les étangs ou retenues d'eau artificiels deviennent des lieux de halte privilégiés pour les oiseaux migrateurs. C'est ce que peuvent observer sur le plan d'eau de Haute-Vilaine, à La Chapelle-Erbrée, les naturalistes de trois associations ornithologiques, la Centrale ornithologique bretonne (Ar Vran), Mayenne Nature Environnement (M.N.E.) et la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.).

« Le réservoir de Haute-Vilaine se trouve sur un couloir de migration, explique M. Guy-Luc Choquené, président de la section de Rennes de la S.E.P.N.B., **beaucoup d'espèces venant du nord de l'Europe traversent l'est de l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique pour rejoindre les côtes de l'Atlantique. Depuis le 15 juillet, nous effectuons le suivi de la migration post-nuptiale de ces oiseaux. Dix personnes participent à l'opération sur un planning de trois mois. Chaque jour, quelqu'un vient observer les animaux à l'aide d'une lunette et effectue des recensements sur fiches. »**

L'observation à la lunette permet de ne pas gêner les oiseaux.

Sur le réservoir de La Chapelle-Erbrée, vingt-six espèces de limicoles (petit échassier qui vit dans la vase) ont été dénombrées sur les trente-neuf vivant en Europe. Nous sommes situés dans une région privilégiée : **« Pas moins de 198 espèces ont été déjà observées depuis 1982 sur cinq points d'eau de l'est de la Vilaine : Châtillon-en-Vendelais, Le Pain-Tourteau, La Vallière, La Chapelle-Erbrée et Marcillé-Robert »**, précise M. Choquené.

Outre des espèces plutôt rares comme le bécasseau cocorli ou la spatule blanche, les naturalistes relèvent la présence d'avocettes, de chevaliers, foulques, cormorans, oies, mouettes, goélands, sternes ou guifettes.

Comme les hirondelles, beaucoup de ces oiseaux partent des régions nordiques, traversent la France en été et passent l'hiver dans des zones plus méridionales où ils se nourrissent d'insectes ou de graines. Certaines espèces, comme les spatules ou les oies, longent les côtes mais, au lieu de contourner la Bretagne, coupent à travers les terres pour rejoindre la Loire-Atlantique. C'est ce qui explique qu'elles migrent en si grand nombre dans l'est de l'Ille-et-Vilaine.

« Le plan d'eau de La Chapelle-Erbrée sert à réguler la Vilaine, ajoute M. Choquené. **Lorsqu'on ouvre les vannes pour faire remonter le niveau de la rivière, des rives de vase se découvrent, et cela au moment même où les échassiers descendent. »** Les ornithologues peuvent alors les observer, à distance, sans les gêner, à l'aide d'une lunette. **« Les oiseaux migrateurs sont fatigués en arrivant ici ; ils ont besoin de s'alimenter et de se reposer. Dès qu'on passe à côté d'eux, on les fait s'envoler. »**

PETIT HÉRON : Mr BIHOREAU EN VOYAGE ESTIVAL

Le passage du héron a inspiré M. Philippe Galard, un ami des oiseaux.

Pour éviter de telles perturbations, le S.E.P.N.B. souhaiterait que deux zones comme la queue du plan d'eau et la rive comprise entre Bourgon et La Chapelle-Erbrée soient protégées. De telles mesures sont prises à Châtillon-en-Vendelais.

En attendant, pour sensibiliser le public au phénomène migratoire, le S.E.P.N.B. va organiser le 10 septembre, à partir de 14 heures, une animation au cours de laquelle on pourra observer les oiseaux à la lunette et apprendre à les identifier.

2.3. - Suivi ornithologique au lac de Haute Vilaine : cf article OF

Afin d'argumenter nos propos auprès du conseil général d'Ille et Vilaine, concernant la nécessité de mettre en réserve certaines zones du réservoir de Haute Vilaine présentant un intérêt pour les oiseaux, un suivi de la migration postnuptiale s'est déroulé du 15 Juillet au 15 Octobre sur le site. Celui-ci était organisé par la SEPNB Ar Van et Mayenne Nature Environement. De plus, pour sensibiliser les communes riveraines sur l'intérêt du milieu une exposition sur la migration des oiseaux était présentée dans la commune de Bourgon, accompagnée d'une sortie grand public le 10 septembre.

2.4 - Marais de Dol

Depuis le début de l'année 1989 existe au sein de la section un groupe de réflexion sur les marais de Dol (Nord du département). L'esprit est de trouver une convergence entre les agriculteurs et l'environnement pour le maintien d'un patrimoine naturel riche. Par une dynamique de communication et d'information l'équipe vise à renverser les mentalités pour aller vers une gestion globale des marais et éviter l'assèchement qui domine depuis longtemps. A voir le feu de la tourbière de Lillemer, la SEPNB 35 dans un communiqué de presse datant du 13-12-89 a clairement rappelé sa position et des évidences quant à la gestion des zones humides.

III - ACTIONS JURIDIQUES :

3.1. - Chasse

La SEPNB 35 a déposé une requête auprès du tribunal administratif contre l'arrêté préfectoral prévoyant une fermeture trop tardive de la chasse en Ille et Vilaine. Cette fermeture est non conforme à la directive européenne de 1979 et aux conclusions d'un rapport réalisé conjointement par l'ONC et le museum d'histoire naturelle.

IV - REALISATIONS - PARTICIPATIONS

4.1. - En collaboration avec la MCE et les autres associations de l'environnement

4.1.1. - Mois Forêt

Au sein de la MCE, la SEPNB, le C.I.E.L.E et la Feuille d'Erable ont organisé en Octobre un mois d'information et d'animation sur la forêt. Ceci à fait l'objet d'une exposition et de la mise en place de conférences. Ainsi, un débat sur le thème "la forêt, poumon vert ?" avec la participation de René Dumont et de Mr Pedron (DRAF) a permi d'attirer 200 personnes le 11-10-89

Une semaine d'animation s'est déroulée avec les scolaires en fôret de Rennes. 15 élèves ont participé soit 27 classes représentant 636 enfants. Cette animation était présentée sous la forme d'un grand jeu visant à faire découvrir aux scolaires (CM, CE) les êtres vivants de la fôret et aborder avec eux la notion d'écosystème. A noter la participation de 7 bénévoles qui par leur présence ont permis le bon déroulement des journées.

4.1.2. - Conférence MALDAGUE

Sur une idée de la SEPNB, Monsieur MALDAGUE, invité par les MCE et les associations, a tenu une conférence sur le thème : Quelle nature pour demain ? Comment gérer notre environnement le 14.12.89 120 personnes ont assisté à cette conférence. A signaler que la section tient à disposition une vidéo de la conférence.

4.2.- Autres

4.1.1. - SCOLA cf article OF

Ce salon de l'éducation qui s'est déroulé du 2 au 7 novembre était placé cette année sous le thème de l'Europe. A coté des expositions, colloques, stands, se trouvait un village animation à la Maison du champ de Mars dans lequel la SEPNB avait proposé une intervention sur la vie dans la mare.

Notre dossier ayant été retenu, nous sommes intervenus 2 jours (6, 7, 11, 1989) 8 classes de CE CM s'étant succédées devant notre aquarium d'eau douce installé pour la circonstance.

4.1.2. Journées Nationales de l'Envrionnement

Bilan pour l'Ille et Vilaine :

Fréquentation sur les sites :

Samedi 3 juin :

Stand	16 personnes ETANG DE MARCILLE ROBERT (site départemental)
Stand	800 personnnes POINTE DE GROUIN (site départemental)
Animation	16 personnes ETANG DE MARCILLE ROBERT (site départemental)
Animation	120 personnes POINTE DE GROUIN (site départemental)

Dimanche 4 juin :

Stand	138 personnes ETANG DE MARCILLE ROBERT (site départemental)
Stand	1100 personnes POINTE DE GROUIN (site départemental)
Animation	80 personnes ETANG DE MARCILLE ROBERT (site départemental)
Animation	300 personnes POINTE DE GROUIN (site départemental)

Sorties : Parc des bois (Rennes) : 15 personnes
littoral : 12 personnes

Opération "nature au coeur" à la maison du champ de Mars à Rennes. Cette manifestation regroupait des stands, ateliers, projection de film sur l'environnement. Un filet continu mais léger de personnes, les films ayant attiré le plus de monde.

Animation pour les scolaires le lundi 5. La SEPNB proposait une animation sur la vie dans la mare, (6 classes se sont succédées, 150 enfants).

Le samedi soir la SEPNB avait organisé un Fest Noz (100 entrées).

V - EXPOSITIONS-SALONS-STAND

5.1. - Expo

- La SEPNB 35 à l'occasion des JEE, à fait venir l'expo sur "les espaces de Nature Potégés en Bretagne" à la MCE. Cette exposition était visible durant 15 jours au mois de Juin.

- La même expo a été présentée du 20 juillet au 11 août et du 4 au 5 septembre 1989 à la DRAE. 351 personnes sur 27 après-midi d'ouvertures soit 13 personnes par jour sont passées.

- La SEPNB 35 a présenté du 10 au 16 septembre l'exposition sur la migration des oiseaux réalisé par la SEPNB Vannes dans la commune de Bourgon (Mayenne).

- Il est possible de louer l'exposition sur la forêt auprès de la MCE. Cette expo a été réalisée à l'occasion du mois forêt (octobre 89) par la SEPNB, le CIELE et la Feuille d'Erable.

5.2. - Salons-Stands

En 1989 la SEPNB 35 a tenu un stand à l'occasion du Salon du jardinage (1 et 2-10 89), de la Foire aux livres à Bécherel (26/3/89), du salon Retraite action (6/12/89).

Vente régulière au restaurant Universitaire de la FAC de sciences de Rennes.

PRESTATIONS DE SERVICES

- Animations scolaire 1067 participants (enfants,adultes)
- Animations grand public 339 participants
- Animations SCOLA 160 participants
- Total toutes animations confondues 1566 participants (enfants, adultes).

VI - COMMUNICATION

- Interventions radiophoniques à l'occasion des journées européennes de l'Environnement (Radio Armorique, Radio Rennes) et de la venue à Rennes d'Alain SOUCHON le 16-11-89 parrainant "un bateau pour l'environnement" projet de France Nature Environnement dont le but est de lancer un bateau de course portant les couleurs de l'association nationale.

VII - ANIMATIONS

ANIMATIONS

7.1. - Prestations de service - Animations scolaires :

30-31 Janvier : Les Rapaces : PAE 25 enfants de 4ème de St Aubin d'Aubigné : Jean-Luc TOULLEC

1er Février : Milieu Marin : 30 enfants du Centre Social "la Découverte" St Malo : Jean-Luc TOULLEC, André DIZIEN

11 au 18 Février : Tour de Bretagne avec Horizons Nature : 6 participants : Jean-Luc TOULLEC

7 Mars : Oiseaux des Parc et Jardins : 40 enfants de l'Ecole privée de Pleugeuneuc : Jean-Luc TOULLEC

16 Mars : Milieu Marin : 80 enfants du Centre de classes vertes St Jacut de la mer : Jean-Luc TOULLEC, André DIZIEN

8-9 Avril : Oiseaux du Cap Fréhel : 10 participants de l'ANPIHN (handicapés moteurs) : Jean-Luc TOULLEC

10-14 Avril : Milieu Marin : 250 enfants : 8 demi-journées MJC Cleunay : Jean-Luc TOULLEC, Pascal LE GUEN

23 Avril : Découverte de la Chambre aux Loups (Iffendic) : 40 participants du CSF St Grégoire : Jean-Luc TOULLEC

25-26-27 Avril Nature en Ville (liaison avec la MCE) : 80 participants 3 après-midi au Rheu : Jean-Luc TOULLEC

28 Mai : Découverte de l'île de Groix : 40 participants de l'OJA St Jacques : Bruno GAUDEMER

16 Juin : Montage diapos Chauves Souris Oiseaux des parc et jardins : 28 enfants de l'Ecole de Montfort : Jean-Luc TOULLEC, Laurent HELBERT

26 Juin : Découverte de l'Etang de Marcillé Robert : 40 enfants : Jean-Luc TOULLEC, Laurent HELBERT

5 Juillet : Découverte de l'Etang de Marcillé Robert : 25 enfants : Jean-Luc TOULLEC, André DIZIEN

16-30 Juillet : Voyage en Ecosse avec Horizons Nature : 16 participants : Jean-Luc TOULLEC

10 Septembre : Migration postnuptiale Etang de Hte Vilaine : 80 participants : Guy-Luc CHOQUENE

28 Septembre : Découverte de l'Etang de Marcillé Robert : 50 participants de Bruz : Jean-Luc TOULLEC

4 Octobre : Réalisation d'un alguier : 30 enfants du Centre Social de la découverte St Malo : Jean-Luc TOULLEC, Laurent HELBERT, Jacques LEPRIOL, Pierre JULLIEN

19 Octobre : Initiation à l'écologie, Etang de Marcillé Robert 40 participants du Centre Universitaire de Nogent le Rotron : Guy-Luc CHOQUENE, Jean-Luc CHATEIGNE

24 Octobre : Découverte de la Fôret : 23 enfants : Jean-Luc TOULLEC, Laurent HELBERT, Jacques LEPRIOL, Pierre JULLIEN

14 Novembre : Oiseaux et Arbres de l'Etang de Marcillé Robert : 48 enfants : Jean-Luc TOULLEC, Pierre JULLIEN, Laurent HELBERT, Jacques LEPRIOL, Guillemette ROLLAND

21 Novembre : Réalisation d'un Herbier : 15 enfants (6ème) du Collège St Hélier : Jean-Luc TOULLEC, Laurent HELBERT, Jacques LEPRIOL

24 Novembre : Faune du sol en Forêt de Rennes : 22 enfants de l'Ecole Joseph LOT : TOULLEC, HELBERT, LEPRIOL, JULLIEN

12 Décembre : Ecologie de l'arbre : 15 enfants de l'Ecole St Helier : TOULLEC, LEPRIOL, HELBERT

19 Décembre : Oiseaux de l'Etang de Chatillon en Vendelais : 34 élèves du lycée Agricole Etrelles : TOULLEC, HELBERT, LEPRIOL

7.2. Animations Grand Public

22 Janvier : Oiseaux hivernants de la Baie de St Brieuc : 60 participants : Joseph LELANNIC

OUEST - FRANCE
Le 7 Novembre 89

Une mare pour les écoliers

Les têtes des écoliers émergent au-dessus de la mare !

Les écologistes de la Société pour la protection de la nature en Bretagne, ont installé une mare, avec toutes ses plantes et ses bestioles, dans la Maison du Champ de Mars. Aujourd'hui encore, des dizaines d'écoliers et de curieux vont défiler devant l'aquarium d'eau douce. La vie grouillante et sauvage des mares, n'auront plus de secret pour eux.

26 Février : Traces de Mammifères Forêt de Paimpont : 15 participants : Bernard GUILLEMOT

11 Mars : Faune et Flore du bord de mer : 20 participants : Bernard CLEMENT

1er Avril : Champignons : 11 participants : Jacques OLLO

23 Avril : Chants Oiseaux : 30 participants : Joseph LELANNIC

20 Mai : Araignées : 3 participants : Alain CANARD

25 Juin : Tourbière de Parigné : 30 participants : Bernard CLEMENT, Daniel CHICOUENE

10 Septembre : Migration postnuptiale Etang de Hte Vilaine : 80 participants : Guy-Luc CHOQUENE

1er Octobre : Fruits et Baies Sauvages : 10 participants : Anne RICHARD

19 Novembre : Oiseaux de la baie du Mont St Michel : 60 participants : Joseph LELANNIC

10 Décembre : Géologie du Pays de Montfort : 20 participants : Jean PLAINE

VIII - RESPONSABLE DE COMMISSIONS

- Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage : Bernard GUILLEMOT et Joseph LELANNIC.

- Commission des sites : Fanch PUSTOC'H - Patrick LE MAO

- Commission carrières : Henri LELOUARN - Michel DANAIS

SECTION "PAYS DE GOELO PAIMPOL"

LYCEE DE KERAOUL
ANNIE ROUDAUT
BP 93 B
22500 PAIMPOL

Pourquoi ne pas reprendre les rapports tel qu'ils nous parviennent...

Le bilan de l'année 1989 pour la Section sera rapide car nous avons cette année plutôt servi de boîte aux lettres qu'organisé de véritables activités.

Cela est dû je le pense au manque de disponibilité des uns et des autres pour les activités bénévoles et aussi probablement à la prise en charge par les petites associations locales des problèmes d'environnement qui n'ont toutefois pas été importants.

Le début de l'année a vu une replantation de l'ordre de 1000 frs dans le parc de KERAOUL avec l'aide de la Municipalité et sur ma proposition ensuite le pourtour de la chapelle d'YVIAS a été aménagé avec la participation d'une trentaine de personne de la région et 4 SEPNB, quelques commerçants paimpolais et briochins ont été contactés pour la vente des posters et cartes postales avec succès semble-t-il.

A la rentrée de Septembre, nous avions décidé de reprendre régulièrement des réunions mensuelles et nous avons organisé trois sorties ornithologiques le long du TRIEUX. Actuellement nous suivons de près le remembrement qui est projeté dans une petite commune des environs (PLOUDANIEL) avec tout ce que cela suppose: lettres au préfet, Conseiller général, DDA, visite au Maire, contacts divers avec les mécontents.

Un panneau interdisant le dépôt d'ordures a été planté aux abords de la roselière de Plouha et les résultats sont concluants pour le moment.

J'ai participé à la mise en place de sentiers pédestres à Ploudaniel et sur notre suggestion des ramassages supplémentaires d'ordures ménagères vont être organisés pour éviter les dépôts sauvages le long du TRIEUX comme cela se passait jusqu'à présent.

Il y a encore probablement de petites interventions que j'oublie mais le plus important est dit...

Rappel : dossier "zone aquacole de Cornec" : la protection de ce site littorale est aujourd'hui entre les mains du tribunal administratif et du Conseil d'Etat.

SECTION "PAYS DE MORLAIX"

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

Adresse : c/o Geneviève MAOUT
16, rue du Croissant
292600 MORLAIX
TEL : 98-72-02-96

Secrétaire : Geneviève MAOUT

Trésorier : Claude SUDRAT

Membres du bureau : Véronique ANGUIL
Marijke KERBOUC'H

FONCTIONNEMENT :

. Les réunions ont lieu tous les premiers mercredis du mois à 20h30 à la MPT de la Boissière à Morlaix.

Elles sont ouvertes au public depuis novembre 89. Entre 20 et 40 personnes sont présentes suivant le thème.

En novembre, conférence de Pierre GOULETQUER, sur le thème : "archéologie et environnement" présentation de la réserve de la baie de Morlaix par Thierry CREUX et Ewenn de KERGARIOU.

Par ailleurs, le bureau se réunit une fois par mois.

ANIMATIONS - SORTIES

- 10 Février : ramassage d'oiseaux échoués entre SANTEC et St POL.

- 4-5 Juin : journées européennes de l'oiseau, sortie sur la réserve du CRAGOU.

- 18-24 Mars : semaine nature sur le thème de l'arbre.

- 23-24 Septembre : weekend ornithologique à OUESSANT.

- 11 Novembre : sortie ornithologique en Baie de GOULVEN.

Paysage du Finistère en l'an 2000

OF 23.3 89

Bientôt le grand retour des feuillus

MORLAIX. – Une volonté affirmée par les aménageurs du territoire d'ammener la campagne à la ville et surtout la position nette en faveur des feuillus prise par le conseil régional dans ses orientations forestières, à publier prochainement : telles sont succintement les grandes lignes exprimées mardi soir au cours d'une conférence-débat intitulée « Finistère, quel paysage en l'an 2000 », soirée organisée dans le cadre de la semaine nature de Morlaix, « Auprès de mon arbre ».

Avec deux cents personnes, soit plus que lors d'un précédent identique sur le thème de l'eau, le cinéma la Salamandre débordait d'audience mardi soir, à l'occasion de ce débat. Un débat où le paysage de l'an 2000 n'aura pas été esquissé mais qui aura posé les éléments dans le sens desquels il faudrait travailler.

« **Aujourd'hui**, a assuré Claude Guinaudeau, ingénieur à l'Institut du développement forestier, chargé de l'aménagement du territoire hors forêt de production, « **on a les techniques et les plants pour refaire le paysage. Il reste à former les hommes** ». Dénoncés : le remembrement, l'urbanisation, les réseaux routiers, effectués sans souci de l'environnement : « **Les liaisons écologiques ont été coupées, le paysage disloqué. Il faut resouder les liaisons pour amener la campagne à la ville !** »

Cependant, l'enrésinement des Monts-d'Arrée soulève encore bien des inquiétudes, exprimées par François de Beaulieu, au nom de la SEPNB. « **Rentable l'enrésinement ? Oui si l'on considère une plantation d'arbre comme un champ de maïs. Mais ce n'est pas que cela. C'est aussi un paysage avec lequel vont vivre deux, trois générations, capable de sédantariser les populations parce qu'elles s'y sentent bien et c'est un argument pour le tourisme.** » Le conservateur de la réserve biologique du Cragou en a profité pour démontrer les inadaptations de la fiscalité et règlements administratifs qui pèsent sur le paysage « **et menacent par exemple la dernière grande surface (10 000 ha) d'un seul tenant de landes bretonnes** ».

Ce fut l'occasion pour Claude Guinaudeau de préciser les orientations forestières régionales, à paraître prochainement : « **Les administrations vont devoir redonner les priorités aux feuillus** ».

Dominique Soltner, éditeur de manuels scolaires agricoles, a apporté dans le débat toutes son expérience technique. Il a notamment souligné avec Claude Guinaudeau la nécessité de formations arbustives très variées et d'essences locales : « Un chêne entretient une communauté animale de 273 espèces. Un platane, essence importée, 5 seulement ! »

Cependant, il considère qu'il reste toujours de la place pour les résineux et rappelle que 3 000 ha de forêt en Bretagne sont répartis entre 6 000 propriétaires, impliquant une gestion difficile.

STANDS - EXPOSITIONS

- Tro Menez Arrée

- Fête des associations à Morlaix le 22 Octobre. Très grande affluence opération de parrainage de arbres du bois de Langolvas.

- Championnat de Bretagne des Oiseaux de cage les 24-25 Novembre.

ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Suivi du dossier SALMOR avec intervention de la SKREV qui nous a présenté son action.

- Bois de Langolvas à Morlaix : il est menacé par l'implantation d'une zone artisanale. Plusieurs membres de la section sont mobilisés et une action est en cours pour sauver ce bois.

Déboisement à Langolvas
La SEPNB part en campagne

Une trentaine de personnes ont visité hier après-midi le bois menacé par l'extension de la zone.

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne s'est mise, hier, en campagne, à l'occasion du Forum des associations où elle tenait un important stand, pour empêcher le déboisement d'un espace de près de sept hectares destiné à l'extension future de la zone d'activités de Langolvas.

Une perspective qui a justifié l'inscription de nouvelles dépenses d'investissement au budget supplémentaire adopté vendredi soir en conseil municipal.

200 signatures

Hier, après avoir recueilli près de 200 signatures contre ce déboisement, les responsables de la SEPNB qui ont enfourché ce cheval de bataille, M. Guy Pennec et Mme Jeanine Brochoire, ont guidé une trentaine de personnes dans le bois concerné. Parmi celles-ci on reconnaissait Michel Marzin, conseiller PSU de Morlaix. En bordure de la route, plusieurs panneaux ont été plantés, où on lit : « Morlaix, ça décoiffe, adieu nos arbres », « Non, la tronçonneuse ne passera pas » ou encore « ici on rase gratis »... Des « rubans-pétition » portant le nom de chaque signataire ont été accrochés aux arbres.

LE TÉLÉGRAMME Lundi 23 octobre 1989

Des essences variées

A la SEPNB, on garde une lueur d'espoir de faire capoter le projet de la ville. Ayant une surface supérieure à quatre hectares, la zone concernée doit obtenir une autorisation administrative. La DDA examine le dossier et la SEPNB espère bien faire valoir ses arguments avant que le feu vert ne soit donné.

Ces arguments sont multiples : « A Morlaix il s'agit de la seule zone boisée aussi proche d'une zone urbanisée; elle protège les habitations proches du vent, du bruit de la quatre-voies, des nuisances des usines d'enrobé et de compostage... C'est un espace où les habitants de la Boissière peuvent venir à pied, ainsi que les écoliers. Si on le supprime, le bus s'imposera et les sorties seront limitées d'autant. »

La mairie, rappelant que cet espace est classé « zone économique » au POS, s'est formellement engagée à lui conserver à son caractère paysager.

Une « coulée verte »

Mais cette promesse ne satisfait en rien les protecteurs des arbres. La plupart, constatant la richesse de ce bois en nombre d'essences, et le fait qu'il se régénère très bien tout seul, souhaiteraient qu'on n'y touche pas. Quelques uns admettraient un aménagement « léger » qui permette l'accès au public tout en préservant la tranquillité de la faune. Selon un spécialiste des oiseaux, 25 à 30 espèces nicheuses y ont élu domicile, dont peut-être quelques rapaces nocturnes. Par ailleurs, des traces de chevreuils, d'écureuils, de martres ou de fouines y ont été relevées. Ce bois est une « coulée verte » prolongeant une vaste zone boisée à la porte de la ville, estime un autre.

Une chose est certaine, la SEPNB est fermement décidée à mener la vie dure à la municipalité sur ce dossier.

Environ 200 rubans-pétition, portent les signatures des opposants au défrichement, ont été fixés aux arbres.

SECTION NORD-FINISTERE

Adresse : 186 rue Anatole France
B.P. 32
29276 BREST Cédex
TEL : 98-49-07-18

et groupe local de Ploudalmézeau
C/O P. LAMOUR
Coatmeur
29830 PLOUDALMEZEAU

ANIMATIONS

29 janvier : L'Environnement à Plougastel, il y a 350 Millions d'années. Excursion géologique avec Yves PLUSQUELLEC, Faculté des Sciences

26 février : Découverte des Oiseaux de la Baie de Daoulas avec l'association BEVA E BRO DAOULAS

12 mars : Découverte de l'Ile d'Yock en LANDUNVEZ (Réserve du réseau SEPNB) Faune, Flore, paysage, archéologie

23 avril : La Faune du Littoral de PLOUDALMEZEAU

26 avril : De la découverte du paysage à la protection du paysage. Conférence de Jacques GURY, Université de Brest

14 mai : Ornithologie en mer autour des Ilots de L'ABER BENOIT. Sorties sur Caravelles et Bag ar Vro avec l'ULAMIR de Ploudalmézeau

31 mai : Falaises vivantes. Projection du film de D. et Y. LE GARS

4 juin : La réserve Michel-Hervé JULIEN de GOULIEN Cap Sizun

18 juin : Le Marais de LANGAZEL en Trémaouézan

24 septembre: Visite Complète du Conservatoire Botanique du Stangalar à Brest

15 octobre : Découverte des Champignons de la Région : Cueillette suivie d'une identification

26 novembre : A la découverte des Oiseaux de l'Aber-Benoit en Bateau

17 novembre : Les Algues : lesquelles consommer ? Comment les préparer avec participation active à la préparation (suivi d'une dégustation)

La SEPNB et le centre de formation des apprentis découvrent la gastronomie des algues bretonnes

21.12.89

Dans le cadre de ses activités mensuelles, la section SEPNB de Brest (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a mis sur pied avec la participation du CFA (Centre de formation des apprentis) de la Chambre de commerce et d'industrie de Brest, une séance d'art culinaire consacrée aux algues marines.

La séance a permis de faire connaissance des algues les plus utilisées en alimentation humaine : nori, laitue de mer, wakamé, haricot vert de la mer, dulse, qui apportent protéines, vitamines et oligo-éléments.

M. D. Aunay, professeur de cuisine au CFA, connaît la manière de transformer ces algues en savoureuses recettes.

Tous les participants mirent allègrement la main à la pâte et sont repartis capables de réaliser des feuilletés aux algues, la truite à l'ulve, le filet de lieu sauce aux algues qu'ils ont dégustés et appréciés.

Une autre séance affichant complet est déjà prévue pour le 14 janvier. Ces séquences font suite à des découvertes d'algues sur le terrain.

LE TÉLÉGRAMME

Express OF 12.5.89

SEPNB. – Dimanche 14, sortie en mer sur deux " Bag ar vor " et deux " Caravelles " de l'ULAMIR de Ploudalmézeau. Embarquement prévu à 10 h au quai du Stellac'h, à Saint-Pabu.

Observation d'oiseaux de mer autour des îlots. Pique-nique prévu sur l'île Guenioc et visite du site archéologique.

En cas de mauvais temps, possibilité de remonter l'Aber-Benoît.

Réservation au 98 89 82 95.

SECTION DE DOUARNENEZ

RAPPORT D'ACTIVITE

Responsables :

* Gilles COULOMB "Kerhenri" Poullan/Mer 98-74-14-78
* Jacques GARREAU, 5 HLM de Bréhuel, Douarnenez 98-92-7679

Réunion de section : 1er Mardi de chaque mois

- **Animations**

  - Sorties naturalistes

- 14 Février : Ecoute des rapaces nocturnes : 12 personnes
- 27 Mars : Les falaises littorales : 15 personnes
- 8 Mai : Etude de la Mare : 10 personnes
- 14 Mai : Sortie Bois du Névet : 15 personnes
- 20 Mai : Les libellules : 15 personnes
- Septembre : l'Etang de Poulguidou : 12 personnes
- 25 novembre: les Traces d'animaux : 10 personnes
- 3 décembre: les Oiseaux du Toul dour : 5 personnes

- Actions de protection de la nature

  - Goélands en ville

Les membres de la section sont intervenus chez des particuliers que les oiseaux dérangeaient quelque peu. L'information semble passer et les oiseaux sont souvent tolérés.

  - Barrage du Port Rhu à Douarnenez

Nos inquiétudes sur le projet et ses incidences sur le milieu ont été émises en mairie. A suivre...

  - Bouchage des poteaux métallique PTT

L'obturation se poursuit et devrait s'achever dans le secteur pour l'année 1990.

- Rencontre avec la Commission environnement de la Mairie de Douarnenez

Les contacts réguliers sont établis et nos interventions semblent susciter de l'intérêt. Une ouverture certaine à juger à moyen ou long terme.

- Bois du Névet :

Nous avons transmis nos observations naturalistes au Département afin que l'intérêt écologique du bois soit pris en compte dans l'aménagement de cet espace désormais ouvert au public.

- **DIVERS**

- Stand en juillet sur le marché de Douarnenez
- Collaboration à l'animation "L'Enfant de la mer" avec la MJC de Douarnenez
- Encadrement du Club Nature du Lycée.

- **ETUDES**

- Recensement des oiseaux marins échoués
- Comptage des goélands nicheurs en ville
- Comptage des nids d'hirondelles
- Comptage de bergeronnettes grises en dortoir
- Comptage de pétrels Culblancs échoués.

SECTION DE QUIMPER / PAYS BIGOUDEN

Adresse : Nelly LE PROVOST
3 rue de Silguy
29000 QUIMPER
TEL : 98-55-53-72

Réunion Mensuelle : le 2ème vendredi de chaque mois
à 20h30 à la MPT de Pont-l'Abbé

Responsable : Bruno BARGAIN

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

I ANIMATIONS

- Organisation de l'A.G. 1989 au Dourdy.

  Grand jeu Naturaliste pour les enfants.
  Sorties sur le terrain.

- Stand au Festival de Cornouailles à Quimper (le 21/07).

- Sortie ornithologique en rivière de Pont-l'Abbé (le 31/12) (30 personnes).

- Sorties ornithologiques à Toul Dour (Printemps et Hiver) (20 personnes).

II ACTION DE PROTECTION DE NATURE

- Mise en place de ganivelles sur la réserve de Trunvel : 250 mètres.

- Nettoyage de la Réserve de Trunvel.

- Pose d'une clôture à moutons devant le village de Trunvel, pour une expérience de pacage par des moutons rustiques.

- Plantation et entretien de haies de Tamaris à l'étang de Trunvel.

- Coup de main de la réserve du Cap Sizun pour la pose de piquets et le comptage de craves en dortoirs.

- Suivi des dossiers :

- Pisciculture Furic de Moulin Callac à Plonéour-Lanvern.

- Port de Loctudy.

III ETUDES

Ornithologie :

* Suivi Ornithologique à Trunvel.

- Annales ornithologiques de la Réserve de Trunvel.

* Suivi de la biologie de la reproduction de la Rousserolle effarvatte.

* Suivi de la phénoménologie de la migration post-nuptiale des Fauvettes paludicoles.

* Suivi du dortoir des Busards des roseaux de la Baie d'Audierne.

Botanique :

- Cartographie de la végétation de l'étang de Trunvel.

Tréogat LT 11 janvier 89

La SEPNB sur le terrain

Une trentaine de jeunes participent à cette opération.

Les adhérents de la SEPNB ont passé un week-end de travail près de l'étang de Trunvel, dont ils ont la gestion depuis quelques années. Samedi et dimanche, il s'agissait donc d'abattre les tamaris et ormes morts et de replanter des jeunes plants et arbustes.

Cette zone est très fréquentée par certaines espèces de migrateurs. Par cet entretien régulier et divers aménagements, les statistiques établies démontrent de l'intérêt et de la valeur de ce secteur sur le plan ornithologique.

■ Le prochain week-end de travail aura lieu le 22 janvier sur la réserve de Goulien, pour couper la lande; rendez-vous à 9 h 30 sur le parking de la réserve.

SECTION LOCALE CONCARNEAU / TREGUNC

Adresse : Michel BEUCHER
10 Impasse des 3 mâts
29110 CONCARNEAU
TEL : 98-97-85-30 (Trésorier de section)

Charles LE ROUX
Ci-Louzouar Pendruc
29910 TREGUNC
TEL : 98-97-62-48 (Secrétariat)

Réunions : Bi-mestrielles
Centre des Arts de la Culture Concarneau
ou Salle des fêtes de Trégunc

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

I **ANIMATIONS**

a) Projection du montage audio-visuel "Dunes et Etangs de Trévignon" réalisé par la section.

- 4 projections au Centre de vacances EDF de la Pinède les (12/07, 18/07, 10/08, 22/08).
- 1 projection au Centre Nautique de Pouldohan (21/08).
- 2 projections publiques à la Salle des Fêtes de Trégunc les (21/07, 17/08).
- 1 projection lors d'une rencontre avec un groupe de randonneurs de la Fédération Départementale des Associations des Sentiers de Grande Randonnée (16/10) soit au total 560 participants.

b) Journées de l'Environnement - Journées Européennes de l'Oiseau les 3 et 4 juin.

- 3 Juin : Forum débat au centre des Arts et de la Culture de Concarneau sur les problèmes d'environnement locaux (traitement des déchets ménagers, qualité des eaux, épuration, etc...).
- 4 Juin : Matin : Nettoyage d'un secteur de dunes
  Inauguration d'une Exposition Nature sur Trévignon dans la nouvelle

Trégunc

OF 6.6.89

Environnement et oiseaux

Y a-t-il un écolo dans le secteur ?

A l'occasion des journées mondiales de l'environnement et des journées européennes de l'oiseau, plusieurs animations étaient programmées à Trévignon, dimanche. Le matin, la municipalité avait organisé une opération de nettoyage des dunes : une douzaine de personnes sont venues, dont huit membres de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) et trois élus, André Le Men, Michèle Portais et Jean Gourlaouen. Faites le compte, le moins que l'on puisse dire, c'est que le public ne se sent pas (ou plus) concerné. Même s'il est toujours prêt à manifester son indignation quand la nature conserve des traces de son passage pas toujours discret.

La maison du conservatoire

A 11 h 30, les rangs se sont un peu épaissis pour la première ouverture des portes de la « maison du conservatoire », ancienne usine d'iode de Penloc'h. La section locale de la SEPNB a présenté une exposition avec de très belles photos (signées pour la plupart par Jean-Yves Le Moigne) et des panneaux expliquant les intérêts du site. Ses responsables ont évoqué les richesses du lieu et l'importance de leur protection. La « maternité » de Trévignon s'est enrichie de deux nouveaux couples nicheurs, cette année : des mésanges à moustaches et des locustelles luscinioïdes. Au total, 131 espèces ont été recensées.

On a aussi parlé de la flore dunaire qui constitue un rempart contre les agressions d'Éole et des plantes sous-aquatiques des étangs et vasières. **« Elles sont une richesse biologique et une banque génétique importantes »**, a dit Michel Beucher, de la SEPNB.

L'après-midi, le public, toujours nombreux le dimanche dans ce secteur, était au rendez-vous. Quatre points d'observation étaient installés sur les dunes et les animateurs bénévoles de la SEPNB ont donné tous les commentaires nécessaires. Ils estiment à 250 le nombre de visiteurs. Pour clore la journée, une projection du montage audiovisuel de la SEPNB, « Trévignon, un balcon sur la mer », était prévue au bar chez Arthur.

Sur le site classé

Les agriculteurs veulent vivre

La journée de dimanche a été l'occasion pour les agriculteurs exploitant les terrains classés de s'exprimer et de répondre aux attaques de Mme Glémarec, une riveraine qui se plaint du bruit occasionné par les pompes à eau sur le Loch-Lugar. L'un d'eux, Guy Cotten, de Kerviniec, a l'accord du Conservatoire de pomper dans l'étang, stipulé dans l'acte notarié de vente de ses terrains. L'autre, Yves Le Noach, a reçu un accord verbal. Tous deux sont unanimes : pour poursuivre leurs activités, il leur est indispensable de s'alimenter en eau dans l'étang. **« J'ai investi lourdement dans une installation d'irrigation. Si je ne peux pas m'en servir, je n'aurai plus qu'à changer de métier. Avant la fin de l'année, il faut que je sois fixé et que les choses soient claires »**, dit Yves Le Noach.

M. Dagorn, responsable local FDSEA, a précisé la position des agriculteurs : **« Dans le futur comité de gestion, les exploitants agricoles doivent avoir une place à part entière et non pas seulement une voix consultative. Le Conservatoire doit définir clairement sa position en ce qui concerne le pompage de l'eau, mais aussi l'épandage du fumier et l'utilisation d'engrais. Jusqu'à maintenant, il ne nous a jamais consultés. La chasse n'est pas le seul sujet préoccupant sur le site classé. »**

Les agriculteurs qui exploitent les terrains vendus au Conservatoire son confrontés à plusieurs problèmes, en effet, qui remettent leur possibilité de fonctionnement en cause. **« L'activité agricole sur la commune se réduit de plus en plus. Qui entretiendra les terrains s'ils ne sont plus cultivés ?** dit M. Dagorn. Ces problèmes ne sont pas exlcusifs de Trégunc, mais les agriculteurs sont décidés à leur trouver une solution et à participer au comité de gestion. **« Tout le monde doit pouvoir cohabiter sur le site classé. »**

Maison du Conservatoire du Littoral
en présence d'élus.

Après-midi : Visite du site en compagnie
d'animateurs locaux
environ 250 personnes.

II ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

- Dans le cadre des élections municipales envoi d'un questionnaire à tous les candidats des communes de Concarneau et Trégunc sur les problèmes d'environnement locaux.

- Intervention auprès de la Préfecture pour un meilleur fonctionnement de la station d'épuration de Concarneau.

- Intervention auprès des services de l'Equipement, des municipalités de Concarneau et de Trégunc pour un bon fonctionnement de la station d'incinération et la mise en conformité de la décharge contrôlée de Trégunc destinée à recevoir les résidus d'incinération.

- Désignation d'un membre de la section au Comité de suivi de l'usine d'incinération (Michel BEUCHER).

- Opposition ferme à un projet d'élevage de visons à Kergoulaouen en Trégunc (enquête publique).

- Prise de contact (laborieux) avec les Télécom de Quimper pour la signature d'une convention pour l'obturation de poteaux téléphoniques creux.

- Désignation d'un membre de la section au Comité de gestion cynégétique du Loch Coziou (Roland PERON).

- Interventions de la section pour la mise en application d'une interdiction totale de la chasse (DPM et domaine terrestre) sur le Loch Coziou effective à l'ouverture de la chasse.

- Participation à une réunion SEPNB, Comité Local des Pêches marins, sur un projet de réserve marine dans l'Archipel Glénan.

- Propositions à la commune de Trégunc de mesures propres à sauvegarder le littoral de Trégunc (information du public, travaux à effectuer)

III PARTICIPATIONS DIVERSES

- Désignation d'un représentant de la section au Comité de Programmation de la Salle des Fêtes de Trégunc Patrick GALIVEL.

- Rédaction d'un article SEPNB dans les bulletins municipaux de Concarneau et Trégunc.

Trégunc

Décharge municipale

OF 23.10.87

La SEPNB demande une entrevue au maire

Les membres de la SEPNB de la section Trégunc-Concarneau se sont réunis jeudi soir à la salle des spectacles. Le problème de la non conformité de la décharge municipale a été largement discuté. D'autres problèmes ont également été évoqués, comme le parking de Kersidan.

Le SICOM regroupe et traite les ordures ménagères de 28 communes à l'usine d'incinération de Concarneau. Une partie des résidus est actuellement entreposée à la décharge municipale de Trégunc.

M. Jean Lozach, maire, avait réclamé la mise à zéro (mise en conformité de la décharge), avant de recevoir les détritus de l'usine d'incinération. La mise en conformité a eu lieu, mais les travaux incombant au syndicat n'ont toujours pas été réalisés.

« La réglementation impose que les détritus soient entreposés dans des casiers, inexistants à l'heure actuelle, car jusqu'à présent les mâchefers et autres ordures sont à l'air libre ».

Autre problème, les membres de la SEPNB précisent que le périmètre autorisé de la décharge a été dépassé, ils sont d'autant plus inquiets qu'il existe un ruisseau en contrebas, très exposé à l'éventuelles pollutions. La SEPNB a pris rendez-vous avec le maire et la DDE afin de discuter du problème et que les autorités définissent, précisément, les actions de mises aux normes.

Obturation des poteaux téléphoniques

La SEPNB et autres associations deprotection des animaux mènent actuellement une action contre les poteaux téléphoniques creux. Après étude, il s'est avéré qu'ils représentaient pour les oiseaux, en particulier les rapaces, de vrais pièges mortels. S'y réfugiant, les oiseaux sont ensuite incapables d'en ressortir. Actuellement, la SEPNB est en pourparler avec France Télécom de Quimper pour signer une convention dans laquelle il est demandé d'obturation de ces poteaux. Il en existe de semblable, notamment au nord de la commune, à Croissant-Bouillet.

Travaux sur le littoral

La SEPNB met au point un rapport qu'elle proposera à la municipalité concernant les travaux à effectuer sur le littoral pour la protection des dunes.

Parking de Kersidan

« La polémique ne nous intéresse pas, mais nous demandions depuis dix ans la création d'un parking à Kersidan. En effet, un stationnement sauvage des voitures, sur la dune, la met en péril. Alors qu'il est plus cohérent d'en sacrifier une partie en incitant les gens à respecter le stationnement défini et étudié à cet effet. L'autre partie sera ainsi protégée et réhabilitée. La protection du littoral oblige ce genre de travaux » déclare Charles Le Roux.

Comité de programmation de la salle des spectacles

Un membre de la SEPNB est nommé pour participer au comité de programmation de la salle des spectacles.

Lettre ouverte aux candidats

La SEPNB bat la campagne

OF 3.3.89

La SEPNB a adressé cette semaine une lettre ouverte aux candidats aux municipales à Concarneau et Trégunc. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, « inquiète de la dégradation de l'environnement dans le secteur, aimerait connaître les solutions que les candidats comptent apporter au cours du prochain mandat à plusieurs problèmes ».

L'association recense dans son courrier les points sensibles. A propos de la pollution de la baie (zones aquacoles à la limite de la fermeture, zone de baignades suspectes au niveau bactériologique et envahies par les algues vertes), la SEPNB demande aux candidats comment ils envisagent la mise en conformité de la station d'épuration. « Quels moyens vous donnerez-vous pour exiger un traitement correct et efficace des effluents de la Française maritime » ? ajoute la SEPNB.

Informer la population

Le deuxième souci de l'association est l'usine d'incinération des ordures ménagères. La SEPNB demande au candidat s'il serait prêt à étendre aux 27 communes du SICOM le ramassage sélectif existant déjà à Concarneau, pour aboutir comme à Redon à une déchetterie.

« Quelle suite donnerez-vous à notre proposition de mise en place d'une structure de contrôle du fonctionnement de l'usine et du stockage des résidus », s'inquiète la SEPNB. L'association de protection de la nature déclare par ailleurs que la décharge « contrôlée » de Trégunc, où pourraient être stockées des cendres et scories (« Les cendres volantes considérées maintenant par certains pays comme hautement toxiques, risquent de polluer le Minaouët et la baie par son affluent situé à proximité immédiate de la décharge ») est totalement inadaptée.

La SEPNB interroge enfin les candidats sur l'information de la population : affichage en mairie et à proximité des plages, résultats des analyses des eaux de baignade.

Concernant plus particulièrement Trégunc, la SEPNB s'inquiète de la mise en place effective du comité de gestion du site des étangs, d'un réel gardiennage de la partie en réserve, de limiter la divagation des chiens sur l'espace protégé, de la protection du réseau de petites routes pittoresques.

La SEPNB interroge enfin les candidats trégunois sur l'élevage de visons prévu à Névez.

SECTION PAYS DE LORIENT

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

Section Pays de Lorient
Maison du Moustoir
Rue du Professeur Mazé
56100 Lorient/An Oriant

Permanences : suspendues

Réunions : le deuxième vendredi de chaque mois à 20h30

Responsables de section : Yvon GUILLEVIC

Trésorier : Jean-Paul AUCHER

Secrétariat : Jean-Paul AUCHER, Arnaud LE HOUEDEC

1/ ETUDES

* Suivi biologique de la réserve naturelle François LE BAIL - Ile de Groix.

* Collaboration au recensement national des oiseaux marins nicheurs.

* Suivi biologique des îlots de la rivière d'Etel (colonies de sternes protégées par arrêté prefectoral).

* Suivi biologique de la réserve de Clesseven en Glomel (22) par l'équipe de Faouët.

* Suivi biologique de la station d'Eryngium viviparum protégée par arrêté préfectoral.

* Réalisation d'un dossier de demande d'arrêté de protection de biotope sur la vasière endiguée de Pen Mane en Locmiquélic.

* Participation au recensement mondial des oiseaux échoués.

* Baguage d'oiseaux par A. LE DRU sur plusieurs sites de la région Lorientaise (Locmiquélic, Plouhinec et Groix plus particulièrement).

* Lancement d'une étude sur l'avifaune de l'île de Groix.

La base de Kerguelen a un trésor ignoré : sa flore

LT 3 4 juin 89

Orchidées, asphodèle d'Arrondeau, chardons bleus, salicorne... : à quelques kilomètres de l'agglomération lorientaise, on trouve encore des espèces très rares, qui méritent protection.

Il est un patrimoine régional qu'on ignore superbement, même si on le côtoie presque tous les jours. Un patrimoine irremplaçable, qui souffre de plus en plus de notre belle indifférence : la flore bretonne. Notre région a la chance d'abriter une richesse naturelle que beaucoup nous envient, et même à proximité d'agglomérations importantes comme celle de Lorient, on trouve de temps en temps, par exemple sur le site de Kerguelen, des spécimens de fleurs que les spécialistes considèrent comme très rares.

Saviez-vous par exemple que, dans le secteur de Kerguelen, à Larmor, on a répertorié au moins six espèces d'orchidées, une fleur qui a de tous temps flatté l'imagination : l'orchis maculé, l'orchis bouffon, l'orchis à fleurs lâches, la listère à feuilles ovales, l'orchis incarnat et l'orchis pyramidal.

Et puis, les gens ignorent communément que l'ouest du Morbihan est la seule région européenne, avec la Galice, à abriter l'asphodèle d'Arrondeau, une belle et grande fleur blanche qui pousse chez nous en abondance, et a même tendance à coloniser rapidement les terres agricoles laissées en friche.

On pourrait aussi citer des plantes de dunes, comme le chardon bleu des sables, des fleurs de marais, comme la salicorne, ou les statices, appelés encore « lavandes de mer »...

Le Conservatoire du littoral

Comme on le voit, les quelques secteurs encore sauvages du pays lorientais, à commencer par Kerguelen, recèlent des petits trésors botaniques.

Grâce à l'obstination d'une association comme la SEPNB, les élus commencent à en prendre conscience, et l'on sait qu'une partie de la zone de Kerguelen a été rétrocédée au Conservatoire du littoral pour préserver ce paysage multiple qui s'offre aux promeneurs : cordon dunaire, marais, bosquets, landes, prairies naturelles...

Cet environnement s'est trouvé un avocat talentueux : Jean-Pierre Ferrand, militant lorientais de la SEPNB depuis 19 ans, et qui exerce une profession libérale toute nouvelle : celle de « conseil en environnement ». Il est un de ceux qui assurent bénévolement le suivi biologique de la zone de Kerguelen. Bien avant que le SIVOM s'y intéresse, il était déjà sur le terrain, et il continue, puisqu'« on n'en a jamais fini avec la connaissance de la nature ».

Une cartographie

Une fois répertoriée, l'immense richesse botanique d'un site comme Kerguelen, il faudra d'ailleurs penser à gérer ce capital. On a commencé à remettre en état le cordon dunaire, à planter des oyats, à créer des parkings de dissuasion, à placer des ganivelles et des claies... Mais à l'arrière, un peu plus loin du rivage, presque tout reste à faire.

Jean-Pierre Ferrand a cependant déjà réalisé une cartographie des lieux, avec le détail des biotopes. Et surtout, en accord avec le SIVOM, il se penche de plus près sur le sort des prairies naturelles, fruits de l'activité humaine, qui menacent de disparaître au profit des landes et des friches, c'est-à-dire d'un milieu beaucoup moins riche sur le plan botanique.

C'est essentiellement l'activité agricole qui permettait un entretien constant de ces prairies. Reste à savoir si elles pourront se maintenir en l'absence de fermes et de troupeaux.

Des « carrés-témoins »

En tout cas, Jean-Pierre Ferrand et la SEPNB mènent à leur sujet une expérience très intéressante. Ils ont délimité des « carrés-témoins », vastes de quelques mètres carrés, dont ils étudieront l'évolution botanique sur plusieurs années. Ce qui suppose de tout recenser, y compris la moindre brindille.

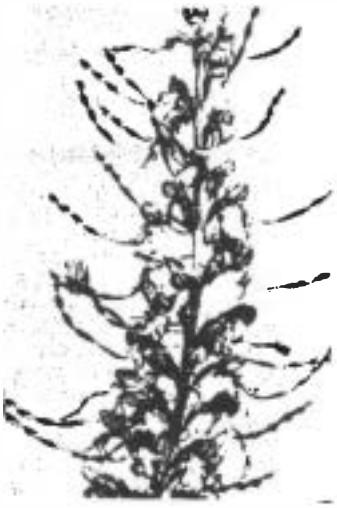

L'orchis-bouc : un des plus beaux spécimens d'orchidée que l'on peut trouver sur le littoral morbihannais.

Certains carrés seront livrés à l'évolution naturelle, et d'autres seront soumis à certaines interventions humaines, comme la fauchaison. Histoire de réaliser un « jardinage écologique » riche de renseignements sur le dynamisme propre d'une nature trop souvent soumise à rude épreuve.

J.-J. BAUDET

2/ **ANIMATION - INFORMATION DU PUBLIC**

* Accueil du public au centre de documentation de la section ; prêts de dossiers et d'ouvrages.

* Rencontre avec étudiants au local.

* Stand aux journées culturelles du Pays de Lorient (janvier).

* Stand à la fête de la langue bretonne à Carhaix (mars).

* Stand au festival interceltique de Lorient (août).

* Stand au forum des associations de Lorient (septembre).

* Stand aux "Vingt ans d'Eaux et Rivière".

* Stand pour la journée des éditeurs à Riantec.

* Diffusion du matériel pédagogique par quelques points de ventes.

* Animations de dix sorties gratuites de découverte de la nature dans la région Lorientaise.

* Adhésion de la section à l'Office Lorientaise d'Action Culturelle.

* Adhésion de la section à l'Entente Culturelle du Pays de Lorient.

3/ **PROTECTION DE LA NATURE**

* Gestion courante de la réserve naturelle de Groix.

* Surveillance des îlots à sternes de la rivière d'Etel protégés par arrêté préfectoral.

* Intervention sur le projet de mine d'uranium en forêt de Pontcallek.

* Intervention auprès de tous les candidats aux élections municipales.

* Intervention sur le projet d'usine de traitement des ordures sur Plouhinec.

* Suivi des aménagements des dunes de Plouhinec acquises par le Conservatoire du Littoral (en tant que membre du comité de gestion).

* Suivi des propositions de gestion des étangs de Kervran et Kerzine en Plouhinec (en tant que membre du comité de gestion).

* Contacts avec la municipalité de Riantec pour la gestion d'espaces protégés.

SECTION PLOERMEL

S.E.P.N.B. - BRETAGNE VIVANTE
B.P. 47 - 56802 PLOERMEL CEDEX

Secrétaire : Nicole MABILAIS

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

REUNIONS ORDINAIRES : Le dernier mercredi de chaque mois.

ANIMATIONS :

- 13 Janvier : Soirée projection "Renards et autres puants", (20 personnes).

- 19 février : Sortie Découverte de l'Etang au Duc de Ploërmel, (9 personnes).

- 17 mars : Soirée projection-films, débat sur "Les rapaces diurnes", (30 personnes).

- 23 avril : Sortie Découverte sur le thème "Les oiseaux de nos campagnes", (30 personnes).

- 15 mai : Sortie Découverte de la Mare, sa faune et sa flore, (5 personnes).

- 2-3 juin : Dans le cadre des journées de l'environnement : projection à Taupont et Guer du film "La Plaine aux busards" (45 personnes).

- 25 juin : Sortie Découverte de la Tourbière de Sérent, (8 personnes).

- 26 novembre : Sortie Découverte du Golfe du Morbihan, (11 personnes).

INTERVENTIONS DANS LES ECOLES :

- Projection du film "La plaine aux busard" de L. CHARBONNIER avec présentation des rapaces vivant dans notre région dans les écoles de Ploërmel, Taupont, Loyat, Gourhel, Néant sur Yvel, Guilliers, Concoret, Campénéac et Augan. (550 enfants).

Un golf à l'Étang-au-Duc

O.F. 30-31/12/89

« Un prétexte à opérations immobilières » selon les écologistes

Décidément, le projet d'un golf, d'un hôtel, de bungalows, d'une piscine (...) sur le site de l'Étang-au-Duc, suscite bien des levées de boucliers. Après la SEPNB qui craint pour le captage d'eau potable, c'est au tour des écologistes du groupe Verts-Brocéliande d'enfoncer le clou dans une lettre ouverte adressée à la rédaction. Rappelons toutefois que sur ce projet, le conseil municipal de Ploërmel a donné son accord à l'unanimité.

L'Étang-au-Duc : pour les Verts, le projet immobilier « déposséderait les Ploërmelais de leur zone de détente. »

Les Verts accusent : **« Des documents précis nous informent que l'entretien d'un golf nécessite l'emploi de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides...) en quantité importante. Comment peut-on être certains que toutes les précautions seront prises pour éviter la contamination de la réserve d'eau potable ? »** Les Verts-Brocéliande se font plus précis : **« Sait-on que l'irrigation d'un golf à neuf trous exige plusieurs centaines de mètres cubes d'eau par jour ? »** Ils ajoutent : **« Un golf, en soi, n'est pas rentable. Sa création n'est en réalité qu'un prétexte à opérations immobilières dont on ne peut pas prévoir les extensions ultérieures. »**

Dans cette lettre, les écologistes s'inquiètent également des **« conséquences irrémédiables de constructions sur le paysage, quel que soit le maquillage en bois ou en ardoises dont elles seront affublées. »** Selon eux, **« l'intérêt touristique de l'étang risque, à moyen terme, d'en pâtir alors que les Ploërmelais eux-mêmes seront dépossédés de leur principale zone de détente. »** Enfin, les Verts estiment **« logique que la population de l'ensemble des communes intéressées puisse s'exprimer sur un tel projet. »** En conséquence, **« ils exigent donc une enquête publique. »**

Réserve d'eau potable

De son côté, la SEPBN réagit ce même jour par un communiqué : **« On nous demande de nous prononcer sur un projet pour lequel aucun dossier écrit ne nous a été transmis. L'étang est une réeerve d'eau potable dont il convient de préserver la qualité. Il dessert 17 000 abonnés... »** La SEPBN poursuit : **« Sous prétexte d'un choix touristique et d'une revalorisation économique, on engage l'avenir de ce site. »**

La SEPBN rappelle par ailleurs qu'à l'occasion d'une réunion intercommunale le 2 février 1988, elle avait fait des propositions : **« Choix d'un tourisme vert dans le respect du site et de la spécificité de l'étang, avis dont il n'a pas été tenu compte. »** Enfin, comme les Verts, la SEPNB demande une **« étude d'impact avec anquête publique. »**

La balle est maintenant dans le camp de Paul Anselin qui ne manquera sûrement pas de défendre le projet porté par tous ses conseillers.

ACTIVITES DIVERSES :

- Entretien du sentier botanique de Lizio qui reçoit au cours de l'année plusieurs milliers de visiteurs,

- Participation, avec les autres associations concernées, aux opérations de nettoyage de l'Etang au Duc de Ploërmel,

- Présentation d'un stand lors de diverses animations locales,

- Réalisation d'une exposition sur l'Etang au Duc de Ploërmel avec le concours financier de la D.R.A.E. (en cours),

- Réalisation de panneaux de présentation de la section et de ses activités,

- Recensement des busards cendrés et St Martin.

ACTION DE PROTECTION DE LA NATURE :

- Suivi du projet d'aménagement de l'Etang au Duc de Ploërmel (golf, hotel, bungalows...). Actuellement nous exigeons, compte-tenu de l'importance du projet une étude d'impact avec enquête publique.

PROJETS :

- Poursuivre les actions d'information et de découverte des milieux naturels,

- Développer les interventions pédagogiques auprès des écoles par le biais de projection de films.

Film prévu pour 1990 : "Les falaises vivantes" d'Yvon le GARS sur les oiseaux des côtes bretonnes.

- Participer aux manifestations locales et organiser des expositions,

- Entretien du sentier botanique de Lizio, réfection de certains panneaux dégradés,

- Terminer l'expositon sur l'Etang au Duc de Ploërmel actuellement en cours.

COMMUNIQUE

La S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) du Pays de Ploërmel s'inquiète quant aux projets d'aménagement concernant la rive ploërmelais de l'Etang au Duc.

"On nous demande de nous prononcer sur un projet pour lequel aucun dossier écrit ne nous a été transmis. L'Etang est une réserve d'eau potable desservant quelques 17 000 abonnés dont il convient de préserver la qualité à long terme. Sous prétexte d'un choix touristique et d'une revalorisation économique on engage l'avenir de ce site. De tels aménagements ne peuvent se concevoir sans une information écrite complète et objective.
"Avec la S.E.P.N.B. on assiste à un dialogue de sourds" nous dit-on (O.F. du 26/12/89) ; il est bon de rappeler que le 2 février 1988 s'est tenue une réunion intercommunale à la Mairie de Ploërmel au cours de laquelle nous avons exprimé notre opinion et fait des propositons quant aux aménagements (choix d'un tourisme vert dans le respect du site et de la spécificité de l'Etang). Il n'a pas été tenu compte de notre avis et aucun cas n'en a été fait par la suite !".

Pour la S.E.P.N.B. "il importe de préserver les captages par l'application des périmètres de protection ainsi que l'aspect paysager et de mettre en place avant tout aménagement une Etude d'Impact avec enquête publique.

SECTION DE VANNES

RAPPORT D'ACTIVITE 1989

Adresse : SEPNB VANNES
B.P. 209
56006 VANNES Cédex

Local : Sous-Sol du Bâtiment F1
Cité Radieuse Kercado
56006 VANNES
TEL : 97-40-92-95

Responsable : André FORLOT

Permanence au local : Chaque mercredi matin et après-midi

réunions mensuelles : le 1er vendredi de chaque mois, à 20h30, au centre social de Kercado

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

* 22/01/89 : Sortie de découverte des oiseaux hivernants du Golfe, à la pointe des émigrés, à Vannes

* 1/05/89 : Journée portes ouvertes à Falguérec : 800 personnes

* 3,4,5/06/89 : Journées Européennes de l'oiseau
Journées mondiales de l'Environnement

  - Animations au Palais des Arts de Vannes (films, expos...)
  - Animations sur Falguérec

* 14/08/89 : Stand SEPNB à la fête des vieux gréements de la Trinité/Mer

* 5/11/89 : Sortie de découverte des Oiseaux hivernants du Golfe

- Plusieurs projections diapos dans le cadre des réunions mensuelles de section

- Accueil sur la réserve de Falguérec, les mercredis après-midi et dimanches après-midi

OF 26.5.89

Du 26 mai au 5 juin à Vannes et Séné

Expos, films, animations sur l'oiseau

Dans le cadre des journées internationales de l'environnement et des journées européennes de l'oiseau, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) organise des expositions à Vannes et des animations autour de la réserve de Falguérec en Séné.

En voici le programme.

DU 26 MAI AU 4 JUIN : au palais des arts. – Quatre expositions : « La mouette tridactyle », douze dessins de Denis Clavreul ; « Les orchidées de Bretagne, SEPNB ; « Connaître pour protéger », SEPNB ; « L'oiseau migrateur », SEPNB.

Accueil des écoles et collèges du pays de Vannes. Entrée libre.

SAMEDI 3 JUIN : découverte et initiation à l'ornithologie. – Au palais des arts : à 11 h, ouverture du week-end nature, présentation des expositions ; de 14 h à 18 h, accueil du public, visite des expositions ; à 20 h 30, soirée du film ornithologique, suivie d'une discussions « Le retour du Bouldras », de M. Terrasse, la réintroduction du vautour fauve dans les Cévennes ; « Ardéa Cinérea » de G. Sauvage, pour mieux connaître l'un des grands échassiers de nos marais, le héron cendré ; « Entre terre et mer », de M. Terrasse, à l'approche de la vie sauvage des marais et vasières du littoral Atlantique.

– A Falguérec (Séné) : de 14 h à 18 h, visite de la réserve, découverte des oiseaux nicheurs.

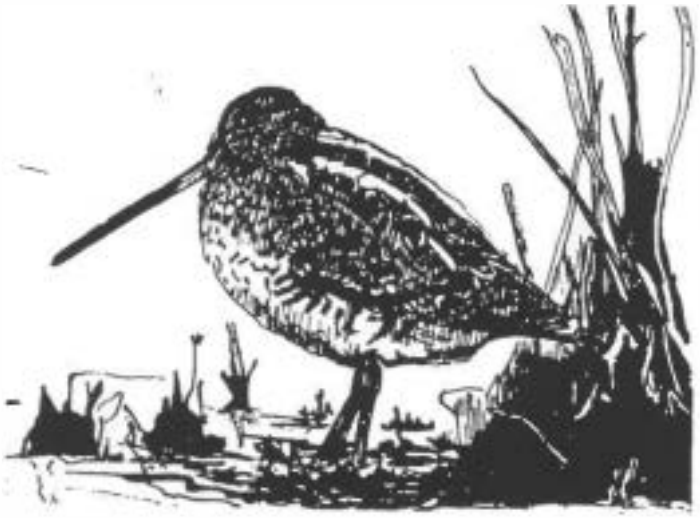

DIMANCHE 4 JUIN : l'action associative. – Au palais des arts : de 14 h à 18 h, visite des expositions.

– Falguérec (Séné) : de 9 h à 12 h, chantier de remise en état des bassins de la réserve, ouvert à tous ; de 14 h à 18 h, visite de la réserve.

LUNDI 5 JUIN : éducation à l'environnement. – A Flaguérec (Séné) : à 14 h, présentation de la réserve à un groupe scolaire de Séné ; à 21 h, écoute nocturne des chants de batraciens et d'oiseaux (rossignol et autres).

d'avril à juin : 1500 visiteurs
juillet et août: 2194 visiteurs

EXPOSITIONS

- Réalisation d'une exposition de 11 panneaux ayant pour thème la réserve de Falguérec

- 3,4 et 5 juin : Célébration des journées de l'oiseau et des 10 ans de Falguérec au Palais des Arts

- expos présentées :
  - La réserve de Falguérec (6 panneaux)
  - Connaître pour protéger
  - Les orchidées de Bretagne
  - L'oiseau migrateur
  - La mouette tridactyle
    (dessins de Denis Clavreul)

- du 27/11 au 1/12 :
  - Opération "expérience" au Palais des Arts. Présence de la SEPNB qui présentait les expos :

  - la Réserve de Falguérec (11 panneaux)
  - Connaître pour protéger

ACTIONS DE PROTECTION DE NATURE

- Réserve de Falguérec : Poursuite du travail sur les dossiers d'extension de la réserve

- Achat ou location de terrains et marais environnants, amenant la superficie de la réserve à environ 40 ha

- Aménagement de ces nouvelles acquisitons ;
  2 chantiers bénévoles ont eu lieu par mois, au printemps, à l'automne et cet hiver, correspondant à 360 heures de bénévolat valorisé (Travaux portant sur l'hydraulique, les plantations le défrichage...)

- Intervention de la SEPNB dans les dossiers :

- SAPOD AUDIC projet d'implantation d'un abattoir de cannettes
  - Participation à l'enquête publique
  - Participation à la réalisation d'une lettre d'information / pétition

- Marais de Pen en Toul projet de développement aquacole
  - Participation à l'enquête publique
  - Rédaction d'une lettre de soutien pour une demande de classement du site

Le 1er mai

La réserve de Falguérec ouvre ses portes

Chaque année, le printemps à Falguérec constitue un spectacle étonnant pour l'observateur. Dès le mois de mars, époque à laquelle les premiers migrateurs remontent d'Afrique ou d'Espagne, jusqu'en juin, où tous ont rejoint leur site de nidification, c'est une multitude d'oiseaux, grands ou petits échassiers, qui se succèdent sur les trois bassins de la réserve.

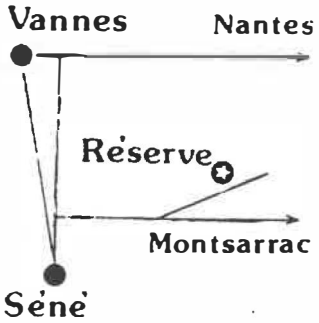

Pour vous rendre à la reserve

Certains n'y feront qu'une courte étape. Les majestueuses spatules blanches, les barges à queue noire ou les chevaliers arlequins ne stationnent à Falguérec que le temps de retrouver les forces nécessaires pour parcourir les derniers milliers de kilomètres qui les séparent de leur aire de reproduction.

D'autres trouvent à Falguérec le milieu idéal pour s'installer et nicher : abondance de nourriture, tranquillité. Les ilôts les plus propices à l'édification d'un nid deviennent alors de véritables objets de conflit pour les avocettes, échasses, chevaliers.

Après l'installation des couples survient l'époque cruciale de la couvaison puis de l'élevage des jeunes, sous l'œil attentif du busard. Et déjà les premiers migrateurs scandinaves, hollandais descendent regagner leur quartier d'hiver avec, pour beaucoup, une petite « halte » sur les marais de Séné.

La réserve de Falguérec : un spectacle permanent auquel tout le monde est convié :

– **Le lundi 1er mai :** journée « portes ouvertes » à la réserve ; l'occasion de bénéficier de bons conseils pour apprendre à reconnaître les différentes espèces, à une des époques les plus intéressantes de l'année.

– **Jusqu'au 30 juin :** chaque mercredi après-midi et dimanche après-midi, de 14 h à 18 h, un accueil permanent et des longues-vues sont mis à votre disposition.

– **En juillet et août :** ouvert tous les jours (entrée : adultes, 6 F, enfants gratuit).

Renseignements : SEPNB, BP 209, 56006 Vannes cedex, 97 40 92 95.

- Modification du P.O.S. du Bono : Avis de la SEPNB sollicité

- Participation à l'élaboration des sentiers pédestres de Séné

- Nettoyage de l'Ilot d'Er Lannic (réserve SEPNB) le 12/03
  Ilot susceptible d'accueillir des Sternes nicheuses

ETUDES

- Suivi naturaliste de la réserve de Falguérec

  Programme baguage pour Echasse, Tadorne
  (G. GELINAUD)

  Plusieurs inventaires en cours sur la réserve

  - Araignées (G. GELINAUD)
  - Invertébrés
  - Orthoptères (J. DAVID)

- Divers opérations de baguage sur l'ensemble du Pays Vannetais

- Participation au recensement des oiseaux échoués, le 26 février

REALISATIONS DIVERSES

- Diverses opérations d'effarouchement des Bernaches cravants en janvier 89 (les Bernaches venaient brouter un champs de blé d'hiver, en bordure de la rivière de Noyalo)

- Collaboration, pour des travaux sur Falguérec, avec
  - des scouts
  - une école d'Arradon : l'IREO

- Réalisation d'un dossier sur la mise en place de plusieurs observatoires, sur Falguérec et les nouvelles acquisitions, par une étudiante en architecture de Brest

COMMISSIONS

- Commission départementale des sites
  Représentant SEPNB : Mr Louis FLAHANT

- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage :
  Représentant SEPNB : Rémy BASQUE
  Une réunion le 16 juin 1989

Réserve de Falguerec

Les Piafs gagnent du terrain

Les écologistes de Séné, près de Vannes, viennent d'agrandir leur réserve ornithologique de Falguerec. Cette extension révèle en fait l'échec des négociations esquissées entre les écologistes et les chasseurs du Morbihan, qui convoitent cette même zone d'anciens marais maritimes. Au grand dam du Conservatoire du littoral qui se retrouve hors-jeu, sans renoncer pour autant à jouer le rôle d'arbitre.

La réserve d'oiseaux où nichent et se reproduisent des espèces rares (avocettes, chevaliers gambettes) vient de passer de 15 à 27 hectares. La SEP NB (1) en a acheté six (des prairies humides) et a conclu des baux longue durée avec les propriétaires des six autres, des bassins faisant partie des marais.

Ces six hectares de bassins, les écologistes ne pouvaient pas les acheter. Parce qu'ils sont frappés d'une présomption de domanialité publique et parce que le Conservatoire du littoral avait décidé d'exercer son droit de préemption. Ceci pour obliger écologistes et chasseurs à se mettre d'accord sur la gestion de l'ensemble des marais.

Lors des négociations, cet hiver, les écologistes auraient voulu que le Conservatoire définisse d'emblée des « zones d'influence » sur l'ensemble du marais (220 ha), mais celui-ci n'a voulu s'engager, dans un premier temps, que sur une partie nommée « Grand Falguerec ». Faute d'obtenir des garanties, et craignant de se faire gruger à terme, ils ont claqué la porte en soulignant : **« La confiance n'y est pas. »** Et grignoté douze hectares au nez et à la barbe du Conservatoire. Pour l'heure, les chasseurs n'ont pas réagi.

Complication

« C'est une mauvaise solution » estime le directeur du Conservatoire du littoral à Saint-Brieuc, Bernard Gérard. **« Elle va compliquer les rapports déjà tendus entre les gens et rendre encore plus difficile une vraie solution. »** Il reste persuadé que seule l'intervention du Conservatoire permettra une gestion cohérente des marais. En évitant le risque de « bakanisation » qui guette ce secteur si les rivalités persistent.

Pour M. Gérard, les frais prévisibles de remise en état des marais (très dégradés) et d'aménagement militent aussi en faveur d'un accord : **« Le coût sera tel qu'il faudra l'argent de tous les partenaires financiers, département, État, Europe, chasseurs, écologistes, etc. S'il y a conflit, on n'obtiendra rien. Ou bien la guerre continue, ou bien les gens deviennent raisonnables. »**

Le Conservatoire, pour autant, continuera d'exercer son droit de préemption sur tous les marais qui seront mis en vente. Si de nouveaux obstacles surgissaient, il pourrait recourir à l'expropriation, avec l'accord des élus locaux.

Les écologistes de la SEPNB n'ont pas l'intention d'étendre davantage leur réserve, du moins pour l'heure. D'abord parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Ils ont épuisé leur trésor de guerre constitué de 100 000 F donnés par la WWF (merci au panda) et de 50 000 F collectés par souscription. Et aussi parce qu'ils veulent aménager les nouvelles surfaces : plantations d'arbustes, réparation des digues, construction de deux observatoires (à condition de trouver les sous), création d'un centre de baguage... Trois permanents auront en charge la gestion scientifique et l'animation du site auprès du grand public et des scolaires... Une première étape, dans l'esprit des écologistes, en vue d'arriver à la création d'une réserve ornithologique d'importance européenne. Pourront-ils y parvenir seuls ?

Didier AUBIN.

(1) Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne.

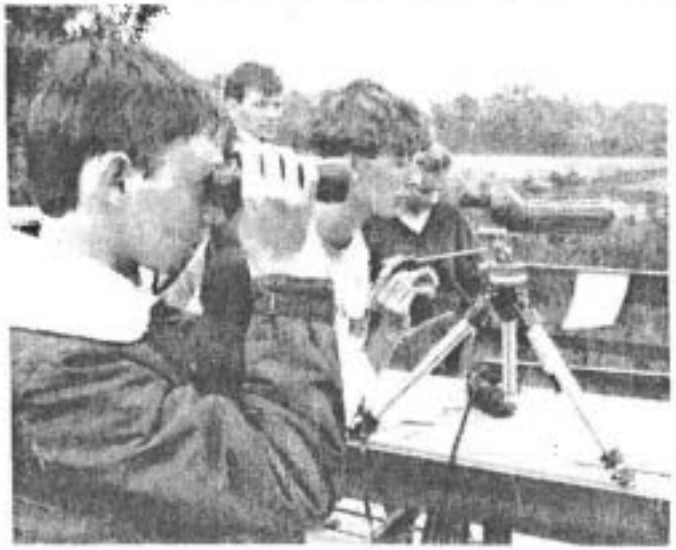

EMISSIONS RADIO / TV

- 24/07/89 : Jean DAVID sur FR3 Bretagne, à propos du problème "Bernaches cravants"

- 03/06/89 : Rémy BASQUE sur "radio Transat" (radio local émettant sur Auray) : Présentation des journées européennes de l'oiseau à Vannes

- juin 89 : Informations régionales FR3. Commentaire sur les journées de l'oiseau et les animations ayant eu lieu sur Falguérec

- Août 89 : Rémy BASQUE et Guillaume GELINAUD sur France Culture, dans le cadre d'une série d'émissions consacrées au Golfe du Morbihan

Réserve de Falguerec

La malveillance n'arrêtera pas les travaux

Quarante paires de bras, dont vingt-quatre scouts du groupe Richemont, ont répondu dimanche matin à l'appel des responsables de la réserve ornithologique de Falguerec. Armés de pelles et de pioches, ils ont débroussaillé, creusé des fossés, posé des tuyaux.

Le programme d'aménagement a fait un grand pas. Depuis le début du chantier, le 9 avril, échasses et chevaliers-gambettes prennent leurs aises.

Mais la pose d'une grosse canalisation, destinée à réguler les niveaux d'eau, n'a pu être effectuée, en raison d'une malveillance nocturne. Des individus connaissant bien le marais ont provoqué, par l'ouverture d'une vanne, l'inondation d'un bassin, empêchant le travail prévu. En cas de récidive, les nids d'échassiers qui s'installeront sur les petits îlots herbeux risquent d'être réduits.

« Nous demanderons aux gardes assermentés de l'Office national de la chasse une surveillance du site pendant la reproduction », indiquent les responsables de la réserve, André Forlot et Rémi Basque, membres de la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne ». **« Nous n'hésiterons pas à porter plainte pour destruction d'espèces protégées, dans le cadre de la loi sur la protection de la nature de juillet 1976. »**

SECTION PRESQU'ILE GUERANDAISE

Adresse : Ecole Paul MINOT
44500 LA BAULE

Réunion mensuelle : le 3ème jeudi du mois à 20h30
Ecole Paul MINOT
3 rue Paul MINOT (2ème étage)
44500 LA BAULE

Responsables: Rémy GAUTRON (40-24-42-68)

Trésorier : P. MONNOT (40-24-42-55)

Secrétaire : F. GOBAILLE (40-24-96-99)

Correspondands locaux :

LE CROISIC : Mr et Mme BOUILLOUD
50 rue de la Ville d'Ys
44490 LE CROISIC

LA TURBALLE : Mr J.P. LONGA
8 rue des Sternes
44420 LA TURBALLE

St NAZAIRE : Mrs M.F. DAVID et G. ARNULL
4 rue Gay Lussac
44600 ST NAZAIRE

ASSERAC : Mme J. BRIEN
Trologo
44410 ASSERAC

GUERANDE : Mme F. GOBAILLE
Chemin de la Nantaise
44350 GUERANDE

II ANIMATIONS

21 janvier : Ornithologie Marais Salants (avec A.O.B.).

9 février : Conférences au Collège Inter-Ages de la Baule,
exposition "Traces et empreintes" (120 personnes).

La presqu'île guérandaise

Un patrimoine naturel à protéger

OF. 6/05/89

Dans le cadre des journées européennes et nationales pour la protection de l'environnement, la SEPNB (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) a tenu vendredi soir une réunion-débat à la mairie de Guérande, avec la participation d'une soixantaine de personnes.

Après avoir visionné les films **Grain de sel** et **Entre terre et mer** sur les milieux naturels à la fois riches et fragiles des bords de mer, le débat a été lancé par les questions des participants et a tourné autour des sujets d'actualité sur la presqu'île guérandaise.

Les problèmes posés par les nouvelles activités, aquaculture et salicorne, dans le marais salant et à sa périphérie, par la pollution apportée par la laiterie d'Herbignac, par le lessivage du coteau guérandais à la suite du remembrement ; les inquiétudes que font surgir **« les bruits qui courent »** sur des projets de ports de plaisance ; l'éloignement, semble-t-il du **« danger de construction d'une marina »**, la colère contre les conducteurs de 4 x 4 qui saccagent les dunes, contre le chasseur qui tue (tout récemment) « le » cygne sauvage du marais guérandais, contre le photographe qui, pour le plaisir d'une photo détruit plusieurs dizaines de nids de sternes ; inquiétude encore devant le grignotage du marais salant, spécialement sur Le Pouliguen, etc.

Rémy Gautron, responsable de la SEPNB et animateur de cette soirée, a apporté dans ce débat son expérience du milieu naturel local, proposé des solutions comme la création de réserves naturelles, insisté sur le souci d'information de la SEPNB et demandé à tous d'être vigilants pour la protection de toutes ces richesses naturelles du milieu local.

11 février : Sortie "Estuaire de la Vilaine" (A.O.B.).

26 février : Sortie "Traces" avec Erminéa.

19 mars : Sortie ornithologique Marais Salants (30 adultes + enfants).

21 avril : Sortie "Ecoute nocture" (A.O.B.).

6 mars : Participation conférence "Poissons de l'estuaire"
Collège Inter-Age de LA BAULE.

8 avril : Participation 2 débats avec projection de "Vases
Sacrées" Salles des Evens LA BAULE.

4 mai : Sortie en Brière avec A.N.C.A.

7 mai : Sortie à l'Ile d'Houat avec A.N.C.A.

17 mai : Animation sortie milieu Marais Salants avec la M.G.E.N

21 mai : Sortie de la section à la Réserve de Falguérec.

- Journées européennes de l'Oiseau et de l'environnement

2 juin : Débat projection à GUERANDE

4 juin : Randonnée naturaliste (une journée) Marais de St Molf

5 au 10 juin : Exposition à La BAULE puis LA TURBALLE et ASSERAC

17 juin : Sortie "Bords de Loire" avec (A.O.B.)

25 juin : Journée conviviale de la Section à Kercabelec, Baie
de PEN BE, Pique-nique "sardines" projection.

7 juillet : Conférence pour les "Amis du Croisic" Oiseaux de la Presqu'île

28 juillet : Intervention avec "Vases Sacrées" à l'A.G. de
l'association de protection des sites Mesquer

2 août : Initiation au Baguage avec A.O.B.

2 août : Participation à la projection "Les Oiseaux du Pays"
Musée de Batz/Mer

1 novembre : Sortie de la Section au Festival de Ménigoute

17 novembre : Partícipation à la conférence "Aquariophilie" à
l'aquarium du Croisic

Aux 1000 personnes touchées par les activités proposées au cours des journées de l'environnement, s'ajoutent environ 500 autres ayant participé aux sorties ou conférences organisées par la SEPNB.

Jeudi 16 Mars P.O.

DES POTEAUX-PIÈGES POUR LES OISEAUX

La S.E.P.N.B. s'inquiète : depuis quelques années, les anciens poteaux téléphoniques en bois sont remplacés par des piliers métalliques creux qui s'avèrent être des gouffres mortels pour certains oiseaux.

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne attire l'attention de nos lecteurs sur un problème auquel le promeneur non initié n'aurait pas pensé : depuis quelques années, les PTT remplacent les anciens poteaux téléphoniques en bois par des piliers métalliques creux qui s'avèrent être des gouffres mortels pour certains oiseaux.

En effet, les petits passereaux et les petits rapaces croient se réfugier dans un trou d'arbre et en fait tombent dans une cheminée infernale sans pouvoir en sortir.

Selon la SEPNB, plus d'un million d'oiseaux protégés et de nombreux écureuils sont victimes chaque année de ces poteaux-pièges. Son enquête montre que 2 500 000 poteaux métalliques ont été posés ces dernières années et que le cinquième seulement ont leur sommet, protégés par une grille, seul moyen d'éviter les problèmes évoqués ci-dessus. Il reste donc deux milions de poteaux à protèger.

Une circulaire des PTT demande pourtant aux installateurs de coiffer les poteaux octogonaux d'un obturateur plastique livré avec le reste du matériel. Ce travail serait rarement exécuté (on a retrouvé des caisses entières dans les buissons) alors qu'il a été facturé 25 F pièce à l'administration.

Les principales victimes selon M. Gautron, responsable baulois de la SEPNB, sont les oiseaux insectivores très utiles à l'agriculture. Des chiffres éloquents : une mésange charbonnière consomme 6 kg d'insectes par an et élève une nombreuse progéniture de 8 à 12 poussins, une chouette chevêche en consomme 13 kg...

Ces oiseaux piégés par les poteaux font défaut dans le cycle naturel et permettent à des dizaines de tonnes d'insectes nuisibles, notamment à l'agriculture et aux jardins de continuer leurs dégâts que l'homme combat à coups d'insecticides polluants.

Petit à petit, le combat des écologistes est mieux compris en France comme le prouve leur nette percée aux dernières élections. Les associations de protection luttent depuis quelques années pour voler au secours des oiseaux auxiliaires indispensables à l'agricuture. La section presqu'île guérandaise de la SEPNB demande donc à tous ses adhérents et à ceux qui veulent bien l'aider dans cette campagne, de « lever le nez » au cours de leurs promenades et de repérer les poteaux mortels aux oiseaux, savoir ceux qui ne sont pas munis à leur sommet d'une languette en plastique noire bien visible.

Grâce à ces renseignements, l'association lancera ensuite une campagne pour obturer ces poteaux. M. Goutron est à la disposition de chacun (40.24.42.68) et si possible indiquer un lieu précis et le nombre.

III PROMOTION DE LA SEPNB

Auprès de particuliers à la recherche de documents ou de renseignements divers

Auprès d'associations locales

Auprès de l'Ecole Normale (collaboration stage enseignant)

Plusieurs émissions sur Radio-Presqu'île (Europe 2)

Plusieurs articles dans la presse locale (Ouest-France, Presse Océan, Echo de la Presqu'île Guérandaise)

Emission de Télévision sur FR3 Nantes pour les journées de l'oiseau et de l'environnement
le 2 juin : Actualités
le 3 juin : Magazine

Auprès des Associations maritimes locales
Fort de Villes - St Nazaire 7 novembre

IV ACTIONS JURIDIQUES

Février 89	- Plainte pour destruction d'espèce protégée : cigne tuberculé (Marais Salants)
Mars 89	- Intervention pour détention d'une panthère par un particulier à Pornichet (Saisie de l'animal par les services vétérinaires)
Mars 89	- Réunion contradictoire avec avocat et expert pour l'affaire "Artémis Garofalidis" (pollution pétrolière en Loire) la SEPNB demande un dédommagement à hauteur de 1000 Frs par oiseau touché (300 oiseaux)
Juin	- Plainte pour achat - transport - détention de 3 Bernaches Nonettes (St MOLF)
Juillet	- Intervention et reportage photo à l'occasion du passage du cirque "IL CIRCO ROMANTICO" dans la région (procédure en cours)
Juin	- Intervention pour pillage (gastronomique) d'oeufs de goëlands au CROISIC
Juillet-Août	- 4 nouvelles plaintes pour destruction et transport d'espèces protégées (chevalier guignette, mouette rieuse, tournepierre, petit gravelot).

Echo de la Presqu'île
29.12.89

Faune blessée

BILAN ET CONSEILS DE LA SEPNB (page 4)

Environnement

FAUNE BLESSÉE : LE BILAN DE LA SEPNB

Avec l'ouverture de la chasse, les fortes marées, les tempêtes et la mauvaise saison, la section Saint-Nazaire-Presqu'île guérandaise de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) s'apprête à recevoir les animaux blessés ou en difficulté. L'occasion de faire le point avec Rémi Gautron, son animateur...

– 1989, une bonne année pour la SEPNB ?

Rémi Gautron : surtout une année de travail ! L'association a recueilli et soigné une soixantaine d'oiseaux victimes du mazout, de chocs, de tirs, d'hameçons, ou tout simplement épuisés ou tombés du nid. Une vingtaine ont pu être relâchés dans leur milieu, tandis que huit ont été confiés au Parc animalier de Rozé, dix huit autres sont morts à leur arrivée et six ont dû être euthanasiés.

A noter au passage la récupération de six oiseaux bagués. Ce qui nous a permis de développer les études sur les migrations et de faire quelques découvertes intéressantes. Ce fut le cas pour un rouge-gorge bagué le 8 octobre 1988 en Suède et récupéré un mois plus tard à Saint-Nazaire, qui a donc parcouru 1 840 kilomètres, un véritable record pour un oiseau de cette petite taille !...

– Et au niveau des regrets ?

R. G. : eh bien l'on a beaucoup de choses à déplorer. A commencer par les tirs sur des espèces protégées. Ainsi, un cygne en escale migratoire dans les marais salants a été lâchement abattu par un porteur du permis de chasser. La SEPNB a aussitôt porté plainte, ainsi que pour cinq autres affaires similaires.

Si nous agissons de la sorte, c'est pour la simple raison que nous entendons faire respecter la loi. Car la déclaration des Droits de l'animal stipule notamment que celui-ci a droit au travail, aux soins et à la protection de l'homme, et que sa mise à mort (quand elle s'avère nécessaire) doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.

Recueilli alors qu'il était mazouté, cet oiseau marin fut nettoyé puis relâché en mer

Il faut savoir une chose : les animaux ont un grand désavantage par rapport à l'être humain, dans la mesure où ils ne peuvent réclamer ni individuellement, ni collectivement. En clair, ils sont toujours isolés, abandonnés à eux-mêmes et restent les éternelles victimes. Dans ces conditions, il importe que l'homme – quelques hommes compréhensifs – soient leurs interprètes...

– Quels conseils donnez-vous aux personnes qui sont prêtes à suivre votre exemple ?

R. G. : en général, les personnes qui recueillent un animal blessé sont désorientées quant à la marche à suivre. De ce fait, elles peuvent commettre sans le savoir des erreurs fatales à l'animal.

Dans le cas d'un oiseau, voici ce qu'il convient de faire : d'abord, essayer de le capturer sans brutalité, par exemple en lui jetant une couverture ou un filet qui l'immobilisera. Ensuite le mettre au noir, dans un carton au fond tapissé de vieux journaux. Enfin, téléphoner et le conduire aux correspondants locaux de la SEPNB (1).

– Et en ce qui concerne les mauvais réflexes ?

R. G. : En premier lieu, il ne faut surtout pas tenter de le soigner soi-même, ce serait une grave erreur. Pas plus qu'il ne faut se fier à la bonne santé apparente de l'oiseau, qui peut cacher une blessure interne ou une maladie. Par ailleurs, il ne faut pas essayer de le nourrir ou de le faire boire de force, et de vouloir l'exhiber à tout le monde – ce qui aggrave son état.

En outre, en découvrant un oiseau mort, il faut avoir le bon réflexe qui consiste à examiner ses pattes pour voir s'il est bagué. Ainsi, de précieux renseignements peuvent être conservés. Et puis, la meilleure solution, c'est encore de nous contacter...

– En cette période de voeux, quels sont ceux de la SEPNB ?

R. G. : ils se situent au niveau financier. La majorité des municipalités restant sourdes à nos appels, l'association travaille sans locaux ni gros moyens budgétaires. Aussi l'aide que pourraient apporterles Presqu'îliens serait-elle d'une grande utilité pour les bénévoles.

J'ajouterai que l'on souhaiterait voir les gens prendre conscience du fait que de nombreux animaux sont protégés par la loi. C'est-à-dire qu'ils nous avertissent dès qu'ils ont connaissance de captures, de transports ou de détentions illicites. Et ce d'autant plus que la SEPNB est une association de protection reconnue d'utilité publique.

Principaux correspondants locaux de la SEPNB : R. Gaut on, La Baule (tél 40.24.42.68); J. Brien, Assérac (tél. 40.01.76.41); F. David, St-Nazaire (tél 40.53.37.88); F. Gobaille, Guérande (tél 40.24.96.99).

V PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE ET AUTRES (commission, etc...)

La section est représentée dans les structures officielles ou associations suivantes

- Fédération pour la protection de la Presqu'île Guérandaise
- Centre Guérandais d'Action Culturelle (2 réprésentants au C.A.)
- Commission Milieux Naturels du P.N.R. de Brière
- Membre associé (2 représentants) APROSEL (promotion du Sel Guérandais et du bassin de St MOLF) sous préfecture
- Commission "G.R.3" municipalité de GUERANDE

La section est membre de :

- l'A.O.B. association ornithologique Brièronne
- Erminéa Mammalogie Pays de Loire
- C.O.B. Centrale ornithologique Bretonne

Relations régulières avec :

- le GOLA groupe ornithologique de L.A.
- Gardes O.N.C.
- Services vétérinaires
- Ligue des droits de l'Animal

Participation :

- Réunion d'information "Lutte contre le Bruit" (10 juin)
- Création de l'Association de Défense du Site de Kermoret (décharge d'ordures ménagères commune d'ASSERAC)

VI ACTIONS DE PROTECTION DE LA NATURE

5 Janvier : - Pose de 17 nichoirs avec ANCA à Piriac

16 Février : - Réunion d'organisation des journées oiseaux échoués

18/19 février : - Recensement des oiseaux échoués
10 équipes ont parcouru 48 Km de côtes
34 oiseaux récupérés dont 3 mazoutés

Août 89 : - Intervention auprès du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et de l'Equipememt à propos des rivières "dépôtoir"

30/09 au 18/11 : - Chantiers de restauration et de création d'îlots à Sternes

30 novembre : - Réunion avec commission Travaux de la municipalité de LA BAULE (Ilots des Evens)

- Participation à "un bateau pour la nature" (France Environnement)

- Intervention pour déprédations occasionnées par la circulation à cheval en Forêt d'ESCOUBLAC

- Récupération de la Faune en difficulté

- Gestion des 8 réserves et sites protégés

- Recensement pour l'obturation des poteaux creux.

VII ETUDES

- Recensements sur les 8 réserves et sites protégés SEPNB

- Recensements sur d'autres secteurs (Brière, Estuaire Loire...)

- Recensements oiseaux marins échoués

- Accueil d'étudiants pour mémoire, thèses ou études diverses.

VIII DIVERS

- La section compte à ce jour 96 membres (31/12/89), 24 nouvelles adhésions ont été enregistrées cette année

- Une dizaine de membres actifs se réunissent régulièrement chaque 3ème jeudi du mois.

- La bibliothèque mise à la disposition des membres s'est étoffée grâce à de nouveaux ouvrages. Une vidéothèque est en cours de constitution.

SECTION NANTES

Adresse : SEPNB - 44
Maison des associations
10 bis Bd de Stalingrad
44000 NANTES

Section en restructuration...

En 1989:

- permanences au local, stands tenus à l'Université
- participation au salon de l'oiseau
- participation aux activités de la commission environnement de l'UFC 44, de l'association Loirestuair et de l'association APEEL
- animation d'un débat sur le problème de l'énergie nucléaire.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE PONT L'ABBE

Brice Lalonde en Bretagne : militant... et ministre

La Télégramme 17.4.89

Goulien, la pointe de la Torche, Loctudy, Lorient, Ouessant... Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'Environnement, a consacré le dernier week-end à la Bretagne. Il a planché devant les assemblées générales de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) et de l'UMIVEM (Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan).

Intéressant dialogue autour des menaces qui pèsent sur les rivières et le littoral, les villes et les campagnes, l'eau en particulier, le patrimoine naturel en général.

Temps de chien sur la pointe de Bretagne. Fier de rappeler à tout bout de champ sa qualité de Malouin, Brice Lalonde reprend contact avec les rudesses de sa région natale.

Tôt le samedi matin, le vent du large pousse des grains violents sur Goulien (cap Sizun). Le secrétaire d'Etat visite la réserve naturelle livrée aux oiseaux de mer. Indifférents à ce débarquement de notables, les pétrels, guillemots et autres mouettes tridactyles couvent au nid.

Un peu plus loin le cortège officiel s'arrête à la Pointe de la Torche pour constater que le Conservatoire du littoral et ses partenaires des collectivités territoriales s'efforcent de ne plus laisser le site se dégrader.

Aux trente ans de la SEPNB

Au village de vacances du Dourdy, en Loctudy, le secrétaire d'Etat se met à l'écoute de l'assemblée générale de la SEPNB trentenaire.

Le dernier rapport annuel d'activités de la société comporte plus de 200 pages. Max Jonin, secrétaire général, préfère pourtant axer son propos sur tout ce qu'il reste à faire.

« Il faut aller plus vite, plus loin, avant qu'il ne soit trop tard », affirme l'intervenant au terme d'une énumération de menaces.

L'eau douce accablée de toutes les pollutions; le littoral infesté de marées d'algues multicolores; les extractions abusives de sables et amendements marins; les projets d'aménagement conçus sans précaution; la trajectoire suicidaire des méthodes agricoles intensives; l'abandon volontaire ou accidentel de tant de déchets que la mer engloutit sous les regards affolés des marins-pêcheurs; les réglementations tellement malmenées... La liste des urgences à traiter constitue un véritable appel à la rescousse.

De Goulien, Brice Lalonde emporte un sac de sel de mer produit selon la méthode traditionnelle, dans les marais salants de Guérande, réhabilités et gérés par la SEPNB.

(Ph. Claude Prigent)

La nature est débordée

Du secrétaire d'Etat, tout frais issu du mouvement associatif, l'assistance attend évidemment des prises de positions déterminantes et des engagements sur les aides. Brice Lalonde monte en ligne.

Dans son discours passe le ton du militant, celui qui convient lorsqu'on a combattu à la base, contre le nucléaire à Plogoff par exemple :

« La nature est débordée. Il n'y a qu'une seule terre. Les pollutions se moquent bien des frontières. Ne rien faire pour l'eau en Bretagne reviendra à mettre en péril une économie régionale ».

Et encore, ayant félicité les élus écologistes aux municipales : « Ne vous laissez pas abuser par les succès. Il faut continuer à avancer arbre par arbre. En sachant que la population sera déçue si vous entrez à reculons en politique ».

Compromis et priorités

Mais, pointe aussi dans les phrases du ministre, une prudente mesure, une reconnaissance de la nécessité du compromis très politiques.

« Puisque nous avons perdu sur le nucléaire, veillons au moins à ce qu'il marche bien... Nous ne serons pas d'accord sur tout. Il me faut bien arbitrer entre les projets des protecteurs et les projets d'aménagement... ».

Ces précautions prises, Brice Lalonde peut énoncer ses priorités : placer la France en tête du peloton international des pays favorables aux actions de préservation; développer les initiatives pour l'assainissement du littoral, décentraliser pour qu'un corps de fonctionnaires en charge d'environnement se déploie sur le territoire, pousser les feux en matière de réservation d'espaces naturels. Et, à ce propos, le secrétaire d'Etat rappelle que le Journal Officiel vient de publier le décret de classement de la baie d'Audierne.

La mobilisation des Bretons

Que pense de tout cela l'assemblée générale de la SEPNB ? A priori rien que du bien. A condition, évidemment, que le militant parvenu au pouvoir confirme, par des décisions et des actes, ses bonnes intentions.

A Lorient, avant la fin de la journée, une autre réunion réagira à peu près de la même façon. Après avoir posé leurs questions (sur l'eau et les prospections d'uranium notamment) les adhérents à l'UNIVEM écouteront sagement les réponses de Brice Lalonde. Malgré les protestations de quelques manifestants plus chahuteurs rassemblés par ailleurs.

Avec à son programme, dimanche à Ouessant, une visite circonstanciée au Centre d'étude du milieu, Brice Lalonde a finalement longuement témoigné de l'intérêt qu'il entend porter à l'environnement dans sa Bretagne natale.

Mais, de leur côté, les associations ont adroitement saisi l'opportunité de cette visite pour démontrer au gouvernement la capacité des Bretons à demeurer mobilisés.

Louis-Roger DAUTRIAT

ASSEMBLEE GENERALE 1989 A LOCTUDY

COMPTE RENDU

Le temps change vite en Bretagne, c'est bien connu. La vingtaine d'adhérents présents dès le vendredi soir ont pu jouir d'une superbe fin de journée sur la réserve de Trenvel en Baie d'Audierne. Sous le soleil et dans la douceur de l'air, busards des roseaux, grèbes huppés, barges à queue noire, vanneaux huppés, etc... ont fait le spectacle.

Samedi matin, Brice Lalonde et nos invités ont eu moins de chance. C'est sous une bonne pluie et le vent que quelques cent personnes ont visité la réserve biologique de Goulien pour son 30ème anniversaire mais le coeur y était et c'est le principal. En mairie, le maire a eu des mots aimables pour la réserve et la SEPNB (ce qui est peu commun !) et au bar Talamot l'ambiance y était franchement sympathique. Chacun a rendu hommage à la mémoire de Michel Hervé Julien.

Affluence record au repas du samedi midi. Echange classique de discours. Le ministre a expliqué la philosophie de son action et justifié ses orientations. Il a annoncé la protection de la Baie d'Audierne par le classement du site. Autour des tables, les contacts ont été fructueux.

Du débat public sur "la protection du littoral et l'aménagement" nous retiendrons surtout le souci de concertation exprimé tant par le Directeur départemental de l'Equipement que par le Vice Président du Conseil général.

Soirée sympathique avec une chanteuse cornouaillaise, comme prévu.

Assemblée générale statutaire du dimanche 16 avril

Les rapports moral et d'activité ont été approuvés à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier.

Eléction au Conseil d'Administration

155 votants (dont 32 pouvoirs répartis entre les administrateurs)
154 bulletins exprimés
1 bulletin blanc

Ont été élus	Michel MELOU	154 voix
	Gabriel BONO	154 voix
	Jean Paul AUCHER	152 voix
	Marcel LE PENNEC	149 voix
	André FORLOT	145 voix
	Bernard GUILLEMOT	132 voix

OF 17.4.89

La SEPNB, la politique et l'environnement

D'abord garder son indépendance

Peut-on être à la fois un militant pur et dur de l'écologie et entrer de plein pied dans le grand jeu politique ? Grave question que s'est posée durant le week-end la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) réunie en assemblée générale à Loctudy. Et restée sans réponse précise.

Forte de 2 111 adhérents et disposant d'un assez solide budget (cinq millions l'an passé), la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, qui a aujourd'hui trente ans, entend surtout demeurer un « contre-pouvoir ». Et garder sa liberté de critiquer et de contester certaines décisions. De l'administration, comme des élus.

Alors si ce rassemblement annuel a quand même été l'occasion de fêter dans une certaine mesure – et en compagnie de Brice Lalonde, secrétaire d'État à l'Environnement – le récent succès des « Verts », la SEPNB continuera de garder une certaine distance vis-à-vis du pouvoir politique... Ce qui n'empêchera pas la collaboration. **« Avec des élus, quels qu'ils soient »**, comme l'a souligné Max Jonin, son secrétaire.

Pas de prix

Traditionnellement, la société décerne lors de son rassemblement de printemps une « Hermine » récompensant une municipalité, une association ou un particulier qui s'est distingué en prenant des mesures en faveur de la défense de la nature. Rien cette année. Pas de « volée de bois vert » non plus pour « punir » ceux ou celui qui se seraient manifestés dans un sens diamétralement opposé.

Et pourtant le premier prix aurait très bien pu revenir à tel maire des Côtes-du-Nord qui s'est opposé à la pratique de la chasse sur le littoral de sa commune. Et le second au président d'une fédération de chasse bretonne opposé à la constitution d'une réserve d'oiseaux dans son département. Ou, encore, à un extracteur de sables calcaires « coupable » d'avoir intenté à la société un procès en diffamation. Tout cela a fini par paraître dérisoire ou maladroit aux militants de l'association.

« Mieux vaut concentrer nos forces et notre action sur des actions précises et utiles. Y compris, si l'occasion se présentent, avec d'autres organisations travaillant dans le même sens », ont dit en substance ces mêmes militants. Et ces partenaires pourront bien être aussi d'ailleurs éventuellement des chasseurs qui ne sont plus, comme cela a été souvent le cas, une des cibles privilégiée de la SEPNB. A telle enseigne qu'il arrive aujourd'hui à certains d'y adhérer.

Un paquet de dossiers

La société, qui a présenté une nouvelle fois un bilan impressionnant pour l'année écoulée (80 000 visiteurs dans ses réserves, d'innombrables interventions sur le terrain, un important programme de formation, un soutien efficace de la recherche, l'édition de documents pour le grand public...), va donc poursuivre sa tâche. Sans bouleverser ses méthodes d'action. Avec l'espoir, quand même, de pouvoir disposer de troupes fraîches. **« La relève se fait attendre »**, a regretté Maurice Le Démézet, son président. Et la tâche reste considérable.

Brice Lalonde, le Malouin, s'en est rendu compte. Il a regagné Paris avec, sous le bras, un nombre record de dossiers. Peut-être un peu surpris, quand même, de constater la pugnacité avec laquelle les Bretons continuent de défendre leur environnement.

J. C. PERAZZI

(Lire aussi en page 3)

Week-end ministériel en Basse-Bretagne

Le week-end bas-breton du secrétaire d'État à l'Environnement aura été particulièrement bien rempli.

Samedi matin, il visitait la réserve ornithologique créée par la SEPNB en juin 1959 à Goulien-Cap-Sizun (38 000 visiteurs l'an dernier).

Passage obligé, ensuite, à La Torche et la baie d'Audierne tout juste devenue site classée la semaine dernière par un décret du Premier ministre. Le Conservatoire du littoral et la SEPNB y mènent des actions de protection et d'animation sur 1 165 hectares.

Après son intervention à la réunion de la société à Loctudy, il recontrait, à Lorient, les militants de l'UMIVEM (l'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan). Les Morbihannais lui ont posé des questions sur les projets d'extraction d'uranium mais sont restés sur leur faim...

Sa journée de dimanche était consacrée à Ouessant dont l'archipel vient d'être classé par l'UNESCO « réserve de la biosphère d'Iroise ». Représentant de cet organisme, M. Leconte a proposé de faire de l'archipel un parc national. Il fait d'ores et déjà partie du Parc régional d'Armorique

(Photo Noël GUIRIEC.)

De La Torche, Brice Lalonde découvre la baie d'Audierne devenue site classé.

Les tarifs d'adhésion et d'abonnement à Penn ar Bed ont été modifiés avec l'approbation de l'assemblée (3 votes négatifs)

Adhésion normale	80,00 F
Adhésion chômeurs, étudiants,	35,00 F
Adhésion membre associé	20,00 F
Adhésion association	120,00 F
Adhésion association pour parrainage objecteur	120,00 F + 380 frais de dossier
Abonnement Penn ar Bed	120,00 F
Abonnement Penn ar Bed pour adhérent	100,00 F

Les prix Hermine et Volée de Bois vert 1989 n'ont pas été attribués.

Le dimanche après midi, par beau temps, excursions en Baie d'Audierne et en rivière de Pont l'Abbé. Un programme spécial "jeunes adhérents" a permis entre autres choses une approche de la nature par le dessin avec Jocelyne LE BELLEC, peintre.

Quelques remarques

Il est toujours aussi difficile d'organiser une AG dans la mesure où nos adhérents ne répondent pas aux invitations du Bulletin de liaison. Une relance a du être faite une semaine avant l'AG ! coût 3 500 F et une journée de travail pour le personnel !

Les adhérents présents à Goulien ont reçu en cadeau un tirage numéroté et signé d'un dessin colorié de Denis CLAVREUL. Les deux nouvelles brochures "Nos oiseaux de mer" Penn ar Bed, et "Les réserves de Bretagne" Ouest France ont été présentées pour ces journées.

Enfin, un grand merci à la section Quimper - Pays Bigouden pour une organisation sans faille et une présence discrète mais efficace durant ces journées.

A l'année prochaine

Max JONIN

OF / Le 18 Avril 89.

bé

Congrès SEPNB

L'environnement du littoral sur la sellette

Les mentalités ont incontestablement bien changé ces derniers temps. Il y a une dizaine d'années, les écologistes étaient dans l'ensemble considérés par les politiques comme des rigolos, des contestataires ancrés dans leurs idées vertes. Un mouvement marginal dont les élus faisaient peu de cas. Aujourd'hui, une association écologiste, la SEPNB, reçoit le ministre de l'Environnement à l'occasion de son congrès et les élus locaux acceptent de participer à une table ronde sur les problèmes de l'environnement. Mieux : on avoue être prêt à collaborer, à tenir compte des avis des écologistes, jugés désormais souvent raisonnables, et on en vient même à accepter leur soutien, leur appui pour résoudre les problèmes de pollution de l'eau par exemple. Hé oui ! Les temps ont bien changé. Il est vrai que le score des Verts aux élections n'est plus ce qu'il était. Du coup, qu'ils soient blancs, rouges ou roses, les hommes politiques se découvrent écologistes sur les bords, amoureux de la nature, et tout et tout et tout.

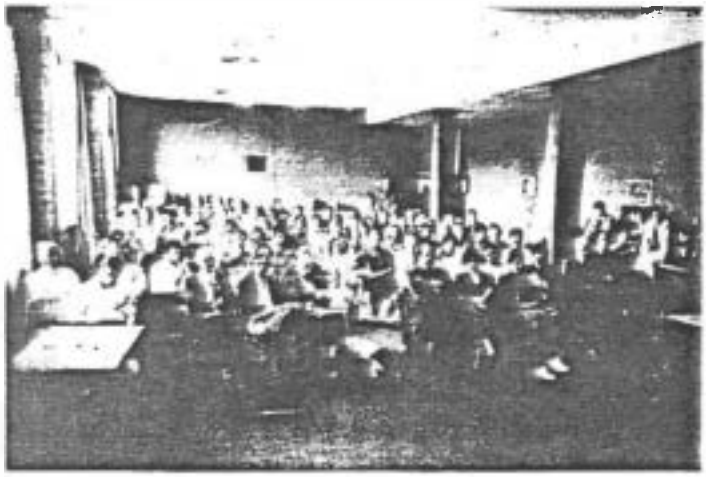

Les congressistes réunis au Dourdy, ce week-end.

Table ronde des intervenants.

Comme on pouvait s'y attendre, les débats de samedi après-midi entre élus, fonctionnaires et écologistes ont longuement porté sur le schéma de mise en valeur de la mer dont on parle depuis 1976 et dont nous nous sommes fait largement l'écho dans nos colonnes à de multiples reprises. De péripétie en péripétie, de discussion en discussion, sa mise en place se retrouve aujourd'hui à la case départ. En juin dernier, le préfet a décidé que ce schéma allait enfin voir le jour en septembre. **« Depuis, force est de constater qu'il n'y a pas eu grand chose de fait »**, a regretté René-Pierre Chever, du comité local des pêches.

Port de plaisance de Loctudy : vice de l'étude d'impact

Ce congrès ayant lieu au Dourdy, les écologistes ont bien entendu évoqué le différend qui les oppose à la municipalité loctudiste au sujet du port de plaisance. **« Nous dénonçons la façon dont les choses se sont déroulées,** devait souligner Maurice Le Démezet, président de la SEPNB. **Nous n'étions pas opposés à l'extension du port de pêche mais une fois l'ouvrage terminé, le batardeau qui ne figurait pas sur l'étude d'impact est resté en place. Il doit servir de support au port de plaisance, ce qui n'était pas prévu. Nous contestons le bien-fondé du port de plaisance et le saucissonnage des études d'impact. »** Le SEPNB a déposé un contentieux au tribunal administratif, faisant valoir que le conseil municipal avait pris position sur le projet du port de plaisance avant l'étude d'impact du port de pêche.

Pollution de l'eau

Sébastien Jolivet, en tant que président du SIVOM, est intervenu sur le problème de la pollution de l'eau lié à la pisciculture Furic. **« La situation est très grave. La pisciculture n'a pas respecté la réglementation. La commission départementale d'hygiène et de sécurité doit se prononcer sur cette affaire. En attendant, la pollution poursuit allégrement son bonhomme de chemin. »** M. Jolivet, qui n'a pu rencontrer Brice Lalonde ce samedi, lui expédiera prochainement un dossier complet sur la question. Les responsables de l'association Eaux et rivières de Bretagne ont assuré le président du SIVOM de leur soutien : **« Nous mettrons tout en œuvre pour que la pisciculture ait un minimum de tonnage. »**

Au cours de la réunion, l'absence de contrat de plan pour l'eau a été contestée tant par les écologistes que par Ambroise Guellec. Ce dernier a noté que le bassin de Loire-Atlantique, dont il assure la présidence, a pris la décision de mettre en place, par le biais de groupes de travail, un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'eau et la sécurité de son approvisionnement.

Autre sujet évoqué : le pont-digue qui relie Lesconil à Larvor. Serge Duigou a plaidé pour sa destruction. Un vœu resté sans réponse.

Les blockhaus

Un militant de la SEPNB a suggéré la mise en place d'une procédure obligeant les navires à justifier l'heure et le lieu des nettoyages des soutes. Un autre est intervenu en faveur de la destruction des blockhaus. Réponse de M. Gérard, du conservatoire du littoral : **« Les blockhaus font partie du patrimoine historique. Un inventaire est en cours : certains seront détruits, d'autres seront conservés sur les plages du Déberquement, certains blockhaus abritent des musées. Il existe d'ailleurs un projet de classement de ces ouvrages. »**

Au fil des discussions, preuve a été faite une fois de plus que l'environnement est un sujet qui concerne tous les domaines. C'est sans doute là sa force et sa faiblesse. Quoi qu'il en soit, nul ne peut aujourd'hui, sans prendre de risque, l'ignorer purement et simplement. Les mentalités ont changé.

Noëlle COUSINIÉ

SEPNB 1988
DEPENSES

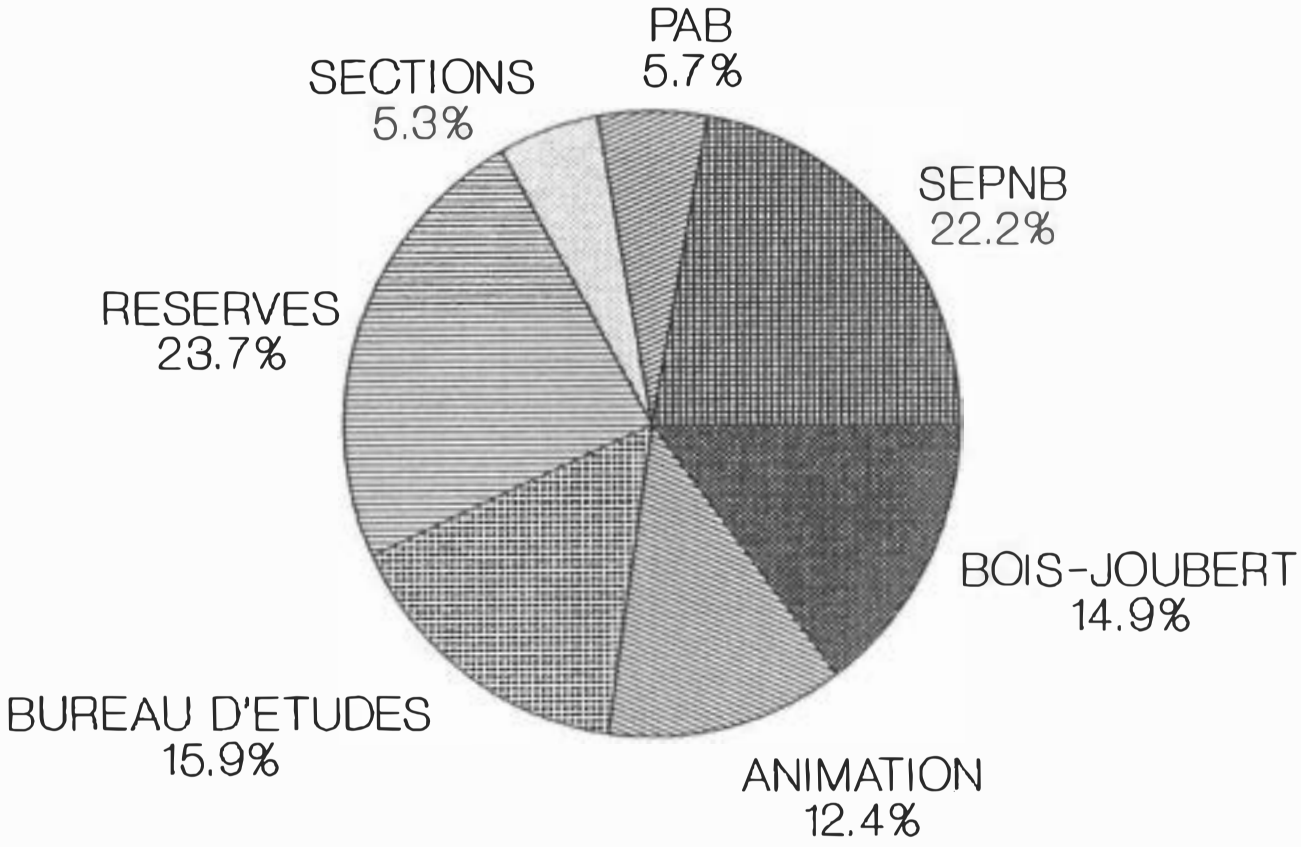

SEPNB 1988
RECETTES

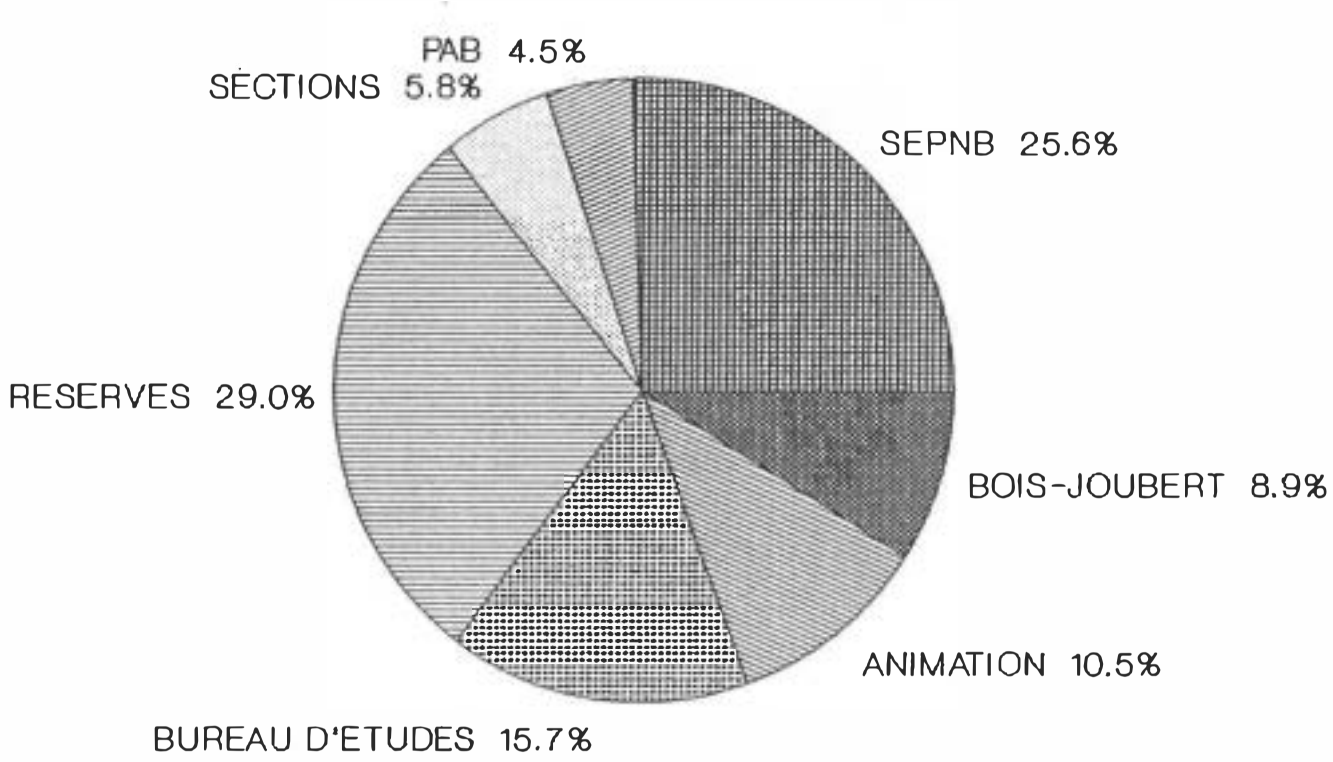

SEPNB 1988

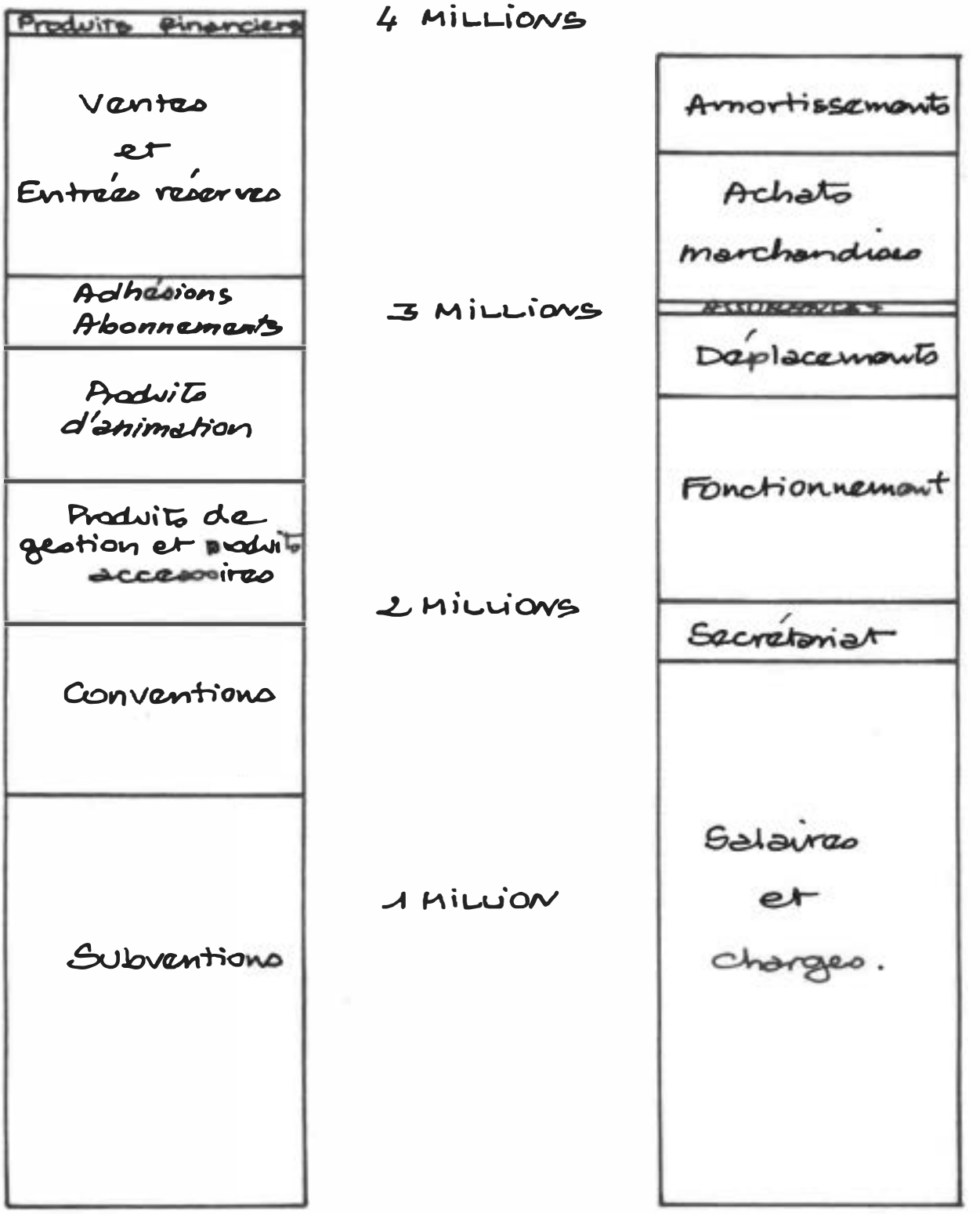

RECETTES

DEPENSES

BILAN 1988

ACTIF

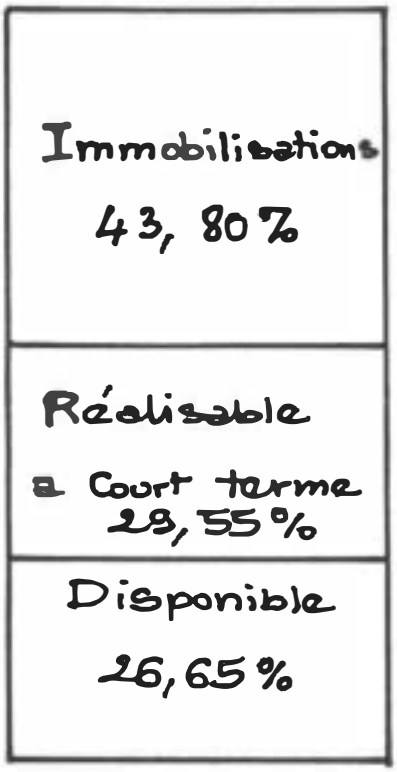

PASSIF

S.E.P.N.B

Immobilisations	2.263.365	Capitaux propres	3.486. 116
Réalisable C.T.	1. 527.515	Dettes à Court terme	1. 541.638
Disponible	1.377.632	Excédent de l'exercice	140.758
	5.168512		5.168.51

PEP : Je place, je gagne.

Au Crédit Mutuel de Bretagne, ils ont voulu que chacun de leurs sociétaires trouve un PEP à sa convenance. C'est pourquoi ils nous ont proposé quatre formules : le PEP Liberté, le PEP Placement, le PEP Revenu, le PEP Projet.
Nous avons fait le bon choix. Dans tous les cas, avec les PEP du Crédit Mutuel de Bretagne, nous sommes gagnants.

Crédit Mutuel de Bretagne

ENERGIE